



RARES

Rapport d'activité et de responsabilité
environnementale et sociale

2024



Éditorial du directeur général du groupe AFD

A lors que 2023 a confirmé qu'une reconfiguration géopolitique est en cours avec une multiplication des conflits et l'affirmation du « Sud global », on observe simultanément un désir accru de coopération internationale. À rebours de l'hypothèse d'un repli sur soi, trois Européens sur quatre appellent des réponses collectives aux défis mondiaux.¹ Les enceintes internationales font le plein : près de 100 000 personnes étaient présentes lors de la COP28 en décembre à Dubaï ; le monde entier se réunira à Paris pour les Jeux olympiques et paralympiques ; et en juin 2023 la communauté internationale se réunissait à Paris pour dessiner les traits d'un nouveau pacte financier mondial à l'initiative du président de la République. Le Pacte de Paris pour les Peuples et la Planète (4P) qui en a découlé, c'est quatre principes pour rendre simple et accessible le message des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies :

1. aucun pays ne devrait avoir à choisir entre la lutte contre la pauvreté et la préservation de la planète ;
2. il revient à chaque pays de définir sa propre trajectoire de développement et de transition climatique, dans le respect des engagements internationaux de 2015 ;
3. il convient d'allouer davantage de moyens aux plus vulnérables par un « choc de concessionnalité » ;
4. organisons-nous pour mobiliser beaucoup plus de capitaux privés pour financer les biens communs.



© Emmanuel LAFAY

¹ <https://www.afd.fr/fr/ressources/sondage-adhesion-europeens-solidarite-internationale-et-developpement-durable>

Cette nouvelle matrice, inédite, guide l'action du groupe AFD. Et pourrait également inspirer les 530 banques publiques de développement qui sont nos pairs partout dans le monde et que nous travaillons à rassembler au sein du mouvement Finance en commun (FiCS). Ensemble, nous voulons apporter une garantie d'attention et de solidarité pour les populations et les territoires les plus vulnérables – pour financer ce que personne ne finance –, d'une part, et contribuer à réorienter l'ensemble du système financier pour nos biens communs – en mobilisant la finance privée –, d'autre part. En soutenant et diffusant les solutions de développement durable qui naissent aux quatre coins du monde : en Afrique du Sud, au Vietnam ou au Sénégal dans des Partenariats pour une transition énergétique juste (JET-P) ; au Brésil ou au Rwanda pour des systèmes financiers durables ; au Kazakhstan pour la préservation de la ressource en eau ; en Papouasie-Nouvelle-Guinée ou dans le bassin du Congo pour la protection des forêts et des réserves de biodiversité. Des initiatives appuyées par le groupe AFD.

Première banque pleinement alignée sur l'Accord de Paris, l'AFD a atteint un niveau record de finance climat de 7,5 milliards d'euros, représentant 85 % de l'objectif de finance climat de la France. Un effort également pour la protection de la nature : notre objectif d'atteindre 1 milliard d'euros d'engagements pour la biodiversité en 2025 a été dépassé dès 2023. Avec une activité de plus de 13 milliards d'euros, le groupe AFD, porte désormais l'ambition d'être 100 % ODD et applique pour cela une méthodologie claire d'analyse de développement durable, devenue un standard de qualité pour nos refinancements sur les marchés.

Afin d'appuyer cette dynamique, le Groupe crée et renforce ses partenariats. Avec plus de 300 organisations de la société civile du Nord comme du Sud soutenues en 2023 pour soutenir les dynamiques de transformation économique, écologique et sociale, respectueuses des droits et de l'environnement. Avec près de 70 collectivités territoriales françaises pour tisser des liens avec leurs pairs, dans une logique de réciprocité. Avec le secteur privé où l'expertise et le savoir-faire des entreprises françaises, dans la clarté du déliement de l'aide. Plus largement, le Groupe se mobilise avec l'ensemble des acteurs du financement du développement, comme en témoigne notre partenariat renouvelé avec la Banque mondiale, dont l'AFD est devenue le premier partenaire global, ou encore la stratégie de notre filiale Proparco lancée en 2023 pour mobiliser 1 euro de finance privée pour 1 euro de sa propre activité.

2023 aura enfin été une année de consolidation pour le groupe AFD, dont la configuration en trois entités – l'AFD, Proparco et désormais Expertise France – est inédite dans le paysage international du développement. Ce format nous permet de proposer une offre Groupe, plus large, souple et adaptée aux besoins de nos clients et partenaires. Disposant de tous les instruments utiles, notre Groupe peut se libérer de ses instruments pour écouter et répondre au plus près des contextes et des attentes de nos clients et partenaires. Notre démarche de responsabilité sociétale (RSE) continue d'être un pilier essentiel, structurant nos pratiques en matière sociale, environnementale, éthique, de respect des droits humains, de lutte contre la corruption et de transparence, comme l'a reconnu l'agence de notation extra-financière Moody's ESG fin 2023. Engagée et citoyenne, l'AFD travaille en interne à alléger son empreinte environnementale et à promouvoir la parité et la diversité en son sein.

Ce bilan stratégique met en lumière les principaux temps forts du Groupe, riche de ses 4 500 collaborateurs et experts qui réalisent notre mandat depuis notre siège à Paris, notre Campus à Marseille, ainsi que dans les 160 pays et territoires ultra-marins où nous sommes engagés.

2024 est l'année d'un nouveau Contrat d'objectifs et de moyens avec l'État et de notre premier Plan d'orientation stratégique au format du groupe AFD, clarifiant notre ambition, notre positionnement et nos engagements jusqu'en 2029, dernière année avant l'échéance des ODD. Je forme le vœu que tout notre potentiel collectif de création et d'impulsion puisse se déployer, au service de nos clients et avec nos partenaires afin de répondre toujours plus efficacement à leurs besoins et contribuer à approfondir et renouveler nos liens.

Rémy RIOUX

Directeur général du groupe AFD



© Rachid Elgziri

© Natalia Msunguu / Naezi Eyes Photography / AFD

© Paul Lemaire / AFD

© Paul Lemaire / AFD

**Mobiliser
pour plus d'impacts p.44**

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES 2023

Trois offres en réponse
aux demandes
des clients et partenaires
du Groupe p.70

NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Des leviers pour la démarche de responsabilité sociétale p.89



01

BILAN STRATÉGIQUE 2023

© Falihery-Francisco

© Clear Media



© Pepiang Toufdy / AFD

En 2023, de nouvelles fractures géopolitiques ont accéléré la recomposition des équilibres mondiaux, sur fond d'urgence environnementale. Dans ce contexte, le Conseil présidentiel du développement (CPD), puis le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) et le Comité interministériel des Outre-mer (CIOM) ont formulé dix grandes priorités pour la France, dont l'accélération de la sortie du charbon et le financement des énergies renouvelables, la protection de la biodiversité, la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat africain, le renforcement de la souveraineté alimentaire et la lutte contre les inégalités de genre.

Le groupe AFD tient un rôle central dans la mise en œuvre de ces nouvelles orientations stratégiques et politiques de la France, dans le contexte d'une mobilisation internationale en faveur d'une réorientation vers les Objectifs de développement durable (ODD) d'une plus grande partie des financements publics et privés, nationaux et internationaux.

Faire un bilan stratégique de l'activité du Groupe pour 2023, c'est présenter les temps forts, les principales réalisations et les changements majeurs qui ont marqué l'action du Groupe cette année, en quatre temps :

- **En se plaçant « du côté des autres »**, des clients et des partenaires du Groupe, au plus proche de leurs demandes et de leurs besoins. De l'Afrique du Sud au Sénégal, le Groupe accompagne ainsi des *Just Energy Transition Partnerships* (JET-P) pour soutenir des politiques publiques de transition énergétique tout en veillant à réduire les inégalités sociales. Il déploie aussi une approche intégrée pour répondre aux vulnérabilités plurielles, via son Fonds Paix et Résilience Minka, par exemple, à l'est du Tchad, dans le cadre d'un projet alliant aide d'urgence, développement économique et enjeux environnementaux en zone de conflit. L'année 2023 marque également

le renforcement de l'engagement du Groupe à l'est de l'Europe, en Eurasie et dans le Pacifique. Tout en gardant une forte concentration de son activité en Afrique et en Amérique latine, le Groupe renforce notamment son intervention dans les pays de la Communauté politique européenne (CPE) et inscrit son action dans un contexte de recomposition géopolitique.

- **En mettant les ODD au centre.** Parce que les ODD sont au cœur de l'action du Groupe et restent sa première boussole. En prenant cet engagement d'impact et d'alignement sur les ODD, le Groupe cherche à réconcilier le développement humain, la préservation de la planète et le soutien aux institutions et initiatives citoyennes. Cela passe par une méthode, le dispositif d'analyse et d'avis développement durable. Fondement du refinancement durable de l'AFD sur les marchés, ce standard qualité a été étendu en format Groupe en 2023.

- **En mobilisant, pour plus d'impacts.** Pour amplifier son action, le groupe AFD entraîne, mobilise et rassemble, à ses côtés, les acteurs et forces de changement – jeunesses, citoyens et organisations de la société civile – en France et dans le monde. Le Groupe mobilise également les expertises et les savoirs, notamment ceux des collectivités territoriales et des entreprises françaises. Enfin, au nom de la France et en lien avec la coalition des banques publiques de développement (IDFC), le groupe AFD s'est déployé en moteur de la redéfinition de l'architecture financière internationale, du Sommet de Paris pour un nouveau pacte financier, en juin 2023, au Sommet Finance en commun (FiCS) de Carthagène et à la COP28. Réaliser les ODD, c'est accélérer l'effort de mobilisation pour rendre durable l'ensemble de la finance mondiale, financer les biens communs et investir davantage dans les pays et populations vulnérables. Cette réorientation vers les ODD d'une plus grande partie des financements disponibles fait désormais partie du mandat du groupe AFD suite au CPD et au CICID 2023.

- **Enfin** – et ce bilan débute par là –, **il s'agit de « tenir la promesse du groupe AFD »**, augmenté avec l'intégration d'Expertise France et avec la nouvelle stratégie de Proparco. En s'appuyant sur la complémentarité de ses trois entités, le Groupe donne la priorité à ses clients et partenaires en s'adaptant à leurs besoins. 2023 a ainsi été marquée par le déploiement d'une offre Groupe consolidée dans plusieurs directions régionales, en Afrique du Nord et en Eurasie.



© Sylvain Cherkaoui / AFD



Tenir la promesse du groupe AFD, s'engager ensemble

Face aux bouleversements géopolitiques, environnementaux et sociétaux majeurs, le groupe AFD se positionne comme un acteur incontournable de la construction d'un monde plus juste et plus durable.

La loi du 4 août 2021 a fait du groupe AFD un acteur quasi unique dans l'écosystème du financement international du développement composé de trois entités aux missions complémentaires : l'Agence française de développement (AFD), l'institution financière publique en charge de mettre en œuvre la politique de développement de la France ; Proparco, sa filiale dédiée au secteur privé ; et, depuis le 1^{er} janvier 2022, Expertise France, l'agence française de coopération technique internationale. Le groupe AFD cumule ainsi à la fois les activités d'une banque publique de développement nationale à vocation internationale, d'une institution financière dédiée au secteur privé et d'une agence de coopération technique et d'expertise.

Le plein déploiement de cette capacité rassemblée, à laquelle s'ajoutent celles du Campus groupe AFD, de la Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC), de la banque SOCREDO et du fonds de garantie SOGEFOM, ainsi que celle du fonds à impact STOA créé avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC), est la condition de succès des engagements stratégiques du Groupe.

La consolidation des synergies opérationnelles, sur le terrain

Le groupe AFD, fort de ses trois entités (Agence française de développement, Expertise France, Proparco), s'appuie sur un réseau étendu, dans plus de 160 pays et 11 départements, régions et collectivités d'Outre-mer. Riche de ses 4 500 collaborateurs, dont plus de 2 000 dans le réseau, le Groupe déploie son activité, investit de nouvelles thématiques, sur le terrain, au plus proche des besoins de ses clients et partenaires locaux. Afin d'élaborer avec ces derniers des solutions aux défis qu'incarnent les Objectifs de développement durable, les équipes de chaque entité du Groupe travaillent de manière coordonnée, articulant leurs interventions en complémentarité entre public, privé et expertise, en réponse aux besoins et demandes, en capitalisant sur une compréhension renforcée des contextes locaux et institutionnels.

Depuis 2023, plusieurs équipes régionales se sont ainsi organisées sous l'impulsion des directeurs régionaux de l'AFD pour déployer une offre Groupe consolidée, au plus proche des clients et partenaires, notamment :

- en Afrique du Nord, sur la thématique de l'entrepreneuriat et de la jeunesse, ou encore dans le domaine de la protection sociale au Maroc et en Égypte, avec des financements AFD de politique sectorielle, et une assistance technique apportée par Expertise France ;
- en Eurasie, dans le secteur de la transition énergétique, en particulier en Albanie, en Moldavie et en Ouzbékistan, où le Groupe conjugue un financement AFD de politique sectorielle, une assistance technique apportée par Expertise France sur fonds de l'Union européenne et des financements de projets privés avec Proparco.

Les synergies opérationnelles se développent donc, afin d'avoir plus d'impacts en capitalisant sur la valeur ajoutée unique du Groupe auprès de ses clients et partenaires locaux.

**4 500 collaborateurs,
dans plus de
160 pays
et 11 départements
et territoires
d'Outre-mer**



© Bhoomi Gondalia / AFD

Austerlitz : un nouveau siège pour le Groupe

À l'horizon 2027, les 2 800 collaborateurs parisiens du groupe AFD emménageront dans un nouveau siège commun, au cœur d'une « cité du développement durable ».

Ce projet ambitionne en effet de réunir, dans un lieu partagé, les acteurs, qui, selon les mots de Rémy Rioux, directeur général du Groupe, « œuvrent à la production de solutions financières innovantes et à la diffusion des connaissances sur les défis du développement durable ». Les équipes du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et celles du Fonds d'Innovation pour le Développement (FID) rejoindront ainsi celles du groupe AFD, dans ce siège commun.

Pour limiter les impacts du projet, les modalités de conception et d'aménagement du site répondent à de nombreuses garanties en matière environnementale, et font l'objet de certifications et de labels exigeants.

- Le projet prévoit des solutions constructives et un chantier à moindre impact, à travers l'usage de matériaux biosourcés ou de réemploi, du béton bas carbone et du bois, et une valorisation des déchets de chantier à hauteur de 80 %.
- Économe énergétiquement, le bâtiment est doté d'une ferme photovoltaïque qui permettra de répondre à 50 % des besoins électriques. De même, le chauffage et la climatisation sont issus d'énergies vertes, grâce à des partenariats avec la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU) et Climespace.

- L'écomobilité y est encouragée, grâce à la mise à disposition de 1 000 places de vélo réservées, et un choix de localisation idéale en termes de connexion de transports (gare de Lyon, gare d'Austerlitz, RER, métro et bus).

- Le projet intègre une végétalisation conséquente, avec des espaces en toiture dédiés à l'agriculture urbaine et à la biodiversité, et le renforcement des espaces verts de proximité par la plantation d'arbres.

Les collaborateurs du Groupe sont invités à participer à une série d'ateliers thématiques, dans le cadre d'un plan d'accompagnement au changement qui s'étalera de 2023 à 2027. Car réunir dans un même lieu des équipes aux métiers et pratiques si diverses implique un accompagnement bien en amont de l'emménagement.

© L'autre image
Architectes : Atelier d'architecture Gares & Connexions, Atelier Zundel Cristea, Dietmar Feichtinger Architectes, Henke Schreieck Architekten, inSpace Architecture, Tank Architectes, TVK, Wilmotte & Associés Architectes



Chiffres clés du siège

2 800
collaborateurs
réunis

5 000 m²
de plancher bois

80 %
des déchets de chantier
valorisés

1 500 m²
d'agriculture urbaine

200
arbres plantés

50 %
des besoins électriques
couverts par
une ferme photovoltaïque

Un Groupe au service de l'innovation

FFEM : 30 ans d'innovation au service de l'environnement et du développement

Réabondé pour la période 2023-2026, le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) s'est récemment doté d'une nouvelle stratégie et a défini ses nouvelles orientations prioritaires. Cette stratégie s'inscrit dans la continuité de son action précédente, en tenant compte des enjeux et risques émergents et en intégrant de nouvelles niches d'innovation. L'urgence climatique, la perte accélérée de la biodiversité, les conséquences économiques et sanitaires liées à la pandémie de Covid-19 et aux difficultés actuelles d'approvisionnement en matières premières et en énergie exacerbent la vulnérabilité des populations et des écosystèmes. Dans ce contexte, le FFEM entend renforcer son action pour promouvoir l'innovation en faveur de la protection de l'environnement mondial et du développement durable dans les pays en développement.

L'approche du FFEM reste centrée sur la dimension partenariale de ses projets et sur sa pratique de l'évaluation et de la capitalisation, fondamentales pour son identité et ses actions. Son objectif ultime est en effet de tirer des enseignements des expériences pilotes et innovantes qu'il finance, afin de diffuser et généraliser les nouvelles pratiques développées dans le cadre de ses projets. La stratégie du FFEM recherche à ce titre une articulation avec celles d'autres partenaires et bailleurs. Le FFEM réaffirme également la priorité donnée à l'Afrique et à la Méditerranée, avec un objectif de concentration de deux tiers de ses ressources.

Cinq thématiques prioritaires

1. Conservation et valorisation de la biodiversité
2. Résilience des écosystèmes aquatiques
3. Gestion durable des territoires agricoles et forestiers
4. Adaptation et transition bas carbone des villes et territoires
5. Solutions circulaires et lutte contre les pollutions

Des modalités de cofinancement qui évoluent

La contribution du FFEM aux projets s'échelonne entre 500 000 et 2 000 000 à 3 000 000 d'euros, avec un taux de cofinancement maximal entre 30 % et 50 % en fonction du type d'acteur, ce qui constitue une évolution notable de ses modalités d'intervention.

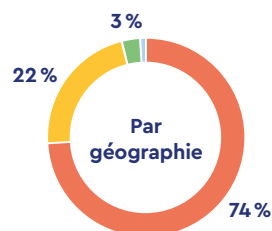
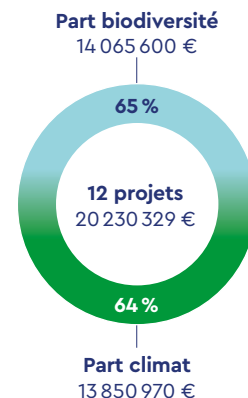
Des vecteurs d'innovation transversaux

L'innovation est au cœur de l'action du FFEM et contribue à sa spécificité. L'enjeu est avant tout l'engagement de dynamiques transformatrices et le passage à l'échelle des solutions pertinentes au bénéfice de l'environnement et des populations. Ces dynamiques peuvent s'appuyer notamment sur des vecteurs d'innovation tels que :

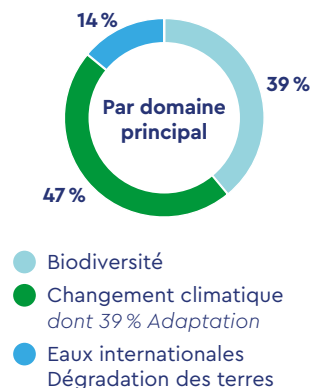
- les solutions fondées sur la nature et l'approche « Une seule santé » ;
- les savoirs et savoir-faire ;
- la participation citoyenne ;
- les mécanismes de mobilisation de ressources financières durables ;
- la recherche au service des politiques publiques.

Le FFEM en 2023

MONTANT TOTAL DES ENGAGEMENTS



- Part Afrique + Méditerranée
- Part Amérique latine
- Part Asie
- Part reste du monde



- Biodiversité
- Changement climatique dont 39 % Adaptation
- Eaux internationales / Dégradation des terres

Le FID fait fort !

À propos du Fonds d'Innovation pour le Développement (FID)



4 ans

LE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

entre le **FID**, l'**État français** et l'**AFD** jusqu'en 2027.



31 M€

LA SOMME ENGAGÉE DANS 25 PAYS

sur la période **2021-2023**.



25 M€

LE NOUVEAU BUDGET ANNUEL

du FID, contre **15 millions d'euros annuels** pour la période 2021-2023.



66

LE NOMBRE DE PROJETS FINANCÉS

en trois ans.



2 700

LE NOMBRE DE CANDIDATURES

reçues en **trois ans**.



4 mois

LE DÉLAI MOYEN

pour recevoir **une décision finale** de financement après réception de la candidature.

Le FID monte en puissance

Lancé en 2021, le Fonds d'Innovation pour le Développement (FID) investit, à travers des subventions adaptées aux différents stades de développement d'une innovation, dans des solutions à haut potentiel d'impact face aux défis auxquels les populations vulnérables font face. Il est hébergé par l'AFD mais est indépendant dans sa gouvernance, son conseil de direction étant présidé par la prix Nobel d'économie Esther Dufo. Le FID sélectionne les innovations financées via un appel à projets ouvert toute l'année, à tout type de structures et de secteurs.

Le FID est rapidement devenu un instrument attractif pour les innovateurs du monde d'entier avec plus de 2 700 candidatures reçues en 3 ans pour des projets dans près de 90 pays à revenu faible ou intermédiaire.

En 2023, 25 nouvelles solutions innovantes ont été financées sur des défis majeurs de développement. Parmi elles : un dispositif pour réutiliser les invendus de mangues au Kenya, une assistance agrométéorologique en Tanzanie pour accroître la résilience des communautés agricoles face aux défis climatiques et un système de réassurance des tontines au Cameroun. Le FID favorise les synergies et le dialogue entre l'innovation et la recherche pour piloter, tester et

évaluer l'impact des projets. En Inde par exemple, le FID finance l'évaluation d'impact d'un programme innovant pour améliorer le bien-être et la confiance en soi des enfants à l'école.

L'année 2023 marque une nouvelle étape pour le FID avec le renouvellement de sa convention entre l'Agence française de développement et l'État français. Cette nouvelle convention permet de formaliser l'augmentation significative du budget du FID, passant de 15 à 25 millions d'euros annuels sur la période 2024-2027, et elle témoigne de la confiance renforcée de l'État français pour ce dispositif innovant de financement.

Proparco : agir ensemble pour plus d'impacts

L'année 2023 de Proparco

1. Une année historique : 2023, une année charnière pour Proparco, qui, tout en déployant sa nouvelle stratégie « Agir ensemble pour plus d'impacts », a atteint un niveau historique en matière d'activité avec plus de 2,7 milliards d'euros d'engagements pour plus de 200 projets au bénéfice des acteurs privés de nos géographies d'intervention.

2. Les impacts au cœur des projets : cette ambition est incarnée concrètement dans les projets de Proparco en 2023 :

- Sur le climat, où Proparco est en capacité de structurer des opérations d'envergure, en syndiquant d'autres bailleurs comme pour le crédit à impact (*sustainability linked loan*) de 200 millions de dollars, signé lors de la COP28, au profit du groupe bancaire panafricain Ecobank. Cette opération vise à soutenir sa stratégie en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique. En 2023, plus de 40 % de l'activité de Proparco est à co-bénéfices climat, soit une hausse de près de 70 % en volume par rapport à 2021 (de 0,67 milliard d'euros à 1,13 milliard d'euros).

- Sur la réduction des inégalités de genre, enjeu sur lequel Proparco continue de progresser d'année en année. Traditionnellement portée par l'activité d'inclusion financière, Proparco cherche plus systématiquement à intégrer une composante Genre dans les projets financés, qu'importe le secteur. C'est, par exemple, le cas au Sénégal, dans le cadre du financement du *Bus Rapid Transit* de Dakar, opération qui inclut une composante pour renforcer l'accès quotidien de 125 000 femmes aux moyens de transport ainsi que leur sécurité, et promouvoir l'emploi de celles-ci dans le secteur des transports.

- Dans les pays les moins avancés (PMA) et les pays fragiles, Proparco accompagne le secteur privé dont le développement est une nécessité pour améliorer les conditions de vie des populations locales et créer des opportunités économiques. En 2023, une cinquantaine de projets sont soutenus dans des secteurs tels que l'énergie décentralisée, le soutien aux start-ups et très petites ou moyennes entreprises (TPME) ou encore l'agriculture et l'industrie agroalimentaire. C'est le cas du projet Sama Al-Manar en Irak où Proparco soutient le développement d'un nouveau complexe agro-industriel de haute technologie dans le port d'Umm Qasr.

3. Proparco, en soutien des priorités françaises. En 2023, l'action de Proparco s'est inscrite dans le cadre des priorités françaises définies par le CICID de juillet, notamment en matière :

- De promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat en Afrique avec le déploiement du second volet de l'initiative Choose Africa – qui mobilise toutes les entités du Groupe – et au sein duquel Proparco et sa filiale Digital Africa mobilisent tous leurs instruments pour favoriser l'accès au crédit et le renforcement des fonds propres des start-ups et TPME et la facilitation du commerce pour ces acteurs économiques indispensables quant à la réduction de la pauvreté.
- De renforcement de la sécurité alimentaire – Proparco déployant cette année la phase pilote du volet Secteur Privé de l'initiative présidentielle *Food & Agriculture Resilience Mission* (FARM) dédiée à l'accompagnement des TPME agricoles et des entreprises agroalimentaires.



© Srishti Bhardwaj / Ofred Studios / Proparco

Proparco en chiffres



PLUS DE 450
COLLABORATEURS



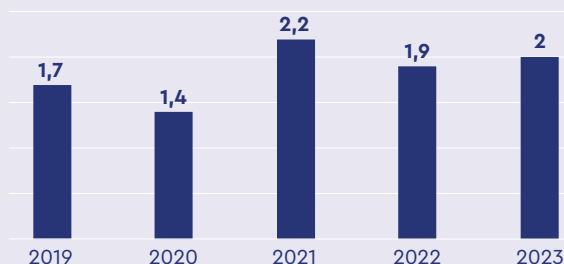
159
NOUVEAUX
PROJETS SIGNÉS



550
PROJETS
EN EXÉCUTION

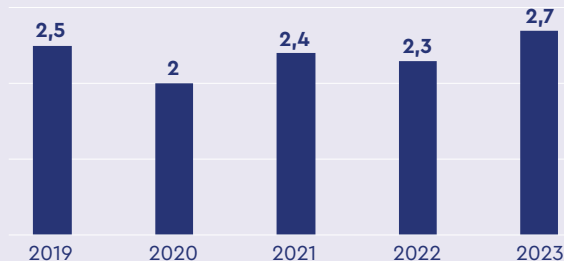
VOLUME DE PROJETS SIGNÉS

En milliard d'euros



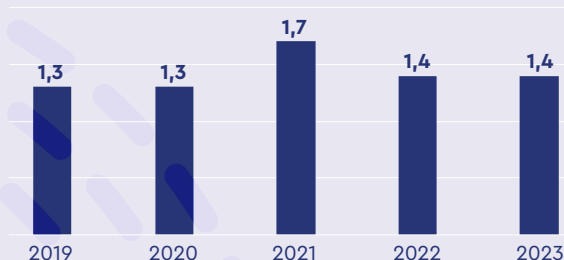
AUTORISATIONS DE FINANCEMENTS

En milliard d'euros



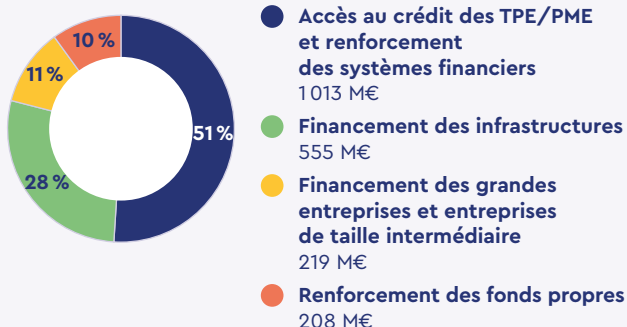
VOLUME DE VERSEMENTS

En milliard d'euros



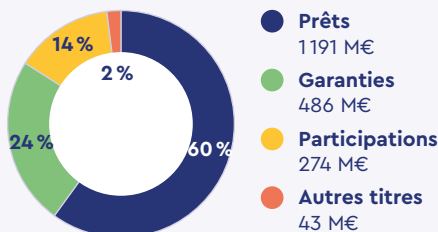
RÉPARTITION DES PROJETS SIGNÉS EN 2023 PAR TYPE D'ACTIVITÉ

En million d'euros



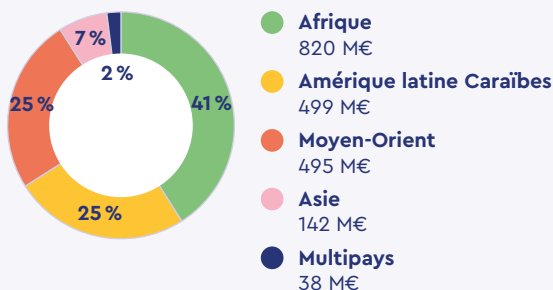
RÉPARTITION 2023 PAR OUTIL DE FINANCEMENT

En million d'euros



RÉPARTITION 2023 DES PROJETS PAR GÉOGRAPHIE

En million d'euros



Expertise France :
des savoir-faire
en commun

Un Groupe augmenté

La loi du 4 août 2021 a fait du groupe AFD un acteur quasi unique dans l'écosystème du financement international du développement composé de trois entités aux missions complémentaires. Le groupe AFD cumule ainsi à la fois les activités d'une banque publique de développement nationale à vocation internationale, d'une institution financière dédiée au secteur privé et d'une agence de coopération technique et d'expertise.

Expertise France travaille aux côtés des partenaires et clients du Groupe pour les conseiller et les accompagner dans le renforcement de leurs politiques publiques. Elle promeut une approche partenariale forte, des méthodes de travail comme des normes juridiques et techniques reconnues, mais aussi une vision du développement économique et de la gouvernance respectueuse de l'État de droit et des droits humains.

Une intégration opérationnelle croissante

Si son premier bailleur reste l'Union européenne (48% de son activité) suivie des ministères français (27% de son activité), Expertise France confirme son intégration opérationnelle au groupe AFD,

qui contribue à plus de 20% de son chiffre d'affaires. En 2023, l'AFD a octroyé 140 millions d'euros à Expertise France (principalement en Afrique centrale – 29 millions d'euros – et au Proche et Moyen-Orient – 22 millions d'euros). Trois secteurs contribuent au total à plus des deux tiers du volume d'activité réalisé avec Expertise France : la gouvernance, la santé et la protection sociale, l'éducation et la formation professionnelle.



Expertise France en 2023



765
COLLABORATEURS
SIÈGE



388,6 M€
CHIFFRE D'AFFAIRES
avec un résultat net de **+1,5 M€**



VOLUME
DE SIGNATURES 2023
174
CONTRATS
pour un total de **558 M€**



350
PROJETS EN COURS



320
EXPERTS TECHNIQUES
INTERNATIONAUX (ETI)



174
PAYS ET TERRITOIRES
D'INTERVENTION



© Alexandre David

Se placer « du côté des autres »

Le Groupe renforce son intelligence géographique, sa connaissance des contextes, situations et trajectoires de développement, et des politiques publiques des pays qui souhaitent coopérer avec la France.

Le groupe AFD se place résolument « du côté des autres » – c'est-à-dire, du côté des pays, des populations, des partenaires et des clients – en étant capable d'en rendre compte. Être un Groupe du côté des autres, pour regarder aussi le monde à partir des points de vue de nos partenaires, pour engager ensuite le dialogue partenarial et bâtir des chemins de collaboration et de convergence vers le développement durable. Et en poursuivant le renforcement et la transformation de nos activités dans les Outre-mer.

Être du côté des autres, c'est adopter une posture d'attention, de respect, à l'écoute des besoins, des cultures, des savoirs et talents des pays, et de nos clients. C'est aussi être du côté des évolutions engagées ou projetées, en différenciant et adaptant nos instruments et notre approche à

la trajectoire des pays. Il s'agit aussi de dépasser le seul mode projet pour prêter plus d'attention encore aux acteurs et les accompagner dans la durée. Au-delà des projets, le Groupe déploie son activité en appui à des trajectoires de développement durable nationales et régionales. Cette approche renforcée repose sur l'accompagnement et la transformation de grands acteurs nationaux – et les processus qui les relient – identifiés comme agents de changement prioritaires. Il s'agit d'accompagner, notamment par des prêts de politiques publiques, des programmes et de l'expertise, des ministères, municipalités, régions, compagnies de services publics, banques centrales et de développement, entreprises privées, grandes organisations non gouvernementales (ONG) ou médias. Enfin, être un Groupe du côté des autres, c'est être soucieux de la per-

tinence de notre offre et de la qualité relationnelle pouvant être mises au cœur et à l'actif de la France, dans le cadre des reconfigurations géopolitiques en cours.



© Bhoomi Gondalia / AFD



© Sarah Waiswa

Faire groupe au plus près de nos partenaires et de nos clients

Donner la parole

Pour le Groupe, être du côté des autres, c'est d'abord se placer au plus proche de ses clients et partenaires, à leur écoute, et dépasser la seule logique d'offre qui peut être celle d'un bailleur.

Quel est leur regard sur leurs relations avec le Groupe ? Quels sont les leviers d'amélioration ? Pour la direction Géographies et son réseau, ces questionnements sont prioritaires. Plusieurs initiatives ont récemment été lancées, afin de mieux capter les attentes de nos clients et partenaires, capitaliser sur les forces du Groupe et orienter ses choix stratégiques :

- réalisation d'une deuxième étude clients avec Ipsos, dont les résultats seront connus en septembre 2024 ;
- développement d'un questionnaire dit « à chaud » (post-signature ou post-décaissement), commun à l'AFD et Proparco, qui porte sur l'expérience client lors de la mise en place du financement ;
- organisation, au siège de l'AFD, de « Journées clients » lors des rencontres du réseau qui se tiennent chaque année en janvier : une délégation d'une vingtaine de personnes représentant un panel de contreparties du Groupe, est invitée au siège pour une journée de discussions.

Maintenir la confiance, s'adapter aux besoins

Ces différentes initiatives ont mis en évidence la confiance accordée au Groupe par ses clients et partenaires. Une confiance nourrie par la qualité de la relation avec les équipes, qui dépasse la seule relation d'affaires en alliant expertise, accompagnement technique et volonté de répondre aux besoins des clients et partenaires. Le *Net Promoter Score* par exemple (qui mesure la propension des clients à recommander leur banque) est de plus de 50% pour l'AFD alors qu'il est de 10% en moyenne pour les banques commerciales en France. Les clients valorisent également le réseau étendu du Groupe dans le monde et de ses partenaires (FICS, IDFC, *Joint European Financiers for International Cooperation* – JEFIC –, *European Development Finance Institutions* – EDFI – notamment), qui leur permet d'échanger davantage avec leurs pairs et des experts sectoriels. C'est le sens des « Journées pays » et événements clients organisés plusieurs fois par an.

En échangeant avec ses clients et partenaires, le Groupe identifie également des pistes de progrès, d'amélioration.

Le Groupe a ainsi mené à bien différents chantiers de simplification à destination de ses clients et partenaires. Après avoir travaillé en 2021 et 2022 sur le processus de contractualisation (permettant notamment de proposer des solutions de signature électronique), le Groupe a mené en 2023 des travaux sur les processus d'identification et d'instruction des financements accordés. Ces travaux ont notamment permis :

- une mobilisation plus rapide de l'équipe projet en charge de l'analyse du projet et de son financement ;
- une plus grande clarté dans les attendus exprimés lors de l'instruction vis-à-vis de nos clients ;
- une réduction du nombre de conditions liées à la signature ou au décaissement des fonds.

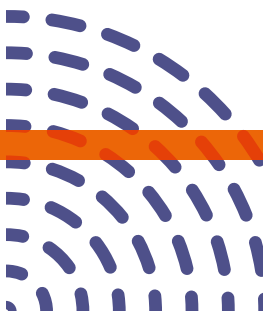
Grâce à toutes ces mesures, le délai entre la date d'octroi d'un financement et la date de signature du contrat de financement correspondant a été divisé par trois entre 2021 et 2023, passant en moyenne de 4,5 mois à 1,5 mois.

Les agents nationaux du Groupe : des compétences essentielles à l'ancrage local du Groupe

L'intelligence géographique du Groupe, c'est aussi celle des 650 agents recrutés dans les pays d'intervention. Une richesse pour le Groupe, et autant de compétences et connaissances fines des partenaires et des contextes locaux.

Le développement de la carrière des agents nationaux est une des priorités du Groupe. La structuration de pôles opérationnels au sein des agences, le renforcement des directions régionales et le processus de déconcentration du siège vers le réseau leur offrent désormais des perspectives augmentées.

Le Groupe accompagne ainsi la mobilité de ses agents nationaux vers le siège ou vers une autre représentation dans le réseau, mais également à des postes de management. Des réflexions sont également en cours pour favoriser les mobilités entre entités du Groupe et auprès de partenaires.



© Eric Thauvin / AFD

Un programme d'accompagnement sur mesure

Mis en place par la direction des Ressources humaines et le Campus groupe AFD, ce programme accompagne les agents nationaux dans leur carrière. Il repose sur trois composantes :

- Une offre de formation enrichie en continu, adaptée et accessible aux agents recrutés dans le réseau pour renforcer leurs compétences tout au long de leur carrière.
- Un programme d'accélération à destination des agents nationaux opérationnels (diagnostic et bilan de compétences, formations ciblées, immersion au siège). Une première promotion de 11 agents, issus de toutes les géographies, sera en immersion au siège de l'AFD du 21 au 30 mai 2024.
- Un accompagnement sur mesure proposé à des agents nationaux allant prendre une nouvelle fonction à court terme, notamment un poste de responsable d'équipes projet dans le réseau.

Entre 2019 et 2023



30 agents nationaux
ont effectué une mobilité
vers le siège

23 ont effectué
une mobilité vers
une direction régionale

11 ont effectué
une mobilité vers
une autre agence



26 agents nationaux
sont devenus managers :

20 responsables de pôle
opérationnel en agence

5 directeurs adjoints
d'agence

1 responsable de bureau

Catherine Taroan,
chargée de mission connaissance réglementaire
de la contrepartie

“ **Qu'est-ce qui t'a le plus marquée
en arrivant à l'AFD en 2012 ?**

Avant de rejoindre l'AFD, je travaillais à l'ambassade de France à Pékin. Lorsque j'ai rejoint l'agence, ce qui m'a d'abord marquée est le fait que tout l'environnement de travail, ainsi que mes collègues et les contreparties du projet, soit uniquement chinois, ce qui était l'inverse de l'ambassade. Je me suis dit « Oh là là, comment je vais faire ? », car la façon de travailler diffère beaucoup entre les Chinois et les Français et bien qu'étant chinoise, comme j'ai longtemps vécu en France, ma façon de travailler est plus « direct à la française ». Mais les collègues de l'AFD en agence ou au siège m'ont beaucoup aidée en étant disponibles pour m'apporter des réponses chaque fois que nécessaire. J'ai beaucoup profité des formations que j'ai pu faire, tout cela a contribué à ma montée en compétence.

“ **Tu travailles au siège de l'AFD depuis six mois maintenant.
En quoi ton expérience à l'agence de Pékin t'est-elle utile à Paris ?**

J'ai intégré l'agence AFD de Pékin en tant que gestionnaire d'agence, puis sur un poste de chargée du suivi du portefeuille régional (SPR) et décaissement. J'occupe à présent un poste de chargée de mission au sein de la division Connaissance réglementaire de la contrepartie (CRC) au siège qui m'apporte une expertise nouvelle. Je suis passée en quelque sorte de l'autre côté du miroir. Il y a des différences culturelles fortes entre la Chine et la France, que ce soit dans la façon de travailler ou dans les codes relationnels et ma double culture franco-chinoise est un atout qui me permet de répondre aux attendus de mon nouveau poste au siège comme j'ai pu le faire dans mes anciens postes en agence et en direction régionale. Par ailleurs, mon expérience de terrain fait que je comprends mieux les besoins des agences.

Les dimensions justes de la transition énergétique, de l'Afrique du Sud au Sénégal

Être du côté des autres, c'est aussi soutenir des politiques publiques de transition énergétique tout en veillant à réduire les inégalités sociales. C'est tout l'objet de l'intervention du Groupe dans le cadre des *Just Energy Transition Partnership* (JET-P). L'année 2023 a été marquée par le lancement du 4^e JET-P auquel participe la France, cette fois pour le Sénégal, après le lancement, en 2021, du 1^{er} JET-P, en 2021 avec l'Afrique du Sud puis en 2022 des 2^e et 3^e JET-P avec le Vietnam et l'Indonésie. Au total, la démarche est associée à un engagement financier cumulé de l'ordre de 30 milliards de dollars mobilisés par les bailleurs membres des IPG (*International Partners Groups*) et près de 48 milliards de dollars en intégrant les ressources mobilisées côté finance privée.

Éviter que la décarbonation ne creuse les inégalités : focus sur le JET-P en Afrique du Sud

Marquée par de fortes inégalités sociales et un recours important au charbon, l'Afrique du Sud est confrontée à des enjeux récurrents de disponibilité énergétique. Engager un vaste programme de décarbonation de son économie et de son mix énergétique sans se fragiliser ni creuser les inégalités sociales est donc un défi majeur pour le pays. C'est tout l'enjeu du partenariat pour une transition énergétique juste (JET-P) porté par l'Afrique du Sud, conclu en novembre 2021, lors de la COP26, avec la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Union européenne.

Transnet, opérateur public de transport de fret ferroviaire et portuaire, acteur clé en Afrique du Sud en matière de développement économique inclusif, est au cœur de l'intervention du groupe AFD en faveur du JET-P sud-africain. Ainsi, en 2023, pour accompagner Transnet, l'AFD a mobilisé :

- 7 millions d'euros de la Facilité IIPSA de l'Union européenne pour l'appuyer dans l'opérationnalisation de sa stratégie Hydrogène Vert ;
- 270 000 euros pour l'appuyer dans la définition d'orientations et d'investissements JET à horizon 2040.

Cet accompagnement s'inscrit en complémentarité d'un prêt de 300 millions d'euros de l'AFD en faveur de Transnet pour soutenir sa *Green Freight Strategy* et sa trajectoire JET.

Les JET-P,

des projets transformationnels

L'appui aux JET-P est ainsi le premier des dix objectifs politiques du CICID. Cette démarche partenariale, dans laquelle le groupe AFD est le principal maître d'ouvrage des engagements français, établit un cadre favorable pour déployer l'offre du groupe AFD sur les « dimensions justes de la transition énergétique ». Par la mise en œuvre d'un dialogue social inclusif, le Groupe soutient les travailleurs, communautés et territoires affectés par la sortie des énergies fossiles, et ce, afin d'anticiper et d'atténuer les inégalités potentielles induites et d'assurer une répartition équitable des dividendes d'une telle transition vers des économies vertes.



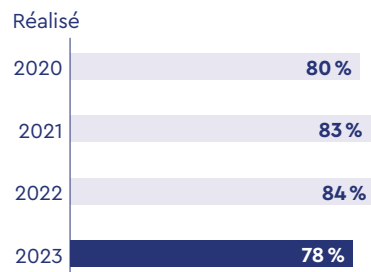
La mobilisation autour des JET-P permet en outre de créer un espace de collaboration contribuant à :

- une meilleure articulation entre objectifs de décarbonation, ressources financières mobilisables et plans d'investissement ;
- la prise en compte des spécificités de chaque pays partenaire et du caractère multisectoriel de la transition énergétique ;
- la bonne coordination entre bailleurs de fonds et pays partenaires afin de rehausser les dialogues techniques et sectoriels à un niveau politique.

Du côté des autres

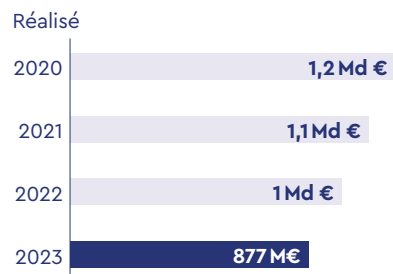
en chiffres

Effort financier Afrique et Moyen-Orient (Groupe)



En 2023, l'Afrique et le Moyen-Orient ont concentré près de 1,9 milliard d'euros d'effort financier de l'État. La Côte d'Ivoire est le premier pays à avoir bénéficié de cet effort (448 millions d'euros), suivi par le Sénégal (120 millions d'euros), le Cameroun (91 millions d'euros), Madagascar (80 millions d'euros) et le Maroc (75 millions d'euros).

Prêts Outre-mer (AFD et Proparco)

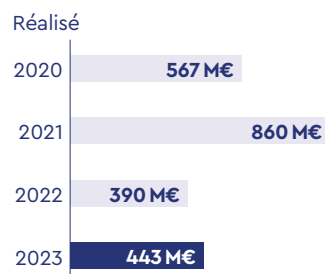


En 2023, les autorisations de financements en prêts au bénéfice du secteur public ont atteint 877 millions d'euros.

Les crédits au secteur public ultramarin, qui constituent les quatre cinquièmes des crédits pour compte propre, reposent en particulier sur les prêts bonifiés qui permettent d'apporter des financements à taux préférentiel pour les projets d'investissement à fort impact social et en-

vironnemental dans les territoires. À ce titre, l'AFD a déployé en 2023 un outil unique de prêt bonifié : le prêt secteur public transitions (PSP-T) ; cet outil a remplacé les anciens PSP Verts et PSP bonifiés sur les secteurs sociaux.

TPE et PME africaines (AFD et Proparco)

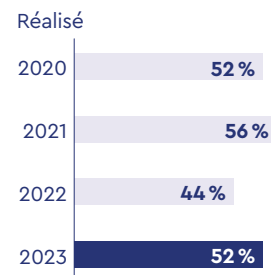


Le 28 février 2023, lors de son discours sur un nouveau partenariat avec l'Afrique, le président de la République a exprimé l'ambition « d'amplifier cet effort » dans le cadre d'une deuxième édition de l'initiative Choose Africa, et dans la continuité du Sommet sur le financement des économies africaines (2021), du Nouveau Sommet Afrique France de Montpellier (NSAF) et du Sommet UE-Afrique de 2022.

Choose Africa 2 s'adresse aux entrepreneurs africains, français et des diasporas présentes en France. Ce programme sera mis en œuvre par l'Équipe France composée du groupe AFD et de Bpifrance. Il proposera aux États, aux acteurs des écosystèmes entrepreneuriaux et aux entrepreneurs une offre d'accompagnements financier et technique pour financer l'entrepreneuriat, les entreprises et le développement du secteur privé.

Proparco a engagé 443 millions d'euros, au-delà de la cible fixée pour 2023 (390 millions d'euros) ; ce résultat est lié au déploiement de la phase 2 du programme Choose Africa.

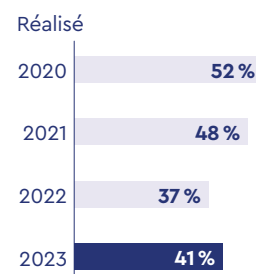
Financement des acteurs non souverains (AFD et Proparco)



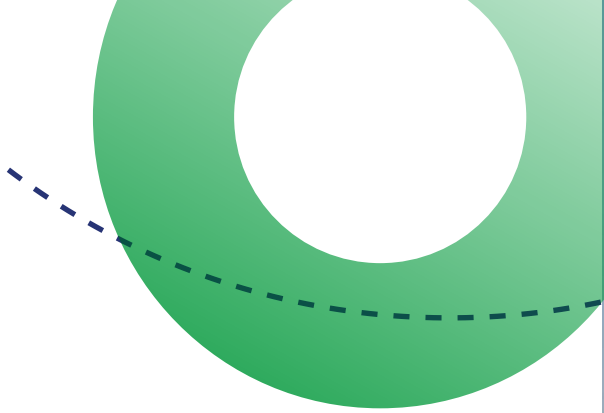
L'AFD s'est engagée à contribuer plus fortement au financement des acteurs non étatiques, dits « non souverains » – comme les banques de développement, les entreprises privées ou publiques, les collectivités locales – afin de les orienter vers des solutions durables et bâtir des systèmes financiers inclusifs, pérennes et responsables.

Alors que l'activité non souveraine avait enregistré un ralentissement en 2022, elle a retrouvé les niveaux de 2021 en particulier sur le non souverain de l'AFD, dont les volumes ont plus que doublé en 2023 pour atteindre 2,2 milliards d'euros.

Financements budgétaires de politiques publiques et de lignes de crédit bancaires (AFD)



La part des financements budgétaires de politiques publiques et de lignes de crédit bancaires dans l'activité de l'AFD dans les États étrangers a représenté 41 % en 2023.



Agir pour le nouveau partenariat entre l'Afrique, l'Europe et la France

Le groupe AFD contribue très activement au renouvellement de la relation partenariale entre les pays du continent africain et la France. Dans un contexte géostratégique plus divisé et transactionnel, l'action du groupe AFD est un vecteur pour nourrir, renforcer et renouveler les liens entre les sociétés africaines, la société française et leurs représentants. Le Groupe veille notamment en renforçant son appui aux projets liant sport et développement, aux industries culturelles et créatives, ainsi qu'aux projets transversaux ciblant les jeunes, les diasporas et les organisations de la société civile (OCS), mais aussi en investissant en accord avec les autorités des pays dans l'innovation et l'entrepreneuriat africains, au travers notamment de l'initiative Choose Africa 2 et de Digital Africa, ainsi que dans la création d'emplois décents et d'opportunités économiques pour les jeunes.



© Mamoudou Kane / AFD



Renforcer le développement territorial en

Mauritanie : une approche territoriale intégrée (ATI)

Dans la région du Hodh El Chargui, en Mauritanie, l'approche territoriale intégrée est un véritable moteur de transformation, visant à dynamiser les services publics et à stimuler le développement local au bénéfice de près de 600 000 habitants. Confrontée à des défis majeurs, tels que la dispersion de la population sur un vaste territoire et une pression accrue due à l'afflux de réfugiés du Mali, cette région trouve dans l'ATI un soutien essentiel pour surmonter ces obstacles.

Depuis 2021, les autorités mauritaniennes, au niveau central et local, l'AFD et l'ensemble des membres de l'Alliance Sahel coordonnent cette approche collaborative entre les acteurs locaux, les gouvernements, les bailleurs de fonds et les organisations de la société civile. Cette démarche favorise une planification inclusive, une mise en œuvre participative et une évaluation concertée des initiatives, impliquant ainsi activement les communautés locales. Les actions concrètes résultant de cette approche englobent la promotion de l'agriculture durable, la gestion des ressources naturelles, le renforcement des infrastructures locales, le développement des compétences et l'accès aux services de base tels que l'éducation et la santé.

En 2023, l'AFD a injecté un million d'euros supplémentaires dans le projet d'appui aux moughataas d'Amourj et Adel Bagrou, venant compléter le projet Tenmiya d'Iklm Kouch (TIK). Ces projets, intégrés à l'Initiative Minka Sahel, illustrent parfaitement l'approche ATI en apportant des solutions concrètes aux fragilités du territoire, en renforçant les services publics et en favorisant le développement économique local, tout en consolidant les liens sociaux et la confiance entre les institutions et les populations.

Dans cette perspective, le projet ATI vise à réaliser 35 projets dans les domaines de la santé et de l'éducation, afin d'améliorer l'accès aux services de base, faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés en favorisant des programmes d'emploi et de formation, financer des projets d'association de jeunes et de cohésion sociale pour renforcer les liens communautaires, et améliorer la gestion administrative et la transparence des municipalités locales, garantissant ainsi une gouvernance efficace et transparente.

Le projet ATI incarne ainsi un engagement fort en faveur du développement territorial en Mauritanie, plaçant les communautés locales au cœur de la démarche pour un avenir plus inclusif et prospère.

Contribuer à un pacte d'investissement solidaire entre l'Amérique latine et l'Europe

En s'appuyant sur le groupe AFD, la France peut jouer un rôle important dans le renforcement des liens entre l'Amérique latine et l'Europe en construisant un pacte de confiance et d'investissement. Présent sur le continent depuis 2007 avec un mandat axé sur la protection des biens communs et la réduction des inégalités, le Groupe intervient principalement en Colombie, au Brésil et au Mexique, avec un volume de financements dépassant les 10 milliards d'euros sur la période 2017-2022. Devenu l'un des principaux bailleurs bilatéraux de la région, le groupe AFD aspire à devenir le moteur de l'Équipe Europe pour soutenir la transition écologique, la justice sociale et l'accès aux droits des populations dans l'ensemble des pays d'Amérique latine.

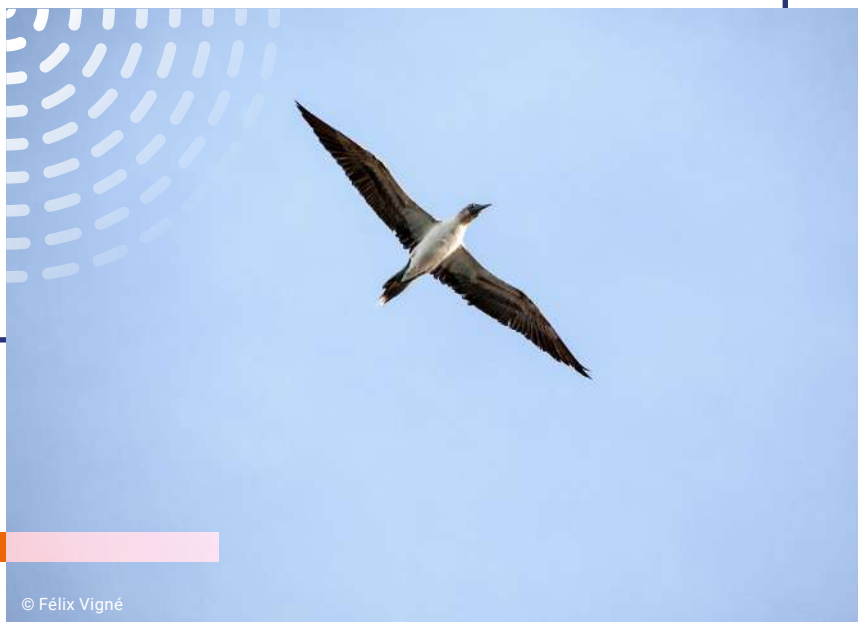
Préserver les zones humides en Argentine

Dans la province de Santa Fe, en Argentine, se trouve un trésor naturel exceptionnel : un vaste réseau de zones humides, bordant principalement le fleuve Paraná, abritant une incroyable biodiversité. Avec plus de 600 espèces d'oiseaux et une multitude d'espèces aquatiques, ces zones jouent un rôle crucial dans la régulation des cycles de l'eau, la diminution des risques climatiques et la préservation des habitats naturels.

Malgré leur importance capitale, ces aires protégées souffrent d'un manque de gestion appropriée, de ressources humaines et d'infrastructures adéquates. C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet visant à renforcer la gestion de ces zones et à sensibiliser le public à leur valeur inestimable pour notre planète.

L'objectif est double : d'une part, préserver et renforcer la biodiversité de la province, tout en contribuant activement à la lutte contre le changement climatique. Pour cela, le projet vise à étendre et à améliorer la gestion des aires protégées en développant des infrastructures et des équipements adaptés. D'autre part, trois centres d'innovation climatiques (CIC) seront mis en place pour sensibiliser la population à l'importance cruciale de l'action climatique.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs mondiaux de préservation de la biodiversité, notamment en soutenant directement la cible 30x30 du cadre mondial de la biodiversité adopté en 2022. Il prévoit également des partenariats avec des acteurs français, tels que la Fédération des parcs naturels régionaux et le Muséum national d'Histoire naturelle, pour enrichir l'identité des territoires et offrir des expériences enrichissantes au public.



© Félix Vigné

Renforcer la coopération régionale entre les territoires ultramarins et les États étrangers voisins

Avec l'appui du ministère des Outre-mer, le groupe AFD ambitionne d'apporter une réponse globale à des problématiques transfrontalières et communes aux trois bassins : océan Atlantique, océan Pacifique et océan Indien. L'ambition du Groupe est de soutenir l'insertion régionale des territoires ultramarins dans leur bassin océanique, notamment dans les domaines de la transition écologique et du maintien de la cohésion sociale. Pour y parvenir, le Groupe recherche systématiquement des co-bénéfices environnementaux et sociaux dans ses actions et s'appuie sur sa capacité d'ingénierie, d'études et d'analyses, en plus de son offre financière à destination du secteur public et du secteur privé.

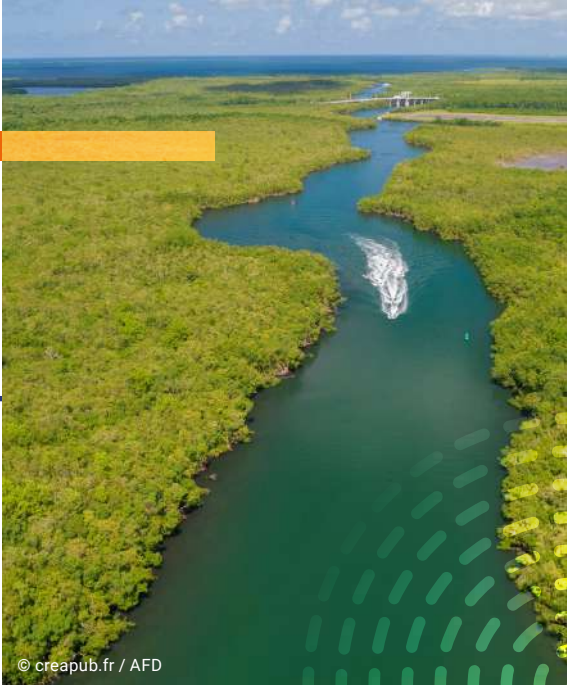
Participer à la restauration des mangroves : le projet Mangroves OECO

Les mangroves – essentielles pour la biodiversité, la protection côtière et la séquestration de carbone – subissent les effets des activités humaines et des événements naturels comme les ouragans et les échouages massifs de sargasses. Le projet Mangroves OECO vise la restauration de sites de mangroves sélectionnés dans cinq pays et territoires de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECO) : Grenade, Saint-Vincent et les Grenadines, Sainte-Lucie, la Martinique et la Guadeloupe.

Doté d'un financement de 6,15 millions d'euros (subvention issue des ressources du programme 209, avec l'AFD et le FFEM), le projet vise la restauration communautaire de sites de mangroves dégradés, la mise en place de modèles de conservation durable et la diffusion de la connaissance des écosystèmes de mangroves à l'échelle régionale.

Ce financement permettra ainsi de renforcer la capacité d'atténuation et d'adaptation au changement climatique de ces petits territoires insulaires vulnérables, et de protéger la biodiversité présente dans les habitats de mangroves selon des modèles de gestion bénéficiant aux communautés avoisinantes. Il permettra également de renforcer les capacités de l'OECO et de favoriser l'échange d'expérience entre les États étrangers, la Martinique et la Guadeloupe, membres de cette organisation, pour une **meilleure collaboration régionale de la gestion de ces ressources naturelles**.

Le projet Mangroves OECO incarne une vision ambitieuse pour la préservation de ces écosystèmes vitaux, assurant un avenir plus vert et plus durable pour la Caraïbe orientale.



Est de l'Europe et Eurasie, de nouveaux horizons pour le Groupe en 2023

Après le mandat qui lui a été donné, en 2022, d'intervenir en Moldavie, l'AFD intervient désormais, sur décision interministérielle, en Ukraine, en soutien à son accession au statut de candidat à l'Union européenne. Elle déploie ainsi une offre Groupe complète, aux côtés de Proparco et d'Expertise France, qui y opéraient déjà depuis plusieurs années. Déjà fort dans les Balkans occidentaux, cet engagement renforcé confirme l'accompagnement croissant du Groupe aux trajectoires de convergence

L'année 2023 marque le renforcement de l'engagement du Groupe à l'est de l'Europe et en Eurasie.

des pays d'Europe de l'Est avec l'Union européenne. En renforçant son intervention dans les pays de la Communauté politique européenne (CPE), le Groupe inscrit son action dans un contexte de recomposition géopolitique. Ce faisant, le Groupe accompagne la convergence avec les politiques économiques, environnementales et sociales européennes, car l'arrimage à une trajectoire de développement durable et l'accompagnement vers les acquis communautaires procèdent d'une même approche.

De nouveaux axes de coopération stratégiques se développent également en Eurasie. En 2023, le Groupe a renforcé son action au Kazakhstan (où l'AFD est désormais présente aux côtés de Proparco et d'Expertise France, à la suite de la signature d'un

accord intergouvernemental) et intervient à présent en Mongolie. Répondant à l'engagement du président de la République, l'AFD a également ouvert un bureau à Bagdad en 2023, pour permettre au Groupe de contribuer, au plus près de ses clients et partenaires, à la relance de l'économie irakienne et répondre aux demandes de l'Irak en matière de rétablissement de ses services publics.



UKRAINE

KAZAKHSTAN

MONGOLIE

MOLDAVIE

IRAK

Affirmer l'action de l'AFD en zones de crises et de conflits

Dans les contextes de crises chroniques et prolongées, qui touchent aujourd'hui tant des pays à revenu intermédiaire que des pays à faible revenu, seul un investissement de long terme permettra de prévenir et de répondre aux vulnérabilités plurielles telles que l'insécurité alimentaire, les risques et les impacts du changement climatique, la sous-éducation et le sous-emploi des jeunes, les risques de conflits armés ou les risques épidémiques. Selon la Banque mondiale, 80 % des plus pauvres vivront dans des pays en crise ou en conflit d'ici 2030¹. Pour atteindre les ODD, il est néces-

saire d'intervenir de manière renforcée et intégrée dans ces situations de « trappe à vulnérabilités », car elles sont autant de freins au développement.

Depuis 2017, l'AFD a ainsi engagé 1,2 milliard d'euros via le Fonds Paix et Résilience Minka² dans 4 bassins de crise prioritaires pour la France (le Sahel, le Lac Tchad, la République centrafricaine et le Moyen-Orient) en adoptant une approche triple nexus : Humanitaire/ Développement/Paix³.

Pour la seule année 2023, l'AFD a octroyé 134 millions d'euros au bénéfice de 25 opérations au Moyen-Orient et au Tchad, ainsi qu'en Afrique de l'Ouest (Bénin, Sénégal, Togo) et au Mozambique.



Focus sur RESPECCT – Tchad

À titre d'exemple, le projet de Résilience économique et sociale des populations de l'est face aux conflits et aux changements climatiques (RESPECCT) octroyé en 2023 à un consortium d'ONG porté par Concern Worldwide (16 millions d'euros) vise à améliorer les conditions de vie et à favoriser la résilience des populations autochtones et réfugiées dans trois régions de l'est du Tchad. L'État tchadien et sa population font face depuis des décennies à des crises humanitaires, des conflits armés, des tensions entre les communautés, mais également aux effets et aux risques liés aux changements climatiques. En outre, l'afflux de réfugiés depuis le début de la crise au Soudan en 2023 a considérablement accru la pression, déjà élevée, sur les services de base et les ressources naturelles (eau, terres arables, pâturage,

bois de chauffe). Cette combinaison de crises structurelles et conjoncturelles nécessite une approche intégrée des vulnérabilités plurielles, intégrant de l'aide d'urgence et des perspectives de développement à long terme, ainsi que des efforts pour promouvoir la cohésion sociale et la cohabitation pacifique. À ce titre, ce programme, co-financé avec l'Union européenne, allie :

- la réponse aux besoins de protection et d'accès à l'aide d'urgence des populations déplacées et hôtes ;
- le développement d'opportunités économiques, d'infrastructures durables, de chaînes de valeurs ;
- des initiatives de dialogue, de sensibilisation à la paix et aux enjeux environnementaux.

1 Chemins pour la paix : Approches inclusives pour la prévention des conflits violents. La Banque mondiale, Washington, DC. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

2 Le mandat de prévention et de réponses aux crises et aux conflits violents du groupe AFD croise les mandats de lutte contre la pauvreté, de lutte contre les inégalités (y compris de genre) et de lutte contre les effets du changement climatique.

3 OECD, DAC Recommendation on the Humanitarian-Development-Peace Nexus, [OECD/LEGAL/5019: 643.en.pdf \(oecd.org\)](https://oecd.org/LEGAL/5019%20643.en.pdf).

Un engagement d'impact pour un Groupe 100% ODD

Pour le groupe AFD, l'alignement sur les ODD suppose l'émergence de modèles de développement soutenables, justes et inclusifs. L'action du Groupe cherche à réconcilier le développement humain, la préservation de la planète et le soutien aux institutions et aux initiatives citoyennes. Le groupe AFD s'assure de l'alignement de ses opérations grâce à la démarche d'analyse développement durable.

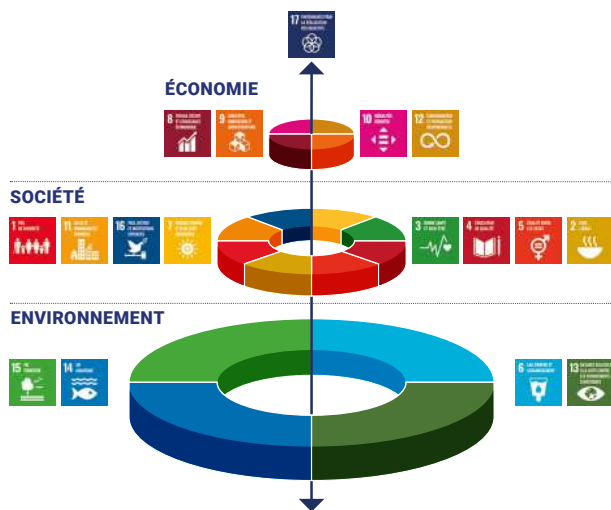
Les opérations du groupe AFD analysées sous le prisme du développement durable

Le groupe AFD analyse les effets estimés de ses opérations sur les trois piliers du développement durable : « planète », « humain », « économie et gouvernance ». Par ce biais, il

cherche à améliorer les impacts des opérations qu'il finance ou met en œuvre sur six dimensions du développement durable : la biodiversité et la gestion des ressources naturelles, le climat (à la fois en matière de transition bas carbone et de résilience au changement climatique), le genre (égalité femmes-hommes), l'économie résiliente et enfin, la gouvernance et la pérennité des effets des opérations.

© Fallhery-Francisco / AFD

LES DIMENSIONS CORRESPONDENT À TROIS PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les notations développement durable qualifient la portée des impacts

Sur chaque dimension du développement durable, les impacts estimés des projets sont évalués selon leur portée :

- impacts négatifs, significatifs **-2** ou résiduels **-1** ;
- impacts neutres **0** ;
- impacts positifs, modérés **+1**, significatifs **+2**, ou structurants **+3**.

Améliorer l'impact des opérations sur le développement durable

Qualifier les impacts au cours de l'instruction permet de mettre en place les mesures pour aligner les opérations aux ODD :

renforcer les impacts croisés entre dimensions et ainsi promouvoir les synergies entre les différentes sphères du développement durable (sociale, environnementale, économique et gouvernance) ;

accroître les impacts positifs des opérations ;

éviter de dégrader les situations sur chacune des dimensions, c'est-à-dire appliquer une approche « ne pas nuire » en matière de développement durable dans la conception des projets.

« Ne pas nuire » : le socle de l'alignement ODD

Les notations négatives mettent en évidence des impacts potentiellement négatifs principalement en lien avec les risques environnementaux et sociaux des projets. L'identification de ces impacts négatifs très en amont de l'instruction permet de prendre des mesures pour les évaluer et les maîtriser. La démarche d'analyse développement durable s'appuie ainsi sur la démarche de maîtrise des risques environnementaux et sociaux. Le Groupe met en place des procédures visant à identifier, prévenir ou atténuer les dommages environnementaux et sociaux, ainsi que les atteintes aux droits humains susceptibles de résulter de ces activités. Si des risques persistent, le projet est susceptible de recevoir une notation négative. Une vigilance accrue sera alors ap-

portée dans la mise en œuvre du projet pour éviter que l'impact négatif potentiel ne se matérialise.

Une démarche

« Groupe »

Une expérience de dix ans à l'AFD

L'analyse développement durable existe depuis dix ans à l'AFD. Dès 2014, avant même l'adoption des Objectifs de développement durable, l'AFD s'est dotée du dispositif « analyse et avis développement durable » pour mieux intégrer les enjeux du développement durable dans les projets qu'elle finance. Dans ce dispositif, l'analyse conduite par les équipes en charge d'instruire les opérations est revue par une équipe indépendante des opérations qui émet un avis formel à l'attention des instances de décision (conseil d'administration ou comités spécialisés). Depuis 2014, environ 1 700 projets de l'AFD ont fait l'objet d'un avis développement durable.

Une application à Proparco et Expertise France depuis 2023

En 2023, Proparco et Expertise France ont adopté une démarche d'analyse développement durable, qui s'appuie sur la même grille d'analyse et les mêmes principes méthodologiques que l'AFD (progressivité des impacts, non-compensation entre dimensions, débat suscité en comité d'octroi ou d'attribution sur la base des notations) tout en étant adaptée aux spécificités de leur métier et de leur organisation. Par exemple, pour Proparco, la modalité de « revue des notations » ne se fait pas sous forme d'avis formel au moment des instances de décision,

mais à travers un bilan annuel au cours duquel les notations développement durable des projets autorisés sont auditées, ce qui permet de valider et d'ajuster les notations développement durable au besoin.

Une démarche commune pour dialoguer avec les clients et partenaires

La démarche d'analyse constitue un socle commun aux trois entités qui permet de faire progresser les pratiques à l'échelle du Groupe et de mutualiser les outils d'analyse et de formation. Vis-à-vis de nos partenaires et clients, partager la même démarche facilite également

le dialogue pour aborder les enjeux de développement durable avec une compréhension commune.

Un outil pour le refinancement durable du groupe AFD

Les notations de l'analyse développement durable sont l'un des critères utilisés pour sélectionner les actifs éligibles au refinancement dans le cadre des émissions obligataires durables (*sustainable bonds*) du groupe AFD défini en 2020. En 2023, les obligations durables de l'AFD ont représenté 43 % du total des 8,030 milliards d'euros empruntés.



En 2023, 94 projets autorisés ont fait l'objet d'une analyse développement durable, pour un montant cumulé de 2,31 milliards d'euros (sur un montant total autorisé de 2,68 milliards d'euros).¹

- En 2024, le périmètre de la notation sera étendu à l'ensemble des projets de Proparco (à l'exception de certains projets d'accompagnement technique instruits par la division en charge de l'accompagnement technique et du mixage des ressources). Les critères de la notation développement durable seront également actualisés afin de les aligner avec la stratégie 2023-2027 de Proparco.
- Dans un objectif de redevabilité et d'apprentissage interne, Proparco réalise chaque année un bilan des notations des projets autorisés.

¹ Les notations de développement durable ont concerné les projets de Proparco à l'exception des garanties ARIZ/EURIZ, de Trade finance, des financements dédiés à l'accompagnement technique et de certains programmes spécifiques (*Bridge Fund by Digital Africa*, les projets *European Financing Partners* (EFP) et *Interact Climate Change Facility* (ICCF) menés par les institutions partenaires).



Le dispositif d'analyse développement durable constitue un outil de dialogue dans le processus d'instruction des projets d'Expertise France. Directement intégré à la procédure d'instruction des projets – comité de développement (CODEV) –, il a pour objectif de susciter un questionnement par les chargés de projet, le plus en amont possible, sur les potentiels impacts des opérations sur le développement durable. Tous les projets mis en œuvre par Expertise France font ainsi l'objet d'une analyse et d'une notation sur les dimensions du développement durable communes au groupe AFD : biodiversité, climat-résilience au changement climatique, climat-trajectoire bas carbone, lien social, genre, gouvernance et économie.

Afin de réaliser l'analyse et la notation du projet, une grille de notation permettant de qualifier la nature des impacts attendus du projet est mise à disposition des chargés de projet. Cette grille est très similaire à celle de l'AFD, à l'exception de la dimension gouvernance qui a été retravaillée chez Expertise France pour mieux intégrer son mandat opérationnel sur la sécurité humaine, la paix et la stabilité.



Quels avis ont été rendus en 2023 ?

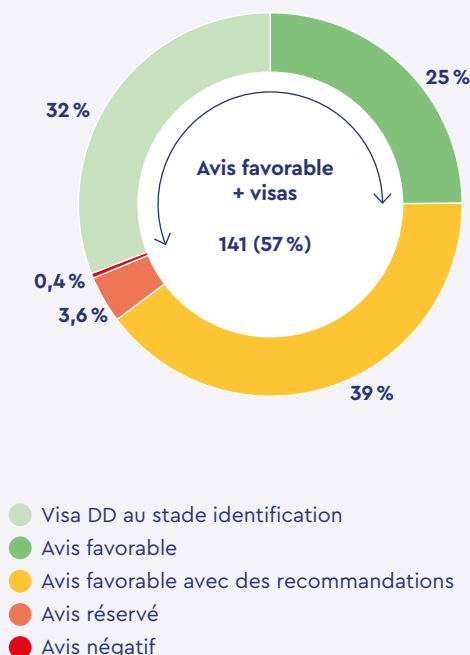
En 2023, 248 projets ont fait l'objet d'un avis développement durable (+14 % par rapport à 2022) pour un montant total d'octrois de 8,7 milliards d'euros, soit 83 % des octrois de l'année.¹

Les enjeux de développement durable ont été considérés comme correctement analysés au cours de l'instruction pour une majorité d'opérations : 57 % d'entre elles, soit 141 opérations, ont reçu un avis favorable². Cette proportion a baissé par rapport à 2022 (recul de 11 points de pourcentage) pour revenir aux niveaux usuels de 2019-2021.

Un avis favorable avec recommandations a été accordé à 39 % des projets. Les recommandations dépendent fortement du contexte du projet et du partenaire bénéficiaire des fonds octroyés. Elles suggèrent des points opérationnels à améliorer mais peuvent aussi porter sur des orientations stratégiques de plus long terme.

Quatre pour cent des projets ont reçu un avis réservé ou négatif, soit dix projets. Ce taux est stable depuis plusieurs années. Les projets visés concernent les secteurs suivants : assainissement, conservation de la biodiversité, agriculture, énergie, gouvernance, éducation et appui à l'entrepreneuriat. Les réserves pointent de potentiels impacts négatifs liés aux risques environnementaux, sociaux,

NATURE DES AVIS DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023



en matière de droits humains et de gouvernance qui pourraient être engendrés par les projets. Un avis négatif a été émis sur une opération de construction de logements pour traduire le risque d'accroissement des inégalités sociales potentiellement engendré par le prêt.

¹ L'avis de développement durable s'applique aux financements dépassant un certain seuil (plus de 1,5 million d'euros pour les subventions et 5 millions d'euros pour les prêts), qui suivent le cycle de financement classique de l'AFD et dont les impacts en termes de développement durable peuvent être évalués. Cela exclut notamment le dispositif pour le financement des organisations de la société civile, le guichet de financement pour les collectivités locales françaises, les fonds spéciaux hébergés par l'AFD (Fonds français pour l'environnement mondial, Fonds d'innovation pour le développement) et les aides budgétaires globales pour le compte de l'État français.

² Dont 32 % de visas développement durable. Les visas développement durable sont accordés dès l'identification pour des projets qui ne présentent pas d'enjeux en matière de développement durable. Les projets sont octroyés sans qu'un avis formel indépendant de développement durable soit émis avant l'octroi.

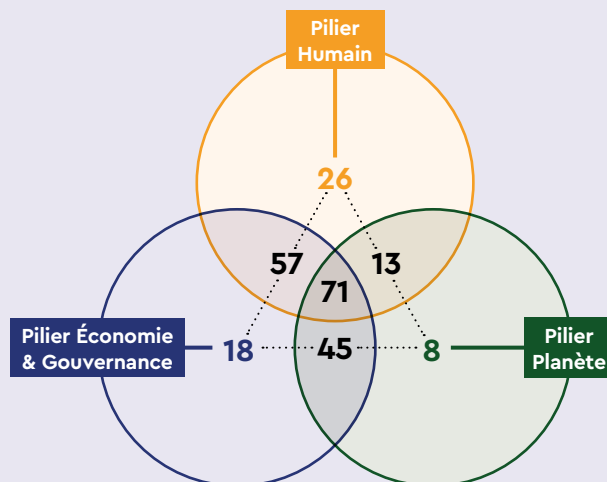
Réconcilier le développement humain et la préservation de la planète

tout en soutenant les citoyens et les institutions

L'AFD cherche à croiser impacts sociaux, environnementaux, économiques et de gouvernance dans les projets qu'elle finance. En 2023, un tiers des projets (71) ayant reçu un avis développement durable sont considérés comme « **multidimensionnels** », c'est-à-dire qu'ils ont un impact estimé significatif ou structurant sur au moins une dimension de chacun des trois piliers (« planète », « humain » et « économie & gouvernance »). Cette proportion est stable depuis 2019 (entre 29 et 36 %).

Plus largement, les trois quarts des projets, soit 186 projets, ont une contribution estimée significative ou structurante (+2 ou +3) sur au moins une dimension des deux piliers du développement durable.

LES PROJETS MULTIDIMENSIONNELS FINANCÉS PAR L'AFD EN 2023



Les projets au centre (71) du schéma sont les projets qui enregistrent une notation +2 ou +3 sur au moins une dimension des trois piliers « planète », « humain », « économie et gouvernance ».

Les projets au croisement entre les piliers sont ceux qui enregistrent une

notation +2 ou +3 sur au moins une dimension des deux piliers concernés. Par exemple, treize projets ont une notation +2 ou +3 sur au moins une dimension des piliers « humain » et « planète », mais n'ont pas de notation +2 ou +3 sur le dernier pilier « économie et gouvernance ».



© Fabien Dubessay

Améliorer l'accès à l'eau potable à Maurice

La République de Maurice fait face à des défis croissants en matière de gestion des ressources en eau. Malgré les efforts des autorités, les services d'eau potable et d'assainissement restent partiellement assurés. En partenariat avec l'AFD, un prêt de 200 millions d'euros associé à une subvention de 2 millions d'euros est alloué pour piloter une nouvelle politique de l'eau alignée sur l'Agenda 2030 pour le développement durable, intégrant l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales. Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des 1,3 million d'habitants, à mettre en place une gestion intégrée des ressources en eau et à réduire les disparités territoriales en matière d'accès aux services de base entre l'île Maurice et l'île Rodrigues. Cette initiative contribuera à assurer un accès équitable à l'eau potable et à l'assainissement, tout en préservant la biodiversité et en renforçant la résilience face aux changements climatiques.

Élaborer des stratégies bas carbone de long terme pour la transition juste

L'Accord de Paris sur le climat et le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal ont souligné l'importance pour les pays de concevoir des trajectoires de transformation de long terme. Pour être réalistes, ces trajectoires doivent tenir compte des changements institutionnels, socio-économiques et technologiques. Depuis 2018, l'AFD accompagne les acteurs publics dans une quinzaine de pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de scénarios de long terme alliant les enjeux socio-économiques aux enjeux climatiques. Cette nouvelle subvention de 10 millions d'euros approuvée en 2023 vise à renforcer les capacités des acteurs publics et s'appuiera notamment pour cela sur les outils mis en œuvre dans le cadre des premières tranches de la Facilité 2050 ou développés par l'AFD (modèles GEMMES¹, ESTEEM², ESGAP³ en particulier).

© Chris Liverani / Unsplash



1 General Monetary and Multisectoral Macrodynamics for the Ecological Shift – outil de modélisation macro-économique.

2 Exposure to Structural Transition in an Ecological-Economic Model – outil de modélisation sur les risques de transition.

3 Environmental Sustainability Gap – outil de suivi de la soutenabilité environnementale.

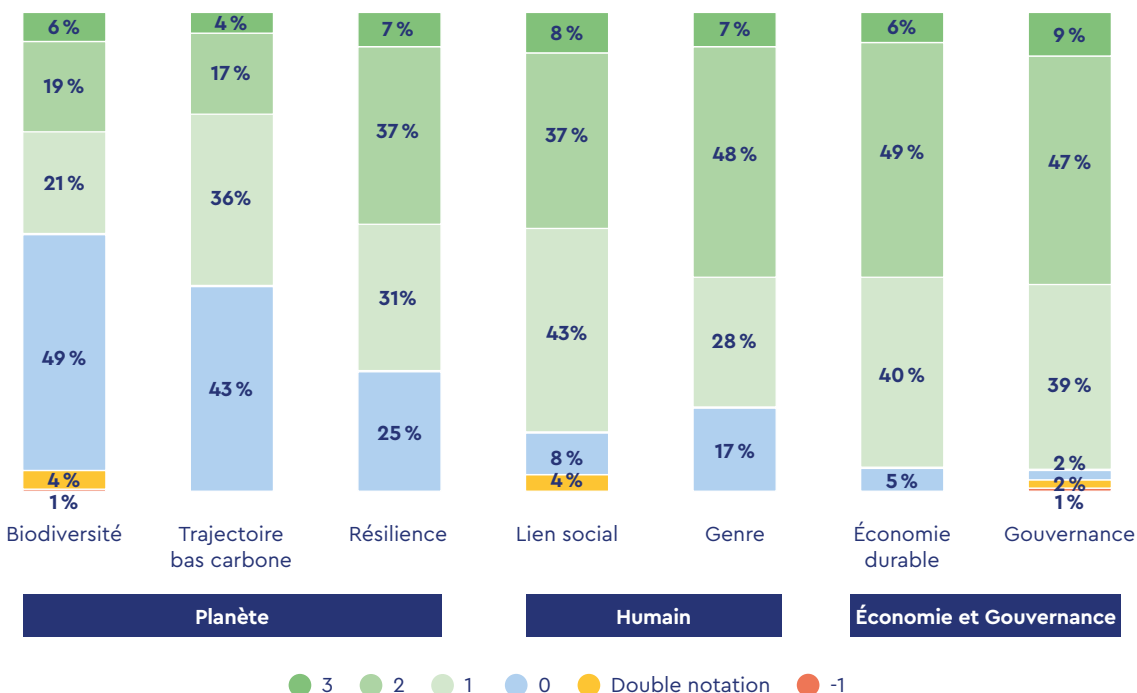
Augmenter la part des projets à impacts transformationnels

Le dispositif d'analyse et d'avis développement durable qualifie la contribution attendue des projets sur chacune des dimensions du développement durable en tenant

compte de la progression des impacts : du -2 pour les projets qui présentent un effet de verrouillage ou des impacts négatifs au +3 pour les projets à impacts transformation-

nels. En 2023, les 248 projets examinés dans le cadre du dispositif « analyse et avis développement durable » ont reçu les notes suivantes :

RÉPARTITION DES NOTES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR DIMENSION EN 2023 (% par nombre de projets)



Pilier « planète »

Les impacts positifs attendus des projets sur le pilier environnemental (biodiversité et climat) sont plus modestes que ceux estimés pour les deux autres piliers, mais augmentent régulièrement depuis 2018. Sur l'ensemble des dimensions du pilier, la part des octrois à impacts significatifs et structurants augmente continuellement.

57 %

En 2023, 57 % des projets visent à accompagner la trajectoire bas carbone des pays ou partenaires à travers l'activation d'au moins un levier parmi les trois suivants :

- une mesure technique qui permet une efficacité carbone à long terme ;
- la mobilisation d'acteurs financiers et privés pour accroître le financement de la trajectoire bas carbone dans le pays ;
- le soutien à une politique publique en faveur d'un développement bas carbone.

44 %

44 % des projets ont des impacts significatifs et structurants attendus sur la résilience au changement climatique.

25 %

25 % des projets visent la préservation de la biodiversité et une meilleure gestion des ressources naturelles, en tant qu'objectif secondaire ou principal.

Mieux protéger les États et leur population

contre les risques climatiques

Améliorer la résilience financière des États face aux chocs climatiques est un enjeu croissant face à l'augmentation des événements climatiques extrêmes.

À travers une subvention de 20 millions d'euros, l'AFD soutient l'initiative de « bouclier mondial contre les risques climatiques » (*Global Shield*). L'opération, lancée à l'initiative de l'Allemagne en 2022, vise à développer des solutions d'assurance contre les risques climatiques à destination des États les plus vulnérables et leur population. Elle traduit la mobilisation des bailleurs dans l'appui au développement des mécanismes assurantiels en réponse au sujet des pertes et préjudices.

Pilier « humain »

45 %

En 2023, près de la moitié des 248 projets analysés devrait contribuer de manière significative à la réduction des inégalités multidimensionnelles et au renforcement de l'inclusion (dimension Lien social).

Cette proportion est en recul de 10 points de pourcentage par rapport à l'année 2022. Le rehaussement des ambitions sur la notation lien social depuis 2022 peut expliquer en partie cette baisse.

55 %

55 % des projets examinés par le dispositif d'analyse ont un objectif secondaire ou principal dédié à l'autonomisation des femmes et à la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes (CAD1 et CAD2 selon les critères de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).



Soutenir l'éducation au Cameroun

Le système éducatif au Cameroun est confronté à des défis importants, avec des indicateurs de couverture scolaire et de scolarisation au primaire qui stagnent voire reculent. Pour répondre à ces défis, le soutien au programme d'appui budgétaire sectoriel Éducation 2023-2025 a pour objectif d'accompagner l'État camerounais dans l'amélioration de la couverture scolaire et des conditions d'apprentissage des élèves du primaire, ainsi que dans l'augmentation de la qualité des enseignements et de la gestion globale du système éducatif. Ce programme cible en priorité les services éducatifs des zones d'éducation prioritaire et les régions où la sous-scolarisation est la plus forte. En concentrant ses efforts sur l'inclusion des populations les plus vulnérables, le programme vise à offrir à chaque enfant la possibilité d'accéder à une éducation de qualité, quel que soit son milieu social.



© Rodrig Mbock

Pilier « économie et gouvernance »

54 %

En 2023, 54 % des projets devraient contribuer de manière substantielle à une transition vers une économie plus durable et résiliente.

56 %

56 % des projets ont une contribution estimée significative ou transformationnelle sur la dimension gouvernance et pérennité des effets du projet, ce qui signifie que, *a minima*, le projet a des effets importants et

pérennes sur le cadre institutionnel. Cela traduit une action forte de l'AFD sur le renforcement des acteurs et l'inclusion de la société civile.



© Elea Barjavel / Pixabay

Appuyer le Maroc dans l'opérationnalisation de sa transition budgétaire verte

Le Royaume du Maroc s'illustre par sa volonté politique en matière de climat. Afin de contribuer aux efforts du ministère des Finances dans le financement de la transition verte, l'AFD appuie un programme, en collaboration avec la Banque mondiale, qui vise à aligner la politique budgétaire et les outils de gestion des finances publiques aux enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Cela devrait notamment permettre la mise en place d'un cadre pour de futures émissions vertes ou durables, le déploiement d'une commande publique « verte », ou encore un étiquetage climat du budget.

En appui aux politiques publiques, ce financement budgétaire de 80 millions d'euros associé à une subvention de 2 millions d'euros devrait avoir des impacts transformationnels multidimensionnels, à la fois institutionnel et économique, en faveur du climat.

Climat, biodiversité, égalités : des indicateurs au vert

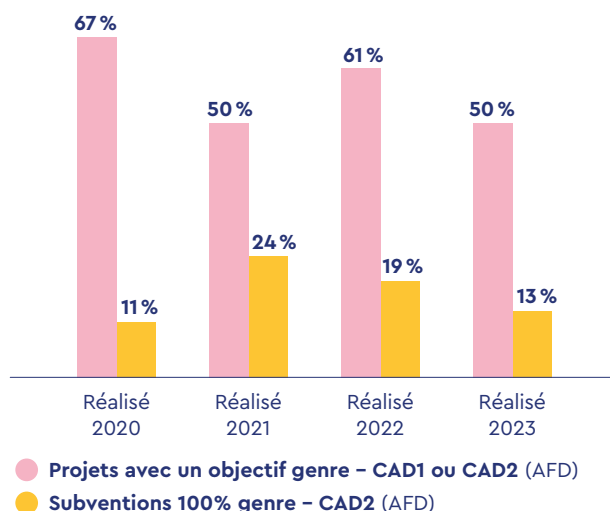
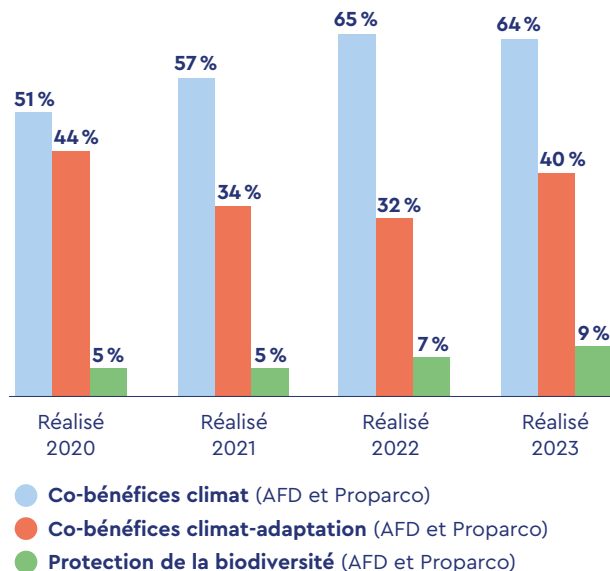
Indicateurs 9 (co-bénéfice climat), 10 (co-bénéfice climat-adaptation) et 11 (biodiversité États étrangers et Outre-mer)

Face aux impacts croissants et particulièrement sévères du changement climatique dans les pays en développement, soutenir **l'adaptation et la résilience des zones les plus exposées** est au cœur de l'action du Groupe. Ainsi, la part des autorisations d'engagement dans les États étrangers ayant un co-bénéfice climat-adaptation a atteint 2,8 milliards d'euros en 2023. Ces résultats sont en cohérence avec l'Accord de Paris et les orientations de la loi du 4 août 2021 sur l'équilibre à atteindre entre atténuation et adaptation. Ces financements ont soutenu des projets de gestion des ressources en eau et d'assainissement et d'agriculture durable, de prévention et de gestion des risques climatiques (systèmes d'alerte, montées des eaux, inondations) ainsi que des réformes de politiques publiques climatiques – avec la création d'une plateforme pays sur le climat au Bangladesh notamment.

La montée en puissance de la **finance biodiversité**, – en ligne avec les ambitions de la France et les engagements internationaux (Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal) – représente plus de 6 % des engagements du Groupe en moyenne sur la période 2020-2023. En 2023, la finance biodiversité s'élève à 1,1 milliard d'euros, un résultat exceptionnel qui permet au Groupe d'atteindre les engagements de la feuille de route biodiversité 2019-2022, deux ans avant l'échéance fixée (2025).

Indicateurs 20 et 21 (part projet égalité hommes-femmes, CAD1, CAD2 et autorisations d'engagement en subventions marquées CAD 2)

La part des engagements de l'AFD ayant pour **objectif la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes (volumes marqués CAD1 et CAD2¹)** s'est élevée à 4,7 milliards d'euros en 2023. En 2023, l'AFD a investi 324 millions d'euros au total (en prêts et en subventions) dans des projets marqués CAD2.



1 Les projets/programmes marqués « Objectif significatif » ou « Objectif principal » (valeurs 1 ou 2) sont comptabilisés par le CAD au titre de l'aide orientée vers l'égalité femmes-hommes.

Les financements

climat et biodiversité

Les financements pour le climat en 2023 s'élèvent à 7,5 milliards d'euros dans les États étrangers et les Outre-mer, soit 62 % des engagements¹.

Dans les États étrangers, l'AFD et Proparco ont approuvé 266 projets en faveur du climat, pour un montant total de 7,5 milliards d'euros de finance climat, soit 64 % des engagements². Le Groupe dépasse donc l'objectif de 50 % pris en 2012 et renouvelé dans sa stratégie Climat et Développement.

Les projets climat dans les États étrangers financés en 2023 touchent à deux domaines :

- l'atténuation du changement climatique : 4,5 milliards d'euros de financements ;
- l'adaptation aux impacts du changement climatique : 3 milliards d'euros de financements, soit 40 % de la finance climat (pour un objectif fixé à 33 %).

En particulier, 163 projets d'atténuation dans les États étrangers contribueront à éviter 2,7 Mteq CO₂³ chaque année tout au long de leur durée de vie.

La finance biodiversité, ou positive pour la nature, s'élève quant à elle en 2023 à 1,134 milliard d'euros. C'est une augmentation très importante, de 54 % par rapport à 2022 (736 millions d'euros), et le montant est supérieur à l'objectif de 1 milliard d'euros fixé pour 2025, représentant 9,4 % de l'activité du groupe AFD et un total de 124 projets.

Cette quantification de la finance biodiversité est obtenue avec une nouvelle méthode de comptabilisation (Nature+)⁴ appliquée depuis 2022 et qui vise à qualifier les projets en fonction de leur intentionnalité vis-à-vis de la biodiversité au moyen de six leviers et d'une pondération associée et non plus par simple correspondance sectorielle. Cette méthode de suivi et de calcul de la finance biodiversité a été développée en interne par l'AFD en s'appuyant sur le nouveau Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) adopté à Montréal en décembre 2022.

Le groupe AFD a engagé 2,6 milliards d'euros de financement climat ayant des co-bénéfices pour la biodiversité dans les États étrangers, soit +36 % par rapport à 2022. Cette finance climat convergente représente 37 % des financements climat en 2022, pour un objectif fixé à 30 %.

Du côté biodiversité, le programme BIODEV2030 porté par Expertise France a poursuivi son déploiement en 2023, pour un montant de subvention de 10 millions d'euros. La phase 1 du projet (2019-2023) visait à accompagner 16 pays pilotes (dont 13 en Afrique) dans l'intégration transversale de la biodiversité dans les secteurs à fort potentiel de développement et soutenir la formulation d'engagements volontaires. La phase 2 (2023-2026) contribuera à la mise en œuvre de ces engagements dans les politiques publiques.



Le Groupe et I4CE

Parmi les nombreuses actions du Groupe en faveur du soutien de la recherche pour le climat et la nature, l'AFD a signé un partenariat de trois ans avec le *think tank* *Institute for Climate Economics* (I4CE) pour 180 000 euros. L'objectif est de contribuer au développement de ses

travaux à l'échelle internationale et dans les pays en développement, notamment *via* l'initiative « Mainstreaming Climate in Financial Institutions », dont le *think tank* assure le secrétariat et à laquelle l'AFD participe avec une cinquantaine d'institutions financières publiques et privées autour des enjeux climatiques.

1 Hors C2D, FAPS, FEXTE, FICOL, FID, FFEM, garanties.

2 En 2022, le groupe AFD avait approuvé 251 projets en faveur du climat, pour un montant total de 5,6 milliards d'euros de financements.

3 Somme des émissions prévisionnelles annuelles de gaz à effet de serre (GES) évitées grâce aux projets contribuant à l'atténuation du changement climatique approuvés par les instances dans l'année, relatifs aux opérations de l'AFD et de Proparco dans les États étrangers dans le périmètre d'outils financiers faisant l'objet de redevabilité sur la finance climat (exclus : annulation de dette (C2D), aides budgétaires globales (ABG), garanties de portefeuille, FEXTE, FICOL, FAPS). Seules sont comptabilisées les émissions des projets où l'établissement d'un bilan carbone est possible et pertinent au moment de l'autorisation d'engagement. En particulier, les bilans carbone ne sont pas réalisés lorsque les émissions précises du projet ne peuvent être quantifiées (p. ex. : financements budgétaires de politiques publiques, petit projet d'assistance technique). Lorsque trop peu d'informations sont disponibles pour réaliser un bilan carbone et que les experts déterminent grâce à leur expérience que les émissions de CO₂ de seraient non significatives, ces projets sont également exclus du périmètre de redevabilité carbone.

4 Finance Nature+ : principes de comptabilisation de la finance positive pour la nature et la biodiversité : <https://www.afd.fr/fr/ressources/finance-nature-plus>.

En matière de

réduction des inégalités

multidimensionnelles

- En 2023, presque 50 % des octrois de l'AFD visent à réduire les inégalités multidimensionnelles (projets notés +2 ou +3 sur la dimension « Lien social : réduction des inégalités et inclusion »)⁵.
- Financée par la Direction générale des partenariats internationaux (INTPA) de la Commission européenne et mise en œuvre par l'AFD, la Facilité de recherche sur les inégalités⁶ a continué à mobiliser en 2023 des partenaires internationaux autour de la recherche sur les inégalités dans les pays à revenus faible et intermédiaire.
- L'*inequality marker* (I-Marker)⁷ de la Commission européenne, lancé en juin 2023, a été intégré par l'AFD avec notamment l'élaboration d'une grille d'équivalence avec la notation de l'analyse développement durable.

En matière de réduction des inégalités de genre

Le Conseil présidentiel pour le développement (CPD) du 5 mai 2023 puis le Comité interministériel de la coopération internationale et du dé-

veloppement (CICID) de juillet 2023 ont fixé 10 objectifs prioritaires à la stratégie de coopération internationale de la France, dont « Promouvoir les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes, notamment en soutenant les organisations féministes et les institutions de promotion des droits des femmes ».

L'AFD a continué en 2023 à contribuer à la stratégie française de promotion des droits des femmes et de l'égalité de genre :

- En 2023, la part des engagements de l'AFD avec un objectif de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes (volumes marqués CAD1 et CAD2⁸) s'est maintenue par rapport aux années précédentes à un niveau de 50 % (soit 4,7 milliards d'euros).
- L'AFD maintient son engagement aux côtés des organisations féministes à travers les projets financés par le Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF). En 2023, 38 millions d'euros de subventions ont été engagés grâce à l'AFD pour un objectif de 35 millions d'euros. À ce titre, deux appels à projets sur les enjeux de l'hygiène menstruelle (10 millions d'euros) et sur l'autonomisation économique des femmes et personnes LGBTQIA+ (10 millions d'euros) ont été lancés à destination de la société civile.

Proparco, quant à elle, s'est associée depuis 2018 avec cinq autres institutions de financement du développement du G7 pour mettre en œuvre l'initiative 2X Challenge. L'objectif du 2X Challenge est de mobi-

liser le secteur privé pour contribuer à l'essor des femmes comme entrepreneures, dirigeantes d'entreprise, employées et comme consommatrices de produits et services qui favorisent leur participation économique. La deuxième phase du 2X Challenge s'est achevée fin 2022⁹, et a permis à 20 Institutions de financement du développement (DFI) et banques multilatérales de mobiliser 16,3 milliards de dollars (pour une cible initiale de 15 milliards de dollars) en faveur de projets 2X.

Afin d'enrichir son approche en faveur de la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes, Proparco a également initié plusieurs travaux : le renforcement des critères du 2X, le développement d'une approche envers les risques liés aux violences basées sur le genre (VBG) et le développement d'une offre d'accompagnement technique et de sensibilisation destinée à mieux intégrer les questions liées au genre dans les pratiques de nos clients.

Sur le plan de l'égalité de genre, Expertise France s'inscrit dans la stratégie de diplomatie féministe de la France et du plan d'action de l'UE sur l'égalité de genre et l'émancipation des femmes dans l'action extérieure 2021-2025 (GAP III).

Expertise France (EF) vise donc l'intégration du genre de façon transversale dans chacun de ses domaines d'intervention, à tous les niveaux et à toutes les étapes du développement de ses projets. EF contribue ainsi à l'atteinte de l'ODD 5 consacré à l'égalité entre les sexes.

5 Périmètre de l'analyse et avis développement durable de l'AFD, soit 248 opérations analysées et octroyées 2023.

6 [Une facilité de recherche pour mieux comprendre les inégalités.](#)

7 [EC LAUNCHED THE INEQUALITY MARKER! | Capacity4dev](#) (europa.eu).

8 Les projets/programmes marqués « Objectif significatif » ou « Objectif principal » (valeurs 1 ou 2) sont comptabilisés par le CAD au titre de l'aide orientée vers l'égalité hommes-femmes.

9 Les résultats sur l'atteinte collective par 20 DFI de la cible de 15 milliards de dollars n'est pas disponible à la date de publication de ce rapport.

Aux côtés de l'Union internationale

pour la conservation de la nature (UICN)

La France et l'AFD entretiennent des liens depuis 2005 avec ce réseau environnemental international, via des partenariats successifs. L'AFD contribue au financement et à la mise en œuvre d'un accord-cadre sur la période 2021-2024, avec pour objectifs : l'accélération, le déploiement et la mise en œuvre large de Solutions fondées sur la Nature (SFN), la promotion de pratiques agro-

écologiques, en vue d'assurer la santé des terres, la promotion d'économies bleues durables et inclusives, et la conservation des aires marines protégées. L'AFD coopère avec UICN via différents projets (BIODEV, Kiwa, Smart DESERT etc.). En 2023, le réseau et l'AFD ont travaillé à la mise à l'échelle des SFN dans l'ensemble des secteurs d'intervention de cette dernière, sur la base d'une identification des projets de SFN dans le portefeuille de l'AFD.

L'AFD a financé en 2023 des projets dans les secteurs du sport et de la culture à fort impact social.

Dans le secteur « sport et développement », l'année 2023 est marquée par une activité record avec 12 projets engagés pour un montant total de 58 millions d'euros. La majorité des financements s'inscrit dans la priorité stratégique de l'AFD de financer la rénovation d'infrastructures sportives de proximité, afin de promouvoir la pratique du sport pour toutes et tous. Dans ces projets, une attention particulière est portée aux enjeux de gestion, d'entretien et

d'animation afin de garantir des infrastructures sportives durables et inclusives. Une part conséquente du financement en 2023 se concentre également sur des actions de formation et de renforcement des capacités des acteurs sportifs, par exemple les fédérations sportives locales, afin d'accompagner la professionnalisation du secteur.

Concernant les industries culturelles et créatives (ICC), l'AFD a poursuivi ses activités pour un total d'engagements de 25 millions d'euros en 2023. Ce financement a permis l'émergence de projets pour la réhabilitation et la valorisation

du patrimoine, le développement des formations professionnelles ainsi que l'appui à l'entrepreneuriat, dans le but de soutenir les pays bénéficiaires dans leurs politiques de démocratisation culturelle. L'AFD a également accompagné le développement de filières ICC innovantes (audiovisuel, cinéma, télévision, univers immersifs, édition) en Afrique sous l'égide du président de la République avec la participation au Forum Création Africa. Enfin, l'AFD soutient le projet de coopération muséale Afrique-Europe, qui vise à renouveler les relations des musées des deux continents et à identifier de nouvelles pistes de coopération.

Pour elles : le sport et la culture

contre les inégalités de genre

Le projet « Pour elles – Sport et Culture » en République démocratique du Congo vise à améliorer la qualité de vie des jeunes filles par la promotion et l'accès aux pratiques sportives et culturelles.

Il comprend la réhabilitation d'infrastructures sportives et culturelles et la formation d'acteurs qui assureront la gestion et l'animation de ces infrastructures.

Le projet devrait permettre à plus de 3 000 filles d'accéder aux activités sportives et culturelles et de renforcer les capacités de plus de 200 acteurs de l'écosystème. Il est porté par Expertise France, en lien avec les ministères congolais concernés (Sport, Culture, Genre).

En utilisant le sport et la culture comme leviers d'amélioration des conditions des jeunes et des filles, le projet contribue à prévenir les décrochages scolaires et à renforcer la cohésion sociale et l'insertion professionnelle.

La cartographie

des ODD,

les résultats 2023

L'AFD s'est dotée depuis 2020 d'un outil dédié, le Phare ODD, pour cartographier les flux financiers et leur contribution aux ODD sectoriels et transversaux. Les éléments figurés ci-contre présentent les résultats produits par les projets en cours d'exécution financés par le groupe AFD.

La caractérisation des flux financiers vers les ODD se fonde sur les codes et marqueurs de l'OCDE, mais aussi sur la métrique interne d'alignement aux ODD qu'est le dispositif «analyse et avis développement durable». Ces analyses permettent une vue globale, par secteur ou par géographie, de la façon dont l'AFD contribue à chaque ODD à travers les actions financées.

L'alignement aux ODD fait aussi partie du modèle économique du groupe AFD, avec l'objectif d'assurer 100 % du refinancement de son activité en prêts sur les marchés « ODD » et en mobilisant des investisseurs en recherche d'actifs durables. Le Phare ODD est également l'outil qui permet d'automatiser et de sécuriser la production de ce pool d'actifs. Ce dernier est généré par l'application d'une sélectivité forte sur l'absence totale d'impacts résiduels négatifs des opérations financées.

Contribution aux ODD sectoriels



1,4 million d'exploitations
familiales agricoles dont les performances économiques ont été améliorées



70,6 millions de personnes
dont l'accès aux soins a été amélioré



343 000 bénéficiaires
de formations professionnelles et techniques



12,6 millions de personnes
bénéficiant d'un service d'alimentation en eau potable géré en toute sécurité



3 800 MW d'énergies
renouvelables installées ou réhabilitées (en mégawatt)



4 000 km de voies
terrestres (routières/ferroviaires) interurbaines créées ou réhabilitées



47 millions d'habitants
et usagers des villes dont la qualité de vie a été améliorée

17 Objectifs pour sauver le monde

Les Objectifs de développement durable (ODD) nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les Objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030.

Contribution aux ODD transversaux



59 millions de bénéficiaires
de biens et services essentiels



1,5 million de femmes
dont la situation a été améliorée au regard du genre (accès aux biens et services économiques et aux bénéfices du développement)



13 000 entreprises
bénéficiaires d'appuis au recrutement, à l'amélioration de la qualité des emplois ou à la prise en compte du genre



41 millions de personnes
bénéficiant d'une meilleure protection sociale



631 000 exploitations
familiales agricoles en conversion vers des systèmes agroécologiques



49 millions de personnes
dont la résilience climatique est accrue par le projet



1,3 million d'hectares
bénéficiant de programmes de conservation/restauration de la biodiversité marine



33 millions d'hectares
bénéficiant de programmes de conservation/restauration de la biodiversité terrestre



1 700 institutions
bénéficiant d'une action de renforcement de capacités (niveau ministériel/infraministériel)



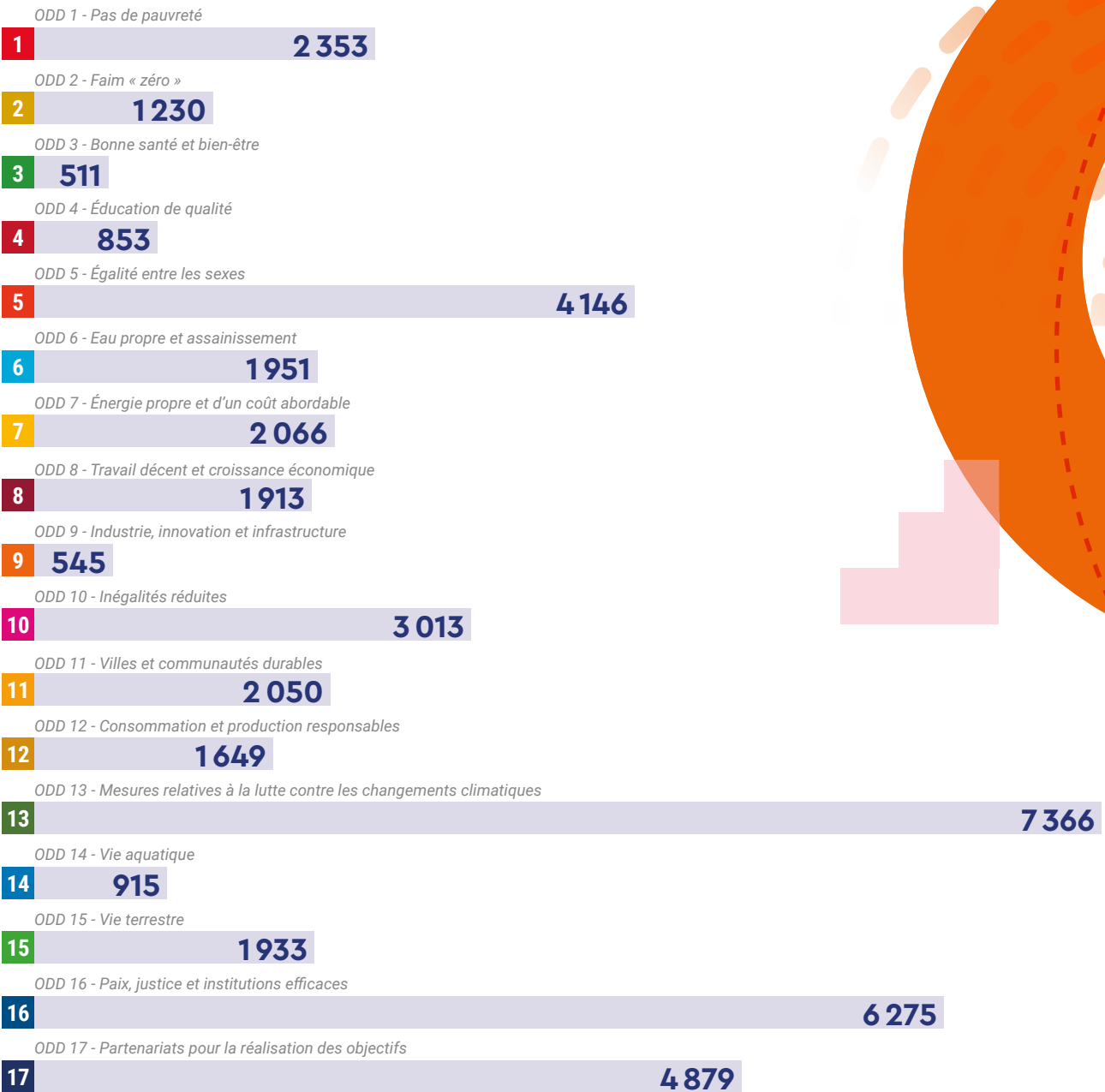
2 200 partenaires
issus de la société civile, formels ou informels, impliqués dans le projet

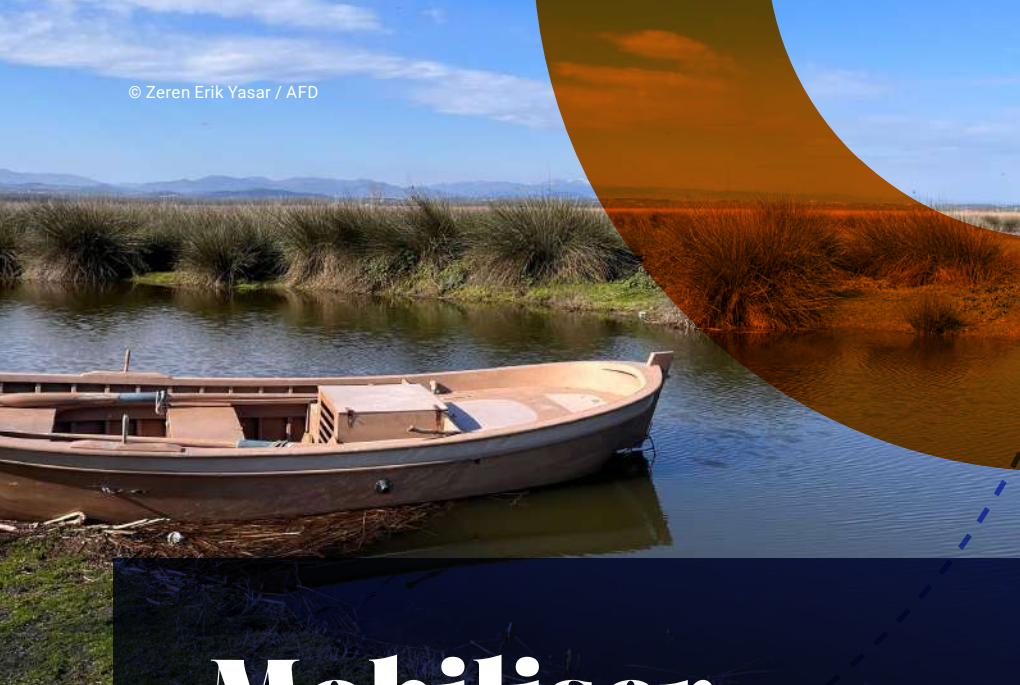
L'alignement aux ODD est avant tout une exigence factuelle et repose donc sur la mesure et le suivi des résultats et impacts de développement. Les données présentées ci-après représentent les résultats obtenus en 2023 grâce aux plus de 2000 projets en cours d'exécution.

Dans le cadre de sa nouvelle politique de redevabilité, l'AFD met en place un dispositif renouvelé et aux standards de l'investissement solidaire et durable pour le suivi des résultats et impacts de développement.

La somme des autorisations d'engagements présentée ci-dessous dépasse le total des engagements du Groupe, de nombreux financements ayant des résultats sur plusieurs ODD. Cependant, elle permet de visualiser la concentration des efforts par ODD.

Part du montant global des projets attribués aux ODD
En millions d'euros





Mobiliser pour plus d'impacts

Pour amplifier son action et contribuer à l'atteinte des ODD, le groupe AFD soutient et mobilise, à ses côtés, les acteurs et forces de changement, à travers trois axes complémentaires.

La mobilisation financière. Réaliser les ODD, c'est accélérer l'effort de mobilisation pour aligner le système financier sur l'agenda du développement durable, c'est-à-dire pour rendre durable l'ensemble de la finance mondiale, financer les biens communs et investir davantage dans les pays et populations les plus vulnérables. En réponse aux objectifs fixés par le CPD et le CICID en 2023, cette réorientation vers les ODD d'une plus grande partie des financements disponibles, publics et privés, nationaux et internationaux fait désormais partie du mandat du groupe AFD.

La mobilisation citoyenne, aux côtés des forces de la Nation (société civile, jeunesses, leaders d'opinion, citoyens), comme autant de leviers d'action du changement.

La mobilisation des savoirs, de la technologie et de l'expertise, en complément des instruments financiers, pour accompagner les investissements. Il s'agit, pour le groupe AFD, de soutenir, partager et valoriser les savoirs et innovations, qu'il s'agisse d'expertises pour expliquer ou orienter, ou de savoir-faire pour mettre en œuvre les projets et mesurer leurs résultats et leurs impacts.



© Linus Escandor II

**Entreprises,
collectivités territoriales,
Europe, OSC,
une forte mobilisation**

En juillet 2023, le CICID a donné une nouvelle priorité stratégique et politique à la mobilisation des acteurs français publics et privés au service de la politique d'investissement solidaire et durable (ISD) de la France, dans le respect du déliement de l'aide.

En 2023, 73 % des projets de l'AFD en exécution ont impliqué au moins un acteur français public ou privé¹ (entreprises, bureaux d'études, établissements publics, collectivités territoriales, association, etc.). Ce ratio confirme la position de l'AFD comme vecteur privilégié de projection de l'expertise française au service de la politique d'ISD.

**Une empreinte française
significative dans
les opérations de l'AFD²**

En 2023, les marchés générés par les financements de l'AFD ayant donné lieu à des appels d'offres internationaux (AOI) se sont élevés à 1,2 milliard d'euros, soit une augmentation du volume de près de 20 % par rapport à 2022.

Les entreprises françaises se sont fortement mobilisées sur ces marchés internationaux avec un taux de participation de 58 % en 2023.

L'AFD s'appuie sur une coordination forte avec les principales organisations professionnelles représentatives du secteur privé comme le MEDEF International, Syntec-Ingénierie ou encore le Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN). En 2023, le dialogue collectif a été renforcé pour une meilleure compréhension mutuelle de nos institutions

et de nos outils, dans le strict respect du déliement de l'aide publique en développement.

La coopération avec plusieurs établissements publics français majeurs et actifs à l'international a aussi été consolidée. En 2023, le groupe AFD a poursuivi ses échanges opérationnels et d'expertise avec le Bureau des ressources géologiques et minérales (BRGM), l'organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale (Cirad) ou encore avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

1 Enquête Empreinte France 2023. Cet indicateur comptabilise, indépendamment de la taille financière des opérations, les implications des acteurs français dans les projets de l'AFD en exécution au 31/12/2023 (bénéficiaires directs ou indirects des financements – adjudicataires de marchés, porteurs de projets, bénéficiaires de financements, etc. – ou mobilisés activement – participation à des appels d'offres, etc.). Les opérations faites dans les Outre-mer, celles du FFEM et de Proparco et sur l'initiative OSC sont exclues de l'enquête.

2 Enquêtes marchés 2023. Sur le périmètre de l'aide-projet, sont pris en compte : les marchés de travaux et fournitures supérieurs à 1 M€ ; les marchés de prestations intellectuelles supérieurs à 100 k€ et les contrats attribués à Expertise France et ceux passés sur délégation des fonds UE supérieurs à 15 k€. Les opérations faites dans les Outre-mer, celles du FFEM et de Proparco et sur l'initiative OSC sont exclues de l'enquête.





La coopération décentralisée, un lien entre les territoires

Une action renforcée

Cette année, l'AFD a octroyé 12 millions d'euros en appui à 13 projets de coopération décentralisée, une enveloppe en augmentation de près de 10 % par rapport à 2022. Autant de projets qui appuient la valorisation de l'expertise des collectivités françaises, tout en permettant à celles-ci d'enrichir leurs propres politiques publiques au contact des collectivités des pays d'intervention du Groupe, au Laos (Syndicat mixte de gestion de la grotte Chauvet et Région Centre-Val de Loire), en Colombie (ville de Crolles) ou au Sénégal (Communauté d'agglomération de Grand Paris Sud), par exemple.

L'année 2023 a également été celle du lancement d'une consultation sur la coopération des collectivités d'Outre-Mer dans l'objectif d'améliorer l'outil FICOL pour ces collectivités. C'est aussi l'année du premier octroi visant à consolider en France un environnement propice au maintien et à l'amplification de la coopération décentralisée. Cité Unies France, partenaire de longue date,

a ainsi bénéficié d'un financement pour consolider et enrichir son dispositif d'amorçage de l'action extérieure des collectivités.

Au-delà du Sahel

La suspension des activités de l'AFD au Burkina Faso et au Niger a entraîné de nombreux réajustements de projets. Au regard de l'importance des pays sahéliens pour la coopération décentralisée française et en particulier le Mali et le Burkina Faso, l'AFD a initié un dialogue avec une trentaine de collectivités partenaires sur les perspectives de la coopération décentralisée dans la zone. L'occasion d'identifier, avec elles, des pistes de redéploiement dans d'autres zones géographiques et d'adapter au mieux son offre d'accompagnement, au plus près des demandes et besoins des collectivités françaises.



Focus sur la FICOL

La Facilité de financement des collectivités territoriales (FICOL) permet aux collectivités françaises de porter des projets de coopération décentralisée ambitieux. Elle s'adresse aux collectivités de tout échelon et finance des projets favorisant le dialogue sur des sujets de développement commun (formation professionnelle, développement urbain, environnement, etc.) dans l'esprit des ODD.

Les projets doivent se dérouler à l'étranger, et être cohérents avec les orientations de l'AFD. Le financement de l'AFD est compris entre 200 000 euros et 2 millions d'euros, et les collectivités et leurs partenaires doivent apporter au minimum 30 % du financement du projet. Le financement est pluriannuel, avec une durée maximale de trois ans.



Les OSC et le Groupe

En 2023, le Groupe a continué de renforcer ses liens avec les organisations de la société civile (OSC) françaises et locales. L'ensemble des dispositifs ouverts aux OSC au sein du groupe AFD ont octroyé en 2023 près de 444 millions d'euros, via 387 octrois, au bénéfice de 323 OSC, dont 50 % au profit d'OSC locales. Dans le cadre du dispositif « Initiatives OSC », l'AFD a ainsi cofinancé 161 projets à travers 162 OSC françaises et 20 OSC locales pour un montant global de 163 millions d'euros (versus 139 millions d'euros en 2022).

Par ailleurs, les OSC ont mobilisé 152 millions d'euros supplémentaires en provenance d'autres financeurs (publics et privés), de l'expertise et de l'engagement bénévole (citoyen). Pour la deuxième année consécutive, en 2024, l'AFD a ouvert son appel à manifestation d'intention à des projets portés directement par des OSC de droit local.



Focus sur les organisations de la société civile (OSC)

L'AFD anime une enceinte de dialogue et de concertation, appelée « comité des partenaires », qui réunit OSC françaises et internationales, ministères, *think tanks* français et banques commerciales.

À travers des réunions bisannuelles, l'objectif de ce comité est de permettre des concertations ouvertes et régulières autour des sujets stratégiques et opérationnels sur les enjeux climat et nature du Groupe (en 2023 : feuille de route « climat nature » et enjeux de la COP).

À fin 2023, le portefeuille de projets en suivi/exécution du dispositif « Initiatives OSC » comportait 609 projets OSC pour un montant global de 576 millions d'euros.

Durant l'année 2023, le groupe AFD aura ainsi :

- **mobilisé** au total près de 448 millions d'euros en faveur des OSC ;
- **organisé** une conférence multi acteurs sur les droits humains, la santé mentale, les droits de l'enfant, la biodiversité, l'agroécologie ;
- **multiplié** les échanges sur des thématiques structurantes (climat, éducation, genre) et des géographies prioritaires (Sahel, Caucase, Balkans, Moyen-Orient, Outre-mer notamment).

Trois fonds redistributifs ont été octroyés en faveur de la biodiversité avec l'UICN, les Balkans avec Association européenne pour la démocratie locale (ALDA) et les associations d'Outre-mer avec la Guilde européenne du raid. Pour la première année, le dispositif I OSC s'est vu déléguer 2 millions d'euros de l'Union européenne.



© Ferdi Limani / AFD

L'AFD organise par ailleurs des réunions régulières et *ad hoc* avec les OSC, comme le Réseau Action Climat ou Coordination SUD.



Global Gateway

L'AFD et l'initiative Global Gateway de la Commission européenne

En 2023, l'AFD est un contributeur important à l'initiative Global Gateway de la Commission européenne, dans ses secteurs d'éligibilité (le numérique, le climat et l'énergie, les transports, la santé, l'éducation et la recherche), au cœur de l'expertise et de la valeur ajoutée des opérations du Groupe.

Le financement de ces projets s'accompagne d'un effort important de mobilisation, notamment de financements européens, qui se traduit par un effet de levier important, tel qu'illustré ci-dessous :

13,092 Mds €

**contributions directes
(autorisations),
sur les 6 secteurs
Global Gateway**

Projet Kakono HydroPower Plant en Tanzanie

Une centrale hydroélectrique pour renforcer le réseau et les énergies renouvelables.

La Tanzanie, dépendante de l'hydroélectricité et des centrales thermiques (principalement au gaz) pour son approvisionnement en électricité, dispose d'un potentiel considérable d'énergies renouvelables encore inexploitées. Face à la croissance rapide du pays – hausse de près de 40 % de la population en 10 ans –, le gouvernement tanzanien entend exploiter ce potentiel pour répondre aux besoins énergétiques, tout en intensifiant son engagement bas carbone.

Pour soutenir cette trajectoire, le groupe AFD travaille avec l'Union européenne, la Banque africaine de développement et le gouvernement tanzanien à la construction, dans la région de Kagera, d'une centrale hydroélectrique



et d'un barrage qui permettront d'alimenter 3 à 4 millions de personnes en électricité et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ce projet fournira au réseau national 88 MW supplémentaires et permettra le développement d'infrastructures connexes (mise à niveau de la sous-station existante de Kyaka et d'une nouvelle ligne de transmission de 39 km et 220 kV), et le renforcement des capacités de la Tanzania Electric Supply Company (TANESCO), l'opérateur d'électricité tanzanien. Au-delà du prêt de 110 millions d'euros de l'AFD, la Banque africaine de développement et l'Union européenne devraient accorder respectivement un prêt de 161 millions de dollars et une subvention de 36 millions d'euros.



Projet Team Europe Energy Transition Facility

Programme de l'Équipe Europe pour soutenir le Vietnam dans la mise en œuvre de sa stratégie de transition énergétique.

Le Vietnam a pris des engagements forts en faveur de la neutralité carbone en 2050 et de la sortie du charbon d'ici 2040. Ce double engagement est devenu une priorité pour le gouvernement, qui doit revoir l'ensemble de ses straté-

gies et plans de développement, y compris ceux liés au secteur de l'électricité. La transformation du secteur de l'électricité est une partie intégrante et cruciale de la transition énergétique au Vietnam, et l'opérateur 100 % public Vietnam Electricity (EVN) Group jouera un rôle clé car il domine largement le secteur de l'électricité dans le pays.

La *Team Europe Energy Transition Facility*, financée par l'Union européenne, vise à fournir une assistance technique pour soutenir EVN dans (i) la mise en œuvre de sa stratégie de transition énergétique et (ii) la préparation et la mise en œuvre des projets d'EVN liés aux engagements du Vietnam vers la neutralité carbone et l'élimination progressive du charbon dans le cadre de la COP26 et du JET-P Vietnam. Le mécanisme de subvention de l'assistance technique (16 millions d'euros de l'Union européenne et 2 millions d'euros de l'AFD) est combiné avec des prêts d'investissement pour la transition énergétique financés par les institutions financières européennes (AFD, KfW et BEI) pour un montant prévisionnel de 1 milliard d'euros.

Proparco : agir ensemble pour plus d'impacts

La mission de Proparco est de « construire l'avenir en soutenant les initiatives privées pour un monde plus juste et plus durable » (Stratégie 2023-2027 Proparco – « Préparer l'avenir »). L'ensemble de ses interventions vise ainsi à renforcer la contribution des acteurs privés à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), adoptés par la communauté internationale en 2015.

Conformément à la stratégie 2023-2027, les financements de Proparco viennent :

- renforcer l'accès aux opportunités économiques et la résilience des systèmes économiques locaux en Afrique et dans les pays les moins avancés¹ et les pays fragiles² ;
- accompagner l'émergence d'une économie compatible avec les enjeux climatiques et de biodiversité ;
- contribuer à la lutte contre les inégalités de genre, agir pour l'inclusion et contribuer à la lutte contre les inégalités socio-économiques et territoriales.



Alignement des pratiques de gestion des impacts de Proparco avec les Impact Principles

En tant que signataire des *Operating Principles for Impact Management*³ depuis 2019, Proparco a publié en 2023 son quatrième *Disclosure Statement*⁴, une note visant à rendre compte de l'alignement de ses processus et procédures sur chacun des neuf principes. Ce *Disclosure Statement* a été validé par le cabinet BlueMark qui a réalisé une vérification indépendante ainsi qu'une

comparaison des pratiques de Proparco avec celles de ses pairs, dont les résultats sont résumés dans le *Verifier Statement*⁵. Les conclusions de l'exercice de vérification mené en 2023 réaffirment l'alignement du système de gestion des impacts de Proparco avec les *Impact Principles*.

¹ Selon la liste OCDE en vigueur en 2023

² Selon la liste Banque mondiale en vigueur en 2023.

³ [Operating Principles for Impact Management](#).

⁴ [Disclosure Statement](#).

⁵ [Verifier Statement](#).

Choose Africa 2 – Joliba :

soutenir les petites et moyennes

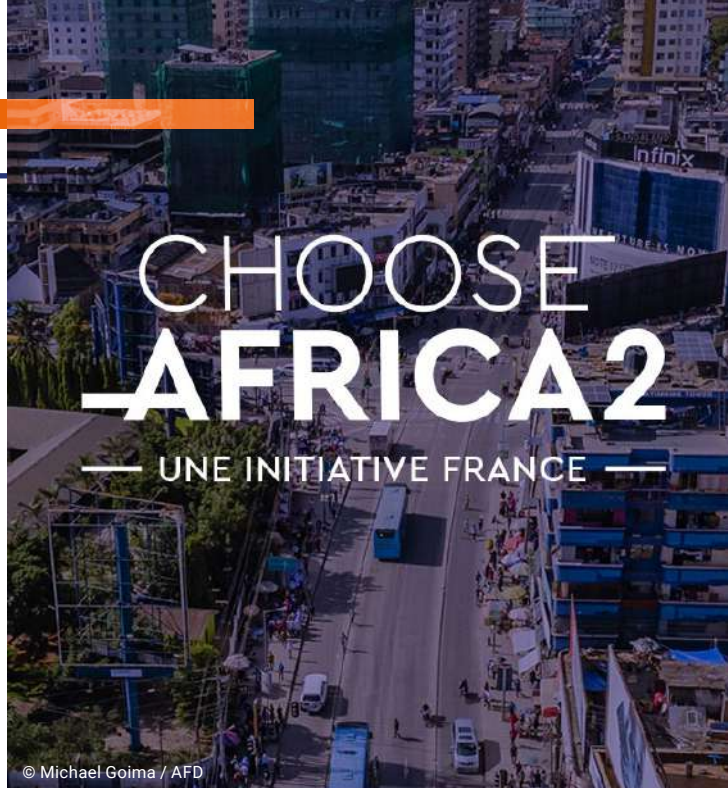
entreprises d'avenir

Joliba Capital est une société de capital-investissement africaine détenue majoritairement par LBO France, une plateforme d'investissement multispécialiste et multipays.

Proparco investit 14 millions d'euros en qualité d'investisseur de référence dans le fonds Joliba Capital Fund I, aux côtés de la Société financière internationale (SFI) et de la banque néerlandaise de développement entrepreneurial FMO.

Le fonds ciblera principalement les opportunités d'investissement dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

Objectif : déployer un portefeuille diversifié composé de champions régionaux de petite et de moyenne taille, dans un large éventail de secteurs centrés sur l'agroalimentaire, l'industrie manufacturière, mais aussi sur l'éducation ou la santé.



Joliba Capital vise des rendements supérieurs à la moyenne, tout en déployant des stratégies environnementales, sociales et de gouvernance afin d'en maximiser l'impact, promouvoir la diversité de genre et assurer une croissance durable des entreprises de son portefeuille. Le projet soutiendra plus de 17 000 emplois directs locaux, dont près de 14 000 occupés par des femmes.

Harmonisation des pratiques avec les DFI

Proparco travaille en coordination avec ses pairs européens sur de nouvelles approches et sur l'harmonisation de nos pratiques en matière de climat. Des groupes de travail ont été créés afin de traiter notamment des sujets relatifs aux estimations des émissions attribuées au portefeuille de chacune des institutions financières, de même qu'à la définition de trajectoires de décarbonation de leur portefeuille. D'autres groupes travaillent à l'élaboration de

guides sectoriels pour les analyses d'alignement avec l'Accord de Paris des financements directs, et à l'amélioration des méthodes pour l'analyse d'alignement avec l'Accord de Paris des projets d'intermédiation financière.

En 2023, Proparco a également contribué, au sein du Collaboratif Adaptation & Resilience (ARIC⁶), à la concrétisation des engagements présentés en 2021 au G7 et à la COP26⁷. En pratique, trois groupes de travail œuvrent à (i) développer une approche pour identifier, évaluer

et gérer les risques climatiques physiques, (ii) définir une approche pour mesurer les contributions positives des investissements à l'adaptation et la résilience (A&R), et (iii) identifier des instruments financiers pour stimuler et accélérer le financement de l'A&R.

6 Groupe lancé en 2020 au Sommet Finance en commun pour accélérer et accroître l'investissement privé pour l'adaptation et la résilience (A&R) climatiques dans les pays émergents et en développement. ARIC compte aujourd'hui 18 membres, principalement des DFI, dont l'AFD (membre fondateur) et Proparco.

7 [Engagements ARIC](#).

Expertise France, déploiement d'experts

L'activité d'Expertise France – près de 400 millions d'euros en 2023 – demeure fortement concentrée sur le continent africain auquel elle consacre 59% de son chiffre d'affaires. Elle connaît toutefois une diversification vers de nouvelles zones, notamment dans les Balkans occidentaux, l'Indopacifique et l'Ukraine.

L'année 2023 a été pour Expertise France celle de la montée en puissance du développement de nouveaux projets avec un montant de contrats signés en augmentation de 172%, une croissance à la fois portée par les projets sur financements européens et sur financements AFD.

La répartition de l'activité d'Expertise France par thématique se répartit ainsi : paix, stabilité et sécurité (26%) ; santé (19%) ; gouvernance (17%) ; coopération bilatérale et mobilisation de l'expertise (14%) ; développement durable (9%) ; capital humain et développement social (8%) et économie durable et inclusive (7%).

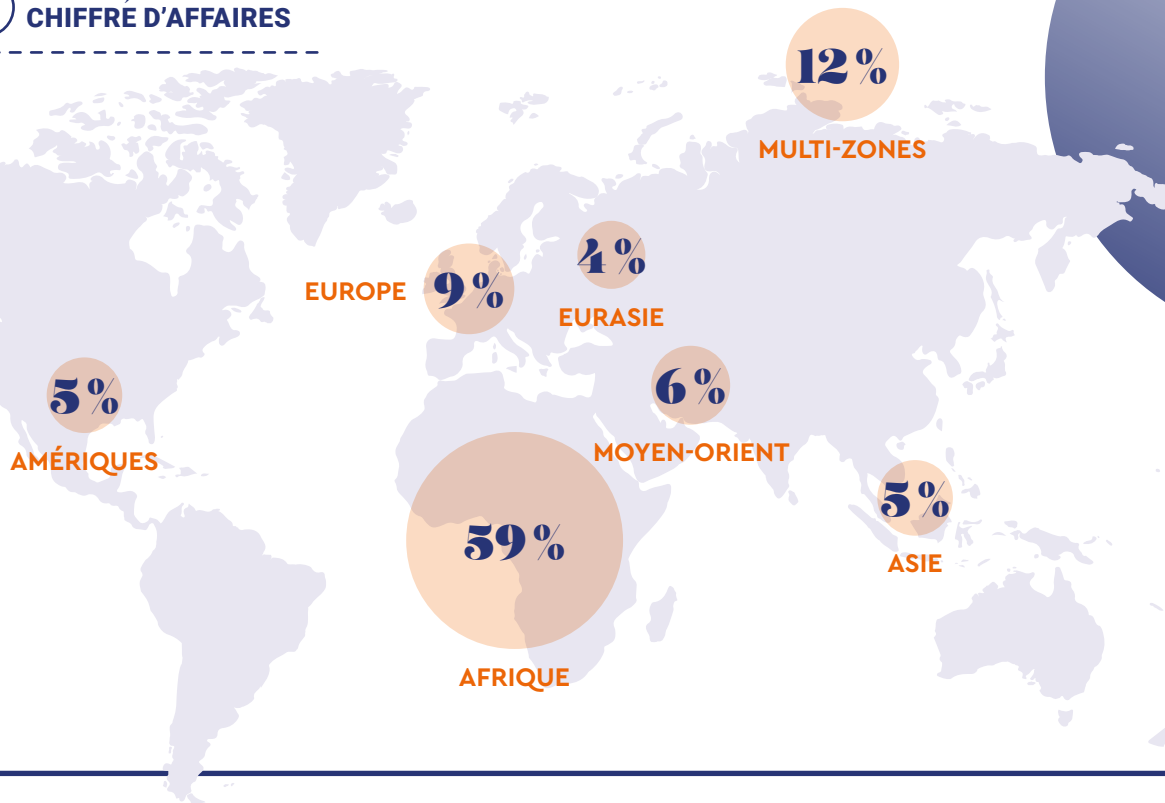
Au-delà de ces projets pour lesquels l'agence est opérateur ensemble, les deux segments d'activités confiés par l'État, que sont l'Initiative du Fonds mondial pour la santé et les experts techniques internationaux, se développent conformément aux commandes des ministères. À fin 2023, Expertise France avait ainsi accompagné le déploiement de 284 experts (en augmentation de près de 40% par rapport à 2022).

Répartition du chiffre d'affaires Expertise France 2023

RÉPARTITION DU VOLUME D'ACTIVITÉ PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



388,6 M€
CHIFFRE D'AFFAIRES



Quelques projets

de 2023

LES PROJETS VET4JOBS

pour l'inclusion socio-économique des réfugiés syriens en Turquie

44 M€

Space Data Hub pour renforcer l'utilisation de données géospatiales, avec la Rwanda Space Agency (RSA)

350 000 €

Regional Teachers Initiative for Africa (RTIA), initiative régionale pour les enseignants, projet multipays africain

31 M€

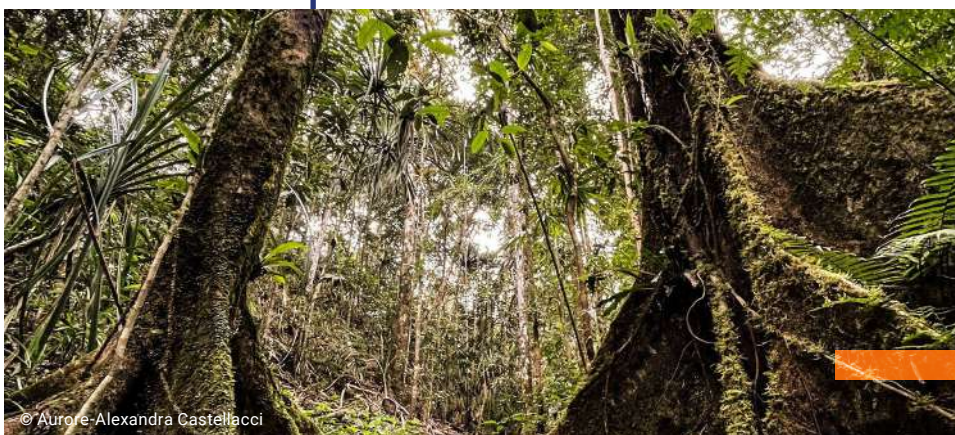
Papouasie-Nouvelle-Guinée :

Expertise France s'engage pour la préservation des forêts et de la biodiversité

En 2022, l'Union européenne a lancé un grand programme de coopération en Papouasie-Nouvelle-Guinée dans le domaine de la foresterie, du changement climatique et de la biodiversité. Sa composante nationale, avec des retombées au niveau local, sera mise en œuvre par Expertise France, avec un budget de 33,5 millions d'euros.

La France soutiendra également les efforts de la Papouasie-Nouvelle-Guinée en contribuant à la mise en place d'un *Country Package* « forêts, nature et climat ». L'objectif est de contribuer à la mobilisation des fonds de la communauté internationale pour aider la Papouasie-Nouvelle-Guinée à atteindre les objectifs de 30 % d'aires protégées sur terre et en mer d'ici 2030 (objectif « 30x30 »).

Associé au programme EU-FCCB (*Forestry, Climate Change and Biodiversity Programme*), ce mécanisme de soutien au *Country Package* fera partie d'une importante Initiative Équipe Europe pour soutenir les efforts de la Papouasie-Nouvelle-Guinée dans ce domaine.



© Aurore-Alexandra Castellacci

Mobiliser la finance mondiale au service des ODD

Sommet Finance en commun (FiCS) : mobiliser l'investissement mondial pour financer les objectifs de développement durable

Lancé en 2020 par le président de la République, le sommet Finance en commun (FiCS) réunit 530 banques

publiques de développement (PDB), qui gèrent 23 000 milliards de dollars d'actifs et représentent 2 500 milliards de dollars d'investissements annuels, soit plus de 10 % de l'investissement mondial total.

Après quatre éditions, organisées en France, en Italie, en Côte d'Ivoire puis en Colombie, FiCS est devenu un espace et un rendez-vous international privilégié pour mobiliser les banques publiques de développement, dans la réponse aux crises et aux enjeux liés à la protection

des biens publics mondiaux, en lien avec de nombreux partenaires (investisseurs et entreprises privés, société civile, organisations internationales, etc.).

- En 2020, sur la base d'une déclaration fondatrice, les **banques publiques de développement** se sont engagées avec force à adapter leurs stratégies, leurs modèles d'investissement et leurs activités, pour investir dans la réalisation des ODD et des objectifs de l'Accord de Paris. En 2023, une

CARTAGENA DE INDIAS

Colombie, septembre 2023 : le FiCS à Cartagena de Indias

Organisée en septembre 2023 en Colombie, la 4^e édition du FiCS, clôturée par le président colombien Gustavo Petro, a rassemblé plus de 1 000 participants et 110 banques de développement autour du thème « Construire de nouvelles alliances pour l'avenir des banques de développement », avec un focus sur les sujets suivants : le financement des PME et l'inclusion financière ; la finance climat et biodiversité ; le financement des infrastructures vertes ; l'alignement opérationnel sur les ODD et l'appui aux acteurs pour progresser en ce sens. Les banques publiques de développement ont lancé un programme de travail commun aligné avec l'Agenda 4P et le G20, pour :

- cesser d'opposer climat et développement et aligner la finance sur les ODD, l'Accord de Paris sur le climat et le Cadre mondial pour la biodiversité ;
- faire émerger une architecture financière internationale plus vaste et puissante, par la coopération entre toutes les PDB à travers notamment la création d'un laboratoire d'innovation financière (le FiCS Innovation Lab), qui s'articulera sur (i) les clauses de contingence, (ii) les conversions de dette en investissements écologiques (*debt-for-nature swaps*), (iii) le risque de change et (iv) les marchés de crédit carbone et biodiversité ;
- n'oublier personne, notamment les pays les plus vulnérables, en créant un programme dédié à l'assistance technique répondant aux besoins des banques publiques de développement, afin d'accroître leurs investissements dans la protection des biens publics mondiaux ;
- innover et mobiliser la finance privée, en contribuant à faire émerger davantage de projets et présenter de nouvelles initiatives en soutien d'une nouvelle architecture financière internationale plus inclusive et efficace.



© AFD

nouvelle étape a été franchie lors du Sommet pour un nouveau pacte financier global (NPF), lors duquel toutes les banques multilatérales – y compris la Banque mondiale – ont signé cette déclaration.

- FICS rassemble désormais officiellement la *World Federation of DFI* (WFDfI), toutes les banques multilatérales de développement, toutes les associations régionales de banques publiques et toutes les coalitions existantes, notamment le club IDFC que l'AFD a présidé pendant six ans, le groupe de Montréal ou encore l'Union de Berne. FICS contribue ainsi à l'agenda du G20 de réforme de l'architecture financière internationale et de réorientation des flux financiers vers davantage de durabilité et d'investissement dans les économies nationales des pays.

Le mouvement FICS contribue ainsi à démultiplier les priorités portées par la France à l'international, par le biais de ses banques publiques (CDC, Bpifrance, AFD), en cohérence avec les efforts de refonte de l'architecture financière internationale promus par le G7 et le G20. Il contribue ainsi à définir les principes et méthodologies de la finance durable, et le rôle de l'investissement public international en son sein, pour aller au-delà de l'aide publique au développement (ODA) vers l'investissement solidaire et durable (SDI - *sustainable development investment*). Cela en appui à une nouvelle architecture financière internationale publique, pour mobiliser dans le même temps institutions financières internationales et acteurs financiers nationaux. Fin 2023, les Nations Unies ont mandaté le mouvement FICS pour faire des propositions en ce sens d'ici au Sommet *Financing for*

Development (FfD) qui se tiendra en Espagne en juillet 2025 (sommet dit « Addis+10 »).

L'International Development Finance Club

L'*International Development Finance Club* (IDFC) est au cœur de la mobilisation des banques publiques de développement. Ce collectif de 26 banques présentes dans toutes les régions du monde pèse plus de 4000 milliards de dollars d'actifs et engage plus de 800 milliards de dollars de financements par an. Il constitue, en outre, le principal apporteur de financements publics pour le climat avec un record de 28 milliards de dollars en 2022.

En 2023, pour la 4^e année consécutive, l'IDFC était présent à la COP, organisant plus de 30 événements sur son pavillon. Parmi ses grandes réalisations en 2023, l'IDFC compte également :

- le premier recensement du volume de financements en faveur de l'égalité des genres (10 milliards d'euros en 2022) ;
- la publication, à l'occasion du 4^e FICS, d'un papier de position (« *Making the financial system consistent with achieving the SDGs¹* »), fruit d'un travail conjoint de l'AFD avec les banques alliées dans le cadre de l'IDFC et présentant les grands principes de l'alignement aux ODD pour les banques publiques de développement ;
- la publication d'une contribution sur la finance climat post-2025²,

en lien avec les discussions en cours au sein de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'IDFC promeut une approche commune dépassant les clivages Nord-Sud et formule des propositions sur le double besoin de renforcer la mobilisation de finance climat tout en la mettant au service de l'alignement de l'ensemble des flux financiers avec des trajectoires bas carbone et résilientes, comme l'exige l'article 2.1.(c) de l'Accord de Paris ;

- la mise en œuvre d'un parcours de formation pour l'intégration de la biodiversité dans les institutions financières.

IDFC : au coeur de la mobilisation des banques publiques de développement

Enfin, l'année a été marquée par le changement de présidence de l'IDFC, l'AFD transmettant le flambeau à deux autres membres, la BOAD, la Banque ouest-africaine de développement, et Bancóldex, banque nationale colombienne. L'IDFC bénéficiera de la complémentarité des mandats, des empreintes géographiques, et des structures actionnariales des deux institutions.



1 [Making the financial system consistent with achieving the SDGs.](#)

2 [Contribution to the UNEFCCC Post-2025 Climate Finance dialogues.](#)



02

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES 2023

© Falihery-Francisco / AFD

En 2023, le groupe AFD a tenu ses objectifs avec 11,4 milliards d'euros de nouveaux financements signés, pour 800 nouveaux projets. Les filiales du Groupe, Proparco et Expertise France, ont fortement contribué à ces résultats.

Proparco, avec 2 milliards d'euros de projets signés ; Expertise France, dont l'activité a triplé depuis 2015, avec près de 558 millions d'euros de signatures en 2023.

© Esther Ruth Mbabazi / AFD



Une présence forte, les chiffres clés de l'année 2023

© Sarah Waiswa / AFD

Face aux défis géopolitiques et sociétaux, le groupe AFD maintient son engagement en innovant et en mobilisant plus de ressources financières.

L'année 2023 a été marquée par des bouleversements géopolitiques majeurs.

Pour répondre à l'accroissement des besoins de financement du développement, le groupe AFD mobilise toujours plus de leviers financiers, via notamment le secteur privé ou les fondations. Les résultats sont là : en 2023, grâce aux projets financés par le groupe AFD, 70 millions de personnes ont vu leur accès aux soins de santé amélioré, 4 000 km de voies terrestres interurbaines ont été créées ou réhabilitées, 33 millions d'hectares ont bénéficié de programmes de conservation/restauration de la biodiversité terrestre.



© Faliheri-Francisco / AFD

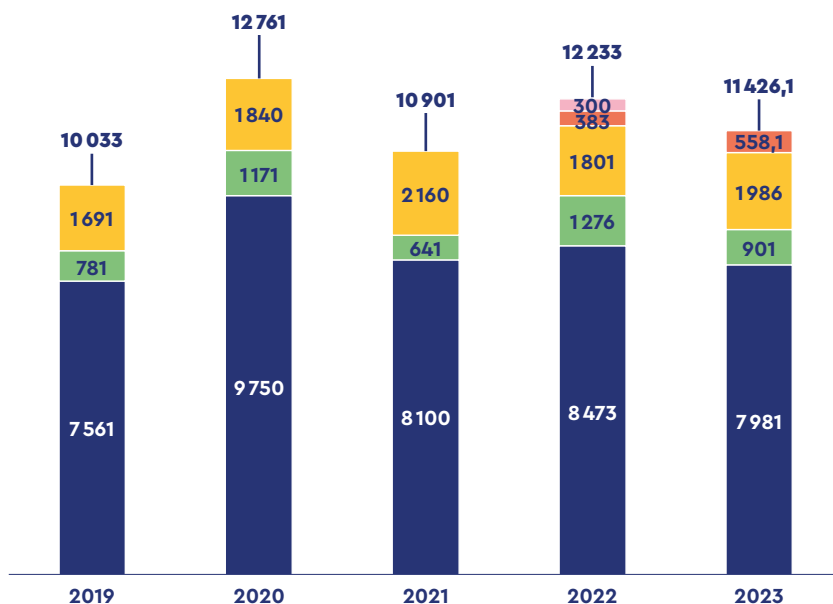
Le groupe AFD

en chiffres

En 2023, le groupe AFD a signé pour 11,4 milliards d'euros de nouveaux financements. Ce montant, bien que légèrement inférieur au record de 2022 (12,2 milliards d'euros), dépasse néanmoins l'objectif initial de 10,7 milliards d'euros, avec une amélioration des délais de signature, particulièrement en Orient et dans les régions des Trois Océans. En 2023, 50% des conventions de financement de projets ont ainsi été signées en moins de 2,5 mois.

SIGNATURES DU GROUPE AFD DANS LES ÉTATS ÉTRANGERS ET EN OUTRE-MER

En million d'euros

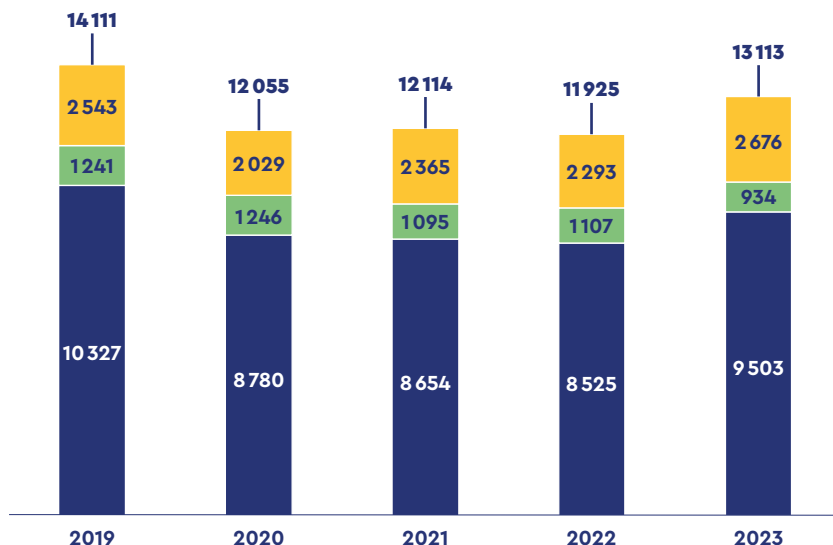


- AFD dans les pays étrangers
- AFD dans les Outre-mer
- Proparco (y compris sous part et OM)
- Expertise France
- Prêts pour le compte de l'État

AUTORISATIONS DE FINANCEMENT DU GROUPE AFD DANS LES ÉTATS ÉTRANGERS ET EN OUTRE-MER

En million d'euros

- AFD dans les pays étrangers
- AFD dans les Outre-mer
- Proparco



L'activité de financement de l'AFD et Proparco

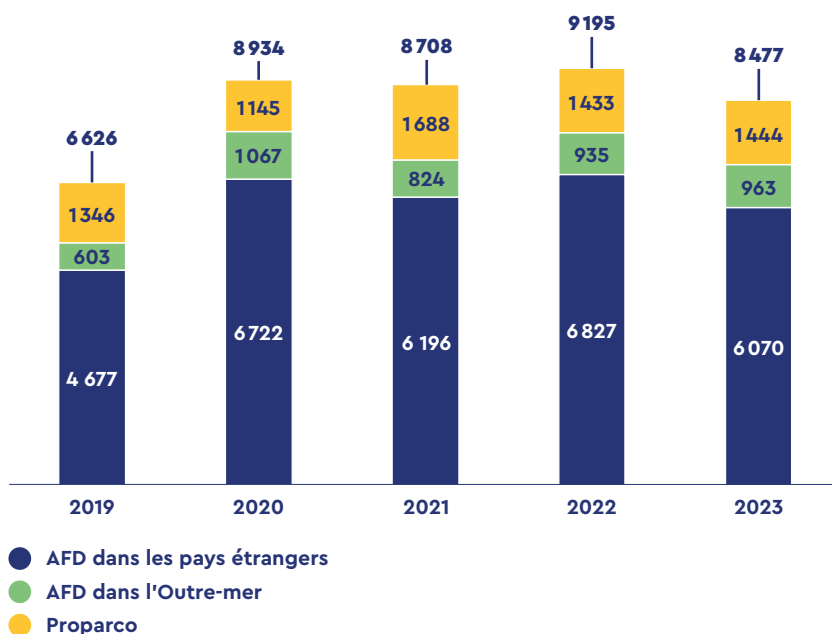
Les données de financement incluent l'ensemble des activités de l'AFD et de Proparco. Les données relatives à l'activité d'Expertise France sont présentées de manière séparée.

En 2023, les autorisations de financement du groupe AFD dans les États étrangers et les Outre-mer ont connu des évolutions notables par rapport à l'année précédente. L'AFD a intensifié son activité dans les pays étrangers, avec des engagements à hauteur de 9,5 milliards d'euros, contre 8,5 milliards en 2022. L'activité de l'AFD dans les Outre-mer a légèrement baissé, avec des engagements s'élevant à 934 millions d'euros, en baisse par rapport aux 1,1 milliard d'euros de 2022. De son côté, Proparco a également vu ses engagements augmenter, passant de 2,3 milliards d'euros en 2022 à 2,7 milliards d'euros en 2023.

En 2023, les versements du groupe AFD ont atteint 8,5 milliards d'euros, marquant une légère baisse par rapport aux 9,2 milliards d'euros de 2022. Les versements de l'AFD dans les pays étrangers se sont contractés à 6 milliards d'euros contre 6,8 milliards en 2022. Cette tendance à la baisse tient principalement à l'arrêt ou au report de certains versements, suite à la dégradation de nombreux contextes politiques et économiques de pays dans lesquels le Groupe intervient. Les versements dans les Outre-mer ont légèrement augmenté. Proparco a continué sur sa lancée positive en marquant une augmentation de ses versements, atteignant 1,444 milliard d'euros (1,433 milliard d'euros en 2022).

VERSEMENTS DU GROUPE AFD DANS LES ÉTATS ÉTRANGERS ET EN OUTRE-MER

En million d'euros

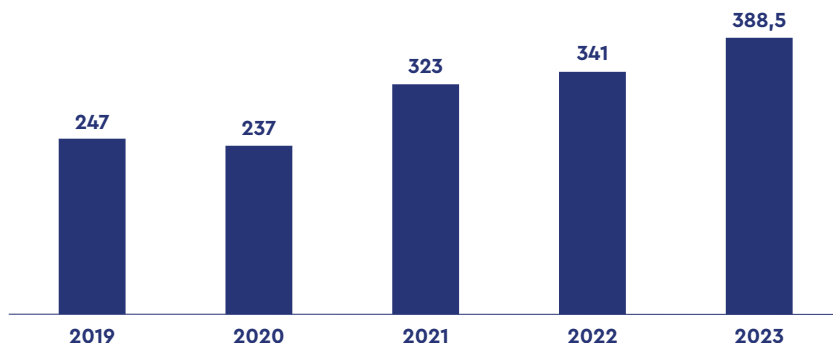


Expertise France, un chiffre d'affaires en croissance

En 2023, Expertise France a connu une croissance de son activité de 14 %, pour atteindre 388,5 millions d'euros de chiffre d'affaires et 558 millions d'euros de signatures pour 174 nouveaux contrats. L'agence a désormais 350 projets de coopération dans le monde. Cette performance souligne la solidité du modèle économique d'Expertise France, accompagnant ainsi son intégration réussie au sein du groupe AFD.

CHIFFRES D'AFFAIRES EXPERTISE FRANCE

En million d'euros

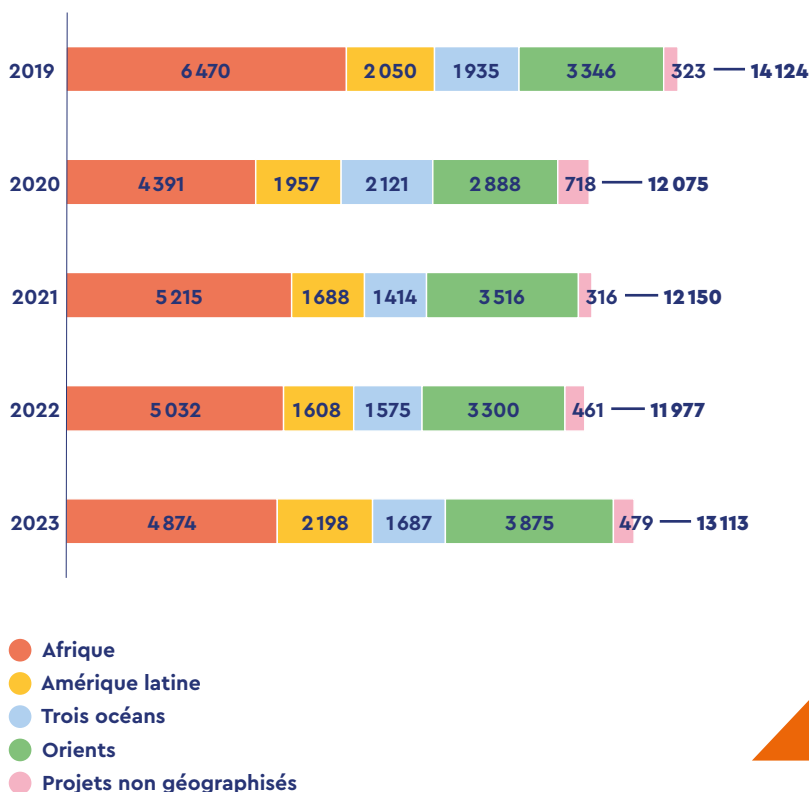


Malgré une légère baisse, l'Afrique reste la première région d'activité du groupe AFD

En 2023, le groupe AFD a engagé 4,9 milliards d'euros en Afrique, une baisse par rapport à 2022, mais un niveau toujours élevé malgré des contextes sécuritaires et macro-économiques difficiles. Proparco a signé des projets totalisant 820 millions d'euros en Afrique, représentant plus de 40 % de ses engagements. L'activité de l'AFD dans les Trois Océans s'est maintenue à 1,7 milliard d'euros, malgré les incertitudes économiques et l'inflation. L'année 2023 marque le renforcement de l'engagement du Groupe en zone Orient, et notamment à l'est de l'Europe et en Eurasie. En 2023, en Amérique latine, malgré un contexte inflationniste et de resserrement monétaire, le Groupe a engagé 2,2 milliards d'euros de financement, dont 500 millions d'euros pour Proparco, en croissance par rapport à 2022.

AUTORISATIONS DE FINANCEMENT DU GROUPE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

En million d'euros



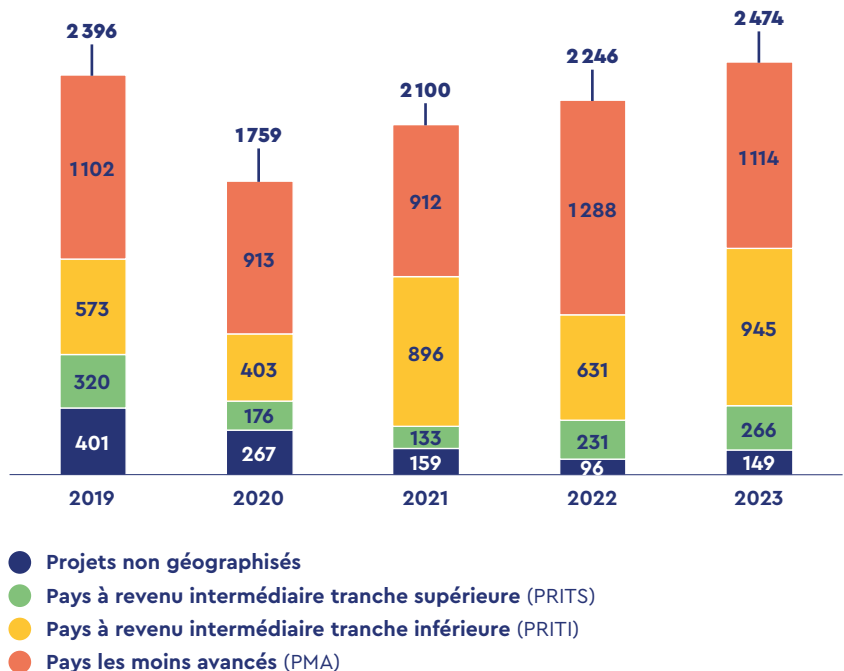
En 2023, l'effort financier de l'État par le groupe AFD a atteint 2,5 milliards d'euros, permettant, grâce à l'effet de levier, 12,2 milliards d'euros d'autorisations de financement*. Parmi eux, près de 1,1 milliard d'euros, soit 45% de l'effort total, ont été alloués aux PMA, confirmant leur importance stratégique. Les autorisations de financement pour les PMA s'élèvent à 2,7 milliards d'euros, représentant 21% de l'activité internationale du Groupe.

Les PRITI ont compté pour 31,5% de l'activité du groupe AFD, avec 4 milliards d'euros d'autorisations de financement et 945 millions d'euros d'effort financier. Les PRITS ont bénéficié de 4,5 milliards d'euros de financements, avec un effort financier de 266 millions d'euros, mettant l'accent sur la protection des biens publics mondiaux.

*Hors Outre-mer

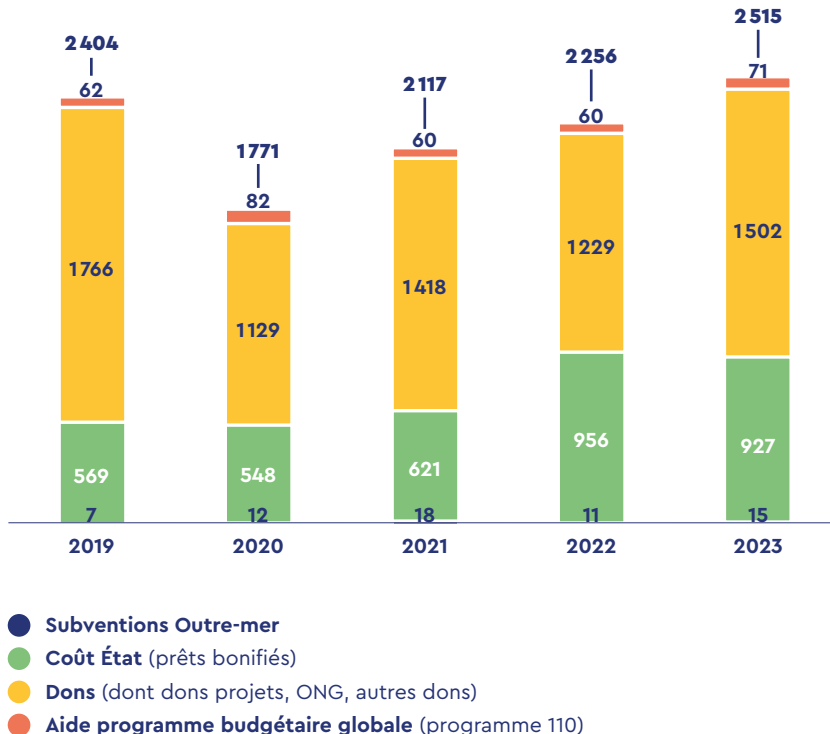
EFFORTS FINANCIERS DE L'ÉTAT MIS EN ŒUVRE PAR LE GROUPE AFD PAR NIVEAU DE REVENU DES PAYS

En million d'euros



EFFORT FINANCIER DE L'ÉTAT MIS EN ŒUVRE PAR LE GROUPE AFD

En million d'euros



L'effort financier de l'État mis en œuvre par le groupe AFD atteint 2,5 milliards d'euros en 2023, en croissance par rapport à 2021. Les dons (y compris l'aide budgétaire) représentent 1,5 milliard d'euros et le coût État de la bonification des prêts atteint 927 millions d'euros.

Le groupe AFD dans le monde

L'année 2023 marque le renforcement de l'engagement du Groupe à l'est de l'Europe, en Eurasie et dans le Pacifique. Tout en gardant une forte concentration de son activité en Afrique et en Amérique latine, le Groupe renforce notamment son intervention dans l'Indopacifique, dans les pays de la Communauté politique européenne (CPE) et inscrit son action dans un contexte de recomposition géopolitique.

Afrique

En retrait par rapport à 2022, le volume d'engagements de l'AFD reste à 3,7¹ milliards d'euros, un niveau élevé malgré la dégradation des contextes sécuritaires et macro-économiques de nombreux pays d'intervention. Si la hausse des taux d'intérêt conjuguée au niveau d'endettement important d'un grand nombre d'États africains restreint l'activité souveraine, l'activité non souveraine croît et s'élève à environ 247 millions d'euros, très majoritairement sur des contreparties du secteur financier. C'est notamment le cas avec le pro-



© Natalia Msunguu / Naezi Eyes Photography / AFD

jet innovant de ligne de crédit Tier 2 de 10 millions d'euros en faveur de Zep-Re, un acteur de la réassurance en Afrique de l'Est.

Les octrois AFD de l'année 2023 ont été réalisés, en priorité, sur les secteurs de la gouvernance (28%)², des infrastructures et du développement urbain (26%), de l'éducation et la formation professionnelle (12%) et de l'agriculture (8%).

En 2023, les projets porteurs de co-bénéfices climat représentent 58% du volume octroyé.

L'année 2023 s'est inscrite dans la continuité des impulsions données lors du Nouveau Sommet Afrique France de 2021. L'activité africaine de l'AFD a incarné l'agenda transformationnel à travers de nombreux projets : protection et valorisation du site archéologique de Laas Geel

¹ Ce montant comprend l'octroi d'un prêt de soutien budgétaire de 80 millions d'euros à l'État nigérien.

² Dont 437,2 millions d'euros de financement budgétaire de consolidation macro-économique, en don sur les ressources du troisième C2D (contrat de désendettement et de développement) en Côte d'Ivoire (2021-2025).

(Somalie), réhabilitation de terrains multisports et de salles de classe en Guinée-Bissau, appui du Mouvement Sportif Africain pour créer de nouvelles perspectives inclusives pour la jeunesse par le biais du sport, Projet Jeunesse Culture Sport à Nouakchott et Nouadhibou (Mauritanie), projet de réhabilitation et de développement du site Great Zimbabwe, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

L'approche partenariale s'est également accentuée à travers la mobilisation de tiers comme le Partenariat mondial pour l'Éducation (PME) – projet d'appui aux réformes visant à améliorer la qualité de l'enseignement en République démocratique du Congo – le CAFI (identification d'un projet d'appui au dialogue sectoriel forêt/environnement en Guinée équatoriale) ou le Fonds vert (financements d'investissements verts du groupe CAM au Maroc).

Dans un contexte macro-économique délicat, de nombreuses interventions sous forme d'appui budgétaire sont venues en soutien des économies affectées (Gabon, Sénégal, Cameroun, Côte d'Ivoire).

Proparco en Afrique

Plus de 40 % du volume des projets signés par Proparco en 2023 l'ont été en Afrique, pour un montant cumulé de 820 millions d'euros. Dans le cadre de son objectif stratégique « d'investir dans une économie durable et résiliente » et pour appuyer le développement des très petites ou moyennes entreprises (TPME) en Afrique, Proparco a accordé et déployé des garanties auprès d'institutions financières africaines pour encourager l'investissement, la création d'emplois et leur maintien à long terme dans différents secteurs

générateurs d'impacts pour les ODD. C'est notamment le cas avec une garantie de 2 millions d'euros à l'institution de microfinance camerounaise Advans Cameroun, qui permettra de renforcer l'accès aux financements des TPME opérant au Cameroun et qui ciblera en priorité les secteurs de l'agriculture et les TPME en zone rurale, de l'éducation et de l'entrepreneuriat féminin.

Expertise France en Afrique

Elle représente près de 59 % de son chiffre d'affaires en 2023, sans compter 12 % de projets multizones dont la majorité concerne le continent. Expertise France est intervenu dans plus d'une trentaine de pays africains à travers plus de 160 projets (nationaux et régionaux). Expertise France met en œuvre des projets multisectoriels, notamment en appui aux secteurs de la culture, du patrimoine et du sport, et déploie également son activité en Afrique à travers la mise en œuvre de dispositifs spécifiques comme l'Initiative Santé qui vise à accompagner les partenaires nationaux dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des financements alloués par le Fonds mondial de lutte contre les pandémies.

En 2023, l'activité d'Expertise France est restée fortement concentrée en Afrique du Nord et de l'Ouest, même si elle a commencé à s'étendre vers d'autres régions d'Afrique, notamment en Afrique de l'est, en Afrique australe et en Afrique centrale. En Afrique de l'Ouest, la situation au Sahel, fortement impactée par la dégradation du contexte sécuritaire et politique, a engendré un rééquilibrage géographique du portefeuille d'Expertise France vers les pays du golfe de Guinée.





© Luc Migozzi / AFD

Trois Océans

L'activité de l'AFD dans la région Trois Océans s'établit à 1,5 milliard d'euros en 2023, à un rythme toujours dynamique malgré le contexte d'incertitude sur l'ampleur de la reprise économique et de forte inflation.

Outre-mer

L'AFD demeure pleinement mobilisée pour contribuer à une relance durable des territoires ultramarins avec des volumes d'engagements qui s'élèvent à 934 millions d'euros (y compris SOGEFOM¹), principalement portés par le financement du secteur public, notamment à travers d'interventions sous forme de prêts (639 millions d'euros).

Afin de poursuivre son soutien aux projets à impacts vertueux en termes sociaux, environnementaux ou climatiques, un nouveau prêt secteur public transitions (PSP-T), a été créé et déployé à hauteur de 345 millions d'euros, venant compléter l'offre de financements non bonifiés. À titre d'exemple, en Martinique, un centre d'accueil pour personnes atteintes d'un trouble du spectre autistique et leur famille a été financé via un PSP-T. Par ailleurs, en 2023, le renouvellement du Fonds Outre-mer a permis de mobiliser des subventions FOM² pour soutenir l'ingénierie auprès des acteurs publics ultramarins à hauteur de 10,3 millions d'euros. En outre, les appuis en assistance technique se sont poursuivis avec les contrats COROM³. En effet, le gouvernement a décidé en 2023

d'étendre le dispositif COROM à 12 nouvelles communes pour la période 2023-2025.

S'agissant du secteur privé, l'activité ultramarine a augmenté sensiblement en 2023, avec 237 millions d'euros d'engagements (contre 176 millions d'euros en 2022), très majoritairement en prêts aux conditions de marché (PCM). L'année a été marquée par l'importance des octrois au secteur financier, avec une ligne de crédit long terme à la SOCREDO⁴ (125 millions d'euros, 40% de co-bénéfices climat) et le deuxième concours de la Facilité multi-tranches à la BCI⁵ (50 millions d'euros). L'activité est notamment dynamique dans le domaine des énergies renouvelables (Albioma à La Réunion, projets solaires dans la région Antilles-Guyane).

1 SOGEFOM : Société de gestion de fonds de garantie d'Outre-mer

2 FOM : Fonds Outre-mer

3 COROM : Contrats de redressements Outre-mer

4 SOCREDO : Société de crédit et de développement de l'Océanie

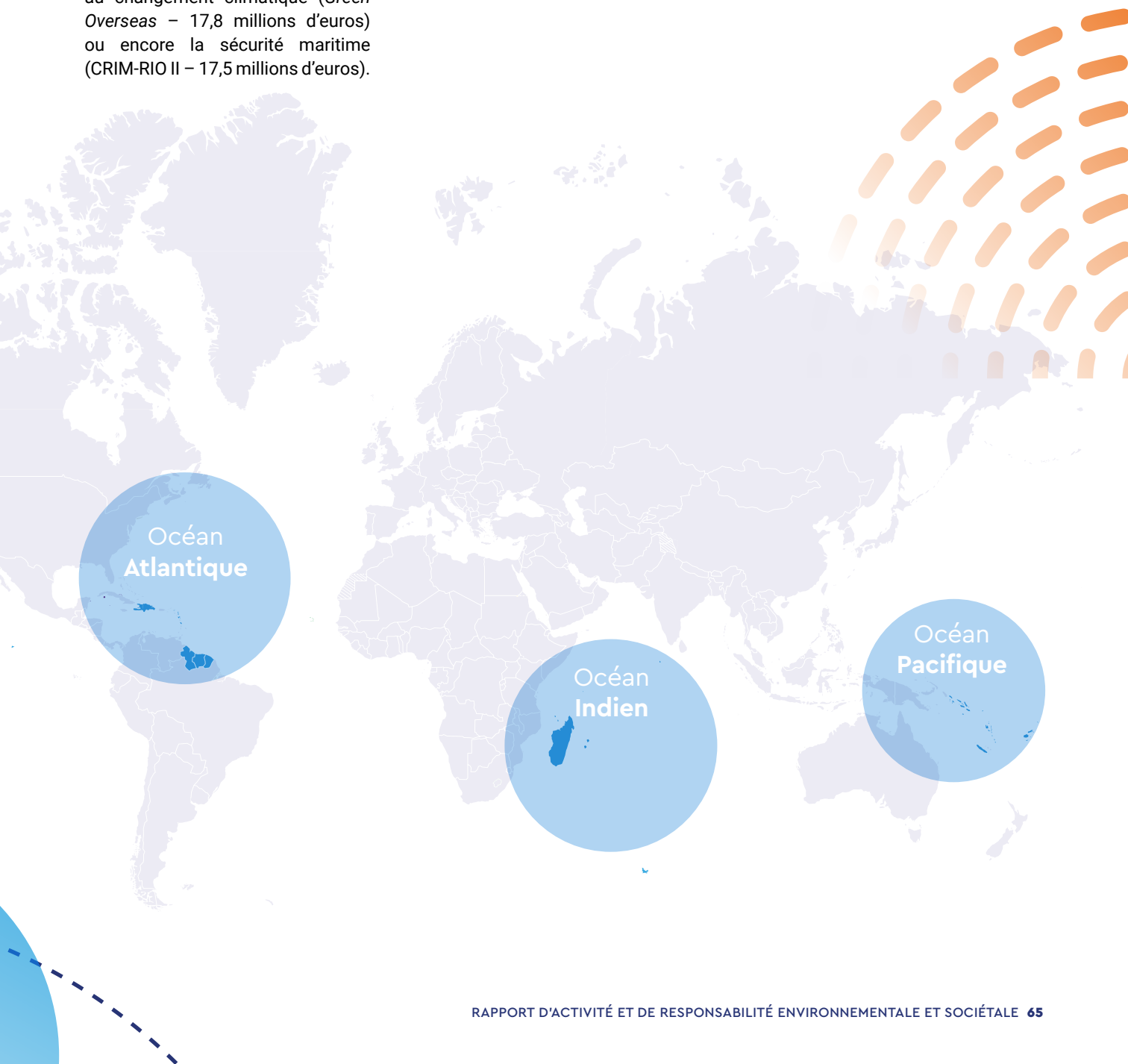
5 BCI : Banque calédonienne d'investissement

Expertise France dans les zones Trois Océans

Pour Expertise France, l'Indopacifique constitue une nouvelle zone de développement opérationnel fort. En 2023, le portefeuille de projets d'Expertise France en Indopacifique s'est élevé en pluriannuel à 149,7 millions d'euros, avec par exemple des projets sur la biodiversité (Varuna – 10 millions d'euros), la résilience au changement climatique (*Green Overseas* – 17,8 millions d'euros) ou encore la sécurité maritime (CRIM-RIO II – 17,5 millions d'euros).

2023 a été une année d'expansion des activités d'Expertise France sur la zone, notamment en Papouasie-Nouvelle-Guinée avec le développement d'un projet sur la biodiversité, le changement climatique et les forêts financé par l'Union européenne, tandis que deux nouveaux projets ont été mis en œuvre à Madagascar sur la diaspora (TADY – 7 millions d'euros) et les finances publiques (PARRC – 3 millions d'euros).

Expertise France est également présente dans les Caraïbes, à travers des projets régionaux en matière de développement durable, tel le programme RESEMBID (programme de près de 40 millions d'euros en faveur de la résilience, des énergies durables et de la biodiversité marine dans les pays et territoires d'outre-mer des Caraïbes), ou à travers des projets nationaux, notamment à Haïti.





© Igor Rotari - Schimbator Studio / AFD

Orients¹

Nouveaux mandats

L'année 2023 marque le renforcement de l'engagement du Groupe à l'est de l'Europe et en Eurasie.

Après le mandat qui lui a été donné, en 2022, d'intervenir en Moldavie, l'AFD intervient désormais, sur décision interministérielle, en Ukraine, en soutien à son accession au statut de candidat à l'Union européenne. Elle déploie ainsi une offre Groupe complète, aux côtés de Proparco et d'Expertise France, qui y opéraient depuis plusieurs années. Déjà fort dans les Balkans occidentaux, cet engagement renforcé confirme l'accompagnement croissant du Groupe aux trajectoires de convergence des pays d'Europe de l'Est avec l'Union européenne. En renforçant son intervention dans les pays de la Communauté politique européenne (CPE), le Groupe inscrit son action dans un contexte de recomposition géopolitique. Ce faisant, le Groupe accompagne la convergence avec les politiques économiques, environne-

mentales et sociales européennes, car l'arrimage à une trajectoire de développement durable et l'accompagnement vers les acquis communautaires procèdent d'une même approche.

De nouveaux axes de coopération stratégiques se développent également en Eurasie. En 2023, le Groupe a renforcé son action au Kazakhstan (où l'AFD est désormais présente aux côtés de Proparco et d'Expertise France, à la suite de la signature d'un accord intergouvernemental) et intervient à présent en Mongolie. Répondant à l'engagement du président de la République, l'AFD a également ouvert un bureau à Bagdad en 2023, pour permettre au Groupe de contribuer, au plus près de ses clients et partenaires, à la relance de l'économie irakienne et répondre aux demandes de l'Irak en matière de rétablissement de ses services publics.

Dans cette zone, la croissance économique, dynamisée par une demande intérieure soutenue et la relance des échanges internationaux,

a globalement contenu les tensions inflationnistes liées à l'énergie. La conjoncture demeure cependant fragile et instable, en lien avec les guerres et conflits dans la zone, la résurgence de crises géopolitiques et les effets de plusieurs événements climatiques majeurs ou de catastrophes naturelles.

Les financements approuvés en 2023 (3,2 milliards d'euros, contre 2,7 milliards en 2022) ont bénéficié en premier lieu aux pays de l'Eurasie (41 % des engagements), suivis par ceux de l'Asie du Sud (24 %) et de l'Asie du Sud-Est (21 %).

Des projets financés par l'AFD dans la région ont fait l'objet de cofinancements avec d'autres bailleurs de fonds, principalement le Groupe de la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement. Ainsi, de premières infrastructures durables ont été réalisées au Cambodge dans le cadre de l'initiative européenne Global Gateway.

Enfin, le financement en subventions des trois réseaux de surveillance sa-

1 Cette zone « Orients » couvre, pour le Groupe, les sous-régions du continent eurasiatique : voisinage européen (Balkans occidentaux, Turquie, Sud-Caucase, Proche-Orient), Asie centrale, Chine, région indopacifique au sens large (Asie du Sud et du Sud-Est).

nitaire (ROSSP² dans le Pacifique, ECOMORE³ mis en place en Asie du Sud-Est par l'Institut Pasteur, et SEGA-One Health⁴ coordonné par la Commission de l'océan Indien), viennent concrétiser la dimension régionale de l'engagement de l'AFD en Indopacifique. S'y rattache également le partenariat régional avec l'ASEAN⁵ (approbation officielle de deux premiers projets pour la qualité de l'air et la gestion des déchets du transport maritime ; financement d'un projet d'efficacité énergétique et d'une facilité multisectorielle de renforcement de capacités).

Proparco au Proche-Moyen-Orient et en Asie

Plus de 25% du volume des projets signés par Proparco en 2023 l'ont été au Moyen-Orient (pour 495 millions d'euros) et 7% environ l'ont été en Asie (pour 142 millions d'euros). En 2023, Proparco a par exemple financé, à hauteur de 15 millions de dollars, la restructuration d'un complexe agro-industriel pour renforcer la sécurité alimentaire en Irak. Aux côtés de la Société financière internationale (organisation du Groupe de la Banque mondiale consacrée au secteur privé IFC) et la Société néerlandaise de financement du développement (FMO), Proparco a ainsi contribué au financement du projet par la société Sama Al-Manar, pour un montant total de 112 millions de dollars. Il s'agit de développer un nouveau complexe de haute technologie dans le port irakien d'Umm Qasr. Ces innovations contribueront aussi à créer des emplois et diversifier l'économie du pays en réduisant sa dépendance à l'égard des énergies fossiles. La nouvelle installation permettra à l'entreprise de doubler *a minima* ses importations

de maïs d'ici 2027 afin de satisfaire l'alimentation animale du pays.

L'Irak sera par ailleurs en mesure d'importer pour la première fois des graines de soja brutes à des fins de transformation en huile, qui devrait devenir l'une des principales exportations non pétrolières du pays.

Activité d'Expertise France

L'activité d'Expertise France au Moyen-Orient s'est stabilisée en 2023 à 24,5 millions d'euros de chiffre d'affaires. Elle vient majoritairement en soutien de l'action de l'Union européenne sur le terrain, dans le domaine de l'État de droit et de la réforme de l'administration publique (Liban, Jordanie), ou de la structuration de la société civile, des droits des travailleurs et des problématiques de genre (Liban, Syrie, Israël).

L'activité d'Expertise France s'est en revanche fortement développée en Eurasie, en soutien à la trajectoire européenne des Balkans occidentaux, mais également en réponse aux demandes et besoins des autorités ukrainiennes. En 2023, pour la seule Ukraine, Expertise France a ainsi mis en œuvre 5 projets à hauteur de 5,5 millions d'euros, dans les domaines de l'État de droit et la justice, la santé, la protection civile et l'audit financier. Depuis septembre 2023, Expertise France assure également la mise en œuvre de la Facilité d'assistance technique mAIDan en Ukraine, financée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) en soutien à la résilience, à la reconstruction et au processus d'adhésion européenne de l'Ukraine.

2 ROSSP : Réseau océanien de surveillance de la santé publique

3 ECOMORE : Ecosystem modification and emerging infectious diseases risk evaluation

4 SEGA-One Health : Surveillance épidémiologique et gestion des alertes

5 ASEAN : Association of South East Asian Nations



© Marcos Pin Méndez / AFD

Amérique latine

Après le rebond post-pandémie, le niveau de croissance de la région a ralenti sensiblement sous l'effet conjugué des chocs externes et des dynamiques structurelles, dans un environnement marqué par des pressions inflationnistes justifiant le resserrement monétaire et le fléchissement de la consommation des ménages.

Malgré une activité bridée par la situation économique de certains de ses pays d'intervention (en particulier à Cuba et en Bolivie), l'AFD a atteint en 2023 1,7 milliard d'euros d'engagements (+44 % par rapport à 2022), environ 1,1 milliard d'euros de signatures (équivalent à 2022) et 1 milliard d'euros de décaissements (en baisse par rapport à 2022).

La « planète » demeure un marqueur fort de l'AFD en Amérique latine puisque l'année 2023 se clôture au-delà de l'objectif de 72 % de financements à co-bénéfices climat (soit environ 1,1 milliard de financement CCNUCC⁶).

Après huit années sans dialogue de haut niveau entre États de l'Amérique latine et de la Caraïbe et États européens, le sommet UE-CELAC⁷ qui s'est tenu en juillet 2023 à Bruxelles a souligné les intérêts convergents des deux continents. Au titre de la traduction opérationnelle de ce rapprochement stratégique, on notera côté AFD la démarche partenariale avec l'UE et un premier cofinancement avec la KfW au Pérou (logement social durable) dans le cadre de la nouvelle plateforme financière *Joint European Financiers for International Cooperation* (JEFIC) visant à mettre en commun les ressources pour renforcer l'efficacité des financements.

⁶ CCNUCC : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

⁷ UE-CELAC : Union européenne et Communauté des États latino-américains et des Caraïbes

De nouveaux partenariats intellectuels avec des centres de recherche latino-américains ont vu le jour pour éclairer les besoins et l'élaboration de l'offre de services de l'AFD sur l'axe stratégique « citoyen, démocratie et institution » à l'instar du partenariat engagé en Argentine avec le CIPPEC⁸ dans le cadre de la célébration du quarantième anniversaire de la démocratie dans le pays.

Proparco en Amérique latine

Vingt-cinq pour cent du volume des projets signés par Proparco en 2023 l'ont été en Amérique latine, pour un montant cumulé de près de 500 millions d'euros. Parmi ceux-ci, 2 projets d'eau et d'assainissement d'envergure au Brésil, Águas do Rio 1 et 4, pour 116 millions d'euros. Ces projets, à 100 % co-bénéfices climat-adaptation, permettent une plus grande résilience au changement climatique et s'inscrivent dans le cadre de la stratégie du gouvernement fédéral brésilien. Ce dernier s'est fixé un objectif fort d'universalisation du service d'eau et d'assainissement, avec des taux de couverture à horizon 2033 de 99 % pour l'eau potable et 90 % pour la collecte et le traitement des eaux usées.

En accordant, en 2023, deux garanties en monnaie locale à IDB Invest (IDB-I) pour un montant total de 116 millions d'euros dans le cadre du projet Águas do Rio, Proparco permet d'accroître significativement le montant de financement octroyé par IDB-I aux sociétés Águas do Rio 1 et 4, à hauteur de 277 millions d'euros. Ce financement vient soutenir l'extension du service d'eau et d'assainissement dans 27 municipalités de l'État de Rio de Janeiro, dont plusieurs zones de la ville de Rio de Janeiro y compris des quartiers vulnérables (favelas), en réduisant la pollution de la baie, du lac

intérieur et des plages de la ville de Rio de Janeiro, ainsi que de la rivière Guandú et ses affluents, dans lesquels se déversent aujourd'hui les eaux usées non traitées.

À terme, près de 9 millions de personnes devraient bénéficier d'un accès nouveau ou amélioré à un service d'eau et d'assainissement de qualité, dont 15 % à 20 % des usagers par le biais d'un tarif social étendu. Ce projet contribuera au maintien et à la création de plus de 9 600 emplois, dont une partie dans des quartiers vulnérables. Le projet permet également de générer des revenus additionnels pour l'État, y compris pour la réhabilitation et l'extension des infrastructures de potabilisation restées dans le giron public.

Expertise France en Amérique latine

L'activité d'Expertise France en Amérique latine porte sur les secteurs qui vont de la protection sociale, l'éducation et l'emploi à l'environnement et au développement durable en passant par la réforme de l'État. Elle repose principalement sur sa participation à des programmes de coopération régionale, soit sur financement de l'Union européenne (UE), comme EUROCLIMA+ (8,5 millions d'euros) ou EI PACCTO 2 (6,2 millions d'euros), soit sur financement AFD telle la Facilité VITAL (4 millions d'euros) sur le vieillissement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Un nombre croissant de projets nationaux a toutefois été signé en 2023, notamment en Amérique centrale et en zone andine. C'est par exemple le cas du projet de lutte contre les violences liées au genre en Colombie (3,8 millions d'euros sur financement UE) ou du projet LAMARR (10 millions d'euros sur

financement UE), portant sur la formation digitale des jeunes avec pour objectif de renforcer les compétences technologiques des populations vulnérables, favorisant ainsi l'accès à de meilleures opportunités d'emploi.

8 CIPPEC : Centre de mise en œuvre des politiques publiques pour l'équité et la croissance

Trois offres en réponse aux demandes des clients et partenaires du Groupe

La réponse du Groupe aux objectifs du Conseil présidentiel du développement et du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) passe par la structuration de trois offres sectorielles, associant étroitement l'AFD, Proparco et Expertise France. Ces offres s'adressent aux clients et partenaires du Groupe, en réponse à leurs demandes et besoins, pour accompagner l'atteinte des ODD.

Accroître l'investissement dans des infrastructures durables de qualité

Pour atteindre les ODD, le Groupe accompagne le développement d'infrastructures de qualité, pérennes et résilientes, répondant aux besoins des populations (qualité de vie, prospérité, emploi, genre, jeunesse), contribuant aux enjeux de préservation

de la planète (changement climatique, environnement, biodiversité) et permettant le renforcement des institutions qui en ont la charge (compétences, gouvernance, lutte contre la corruption).

L'année 2023 a été marquée par des opérations emblématiques financées par l'AFD en faveur de la transition énergétique (intégration des énergies renouvelables en Égypte dans le cadre de l'initiative européenne Global Gateway en Afrique, accompagnement du partenariat

JET-P au Vietnam, centrale solaire flottante au Mexique, appui à l'intégration européenne en Moldavie...), de la gestion durable de l'eau (appui aux politiques publiques à Maurice, mobilisation de la Fondation Bill et Melinda Gates pour l'assainissement...), de la mobilité durable (transport dans les villes secondaires en Turquie ou au Brésil, transport modal à Abidjan, navettes fluviales électriques à Lagos, appui à la stratégie hydrogène vert de l'opérateur ferroviaire et portuaire sud-africain), mais aussi en faveur des infrastructures

de santé (modernisation de l'hôpital de référence de Musanze au Rwanda), d'éducation (521 millions d'euros engagés en 2023, avec notamment la construction de la Faculté nationale de santé publique, à Medellín), de gouvernance (963 millions d'euros engagés en 2023) ou de sport (rénovation du stade Iba Mar Diop et des installations sportives de quartier à Dakar). Pour soutenir et sécuriser l'investissement privé dans les infrastructures durables, l'AFD et la Caisse des dépôts et consignations (CDC) ont renforcé le fonds STOA dédié aux infrastructures à hauteur de 300 millions d'euros (200 millions d'euros AFD, 100 millions d'euros Caisse des dépôts et Consignation). Ce renforcement permettra de soutenir plus de 3 milliards d'euros d'investissement privé (effet de levier de 1 à 12) en Afrique notamment (50 % en Afrique).

Expertise France, quant à elle, met en œuvre 17 opérations dont 10 programmes dédiés aux forêts dans 20 pays, qui appuient 580 structures en matière de protection de la biodiversité, forment 3 720 personnels sur les enjeux de développement durable et fournissent une assistance technique dédiée aux engagements portés par le président de la République sur les *Country Package for Forests, Nature & Climate*.

Économie et finance

durable : faire face

aux vulnérabilités

Pour le Groupe, construire une économie et une finance durable, c'est s'assurer que la croissance est créatrice d'emplois décents, réductrice d'inégalités, génératrice d'une prospérité partagée et inclusive, tout en garantissant que les fonctions essentielles assurées par la nature persistent dans le temps. C'est un agenda en pleine cohérence avec le Pacte de Paris pour les Peuples et la Planète (4P), afin de lutter à la fois contre les inégalités et les effets du changement climatique, et la destruction du capital naturel.

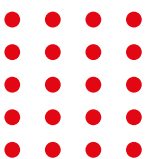
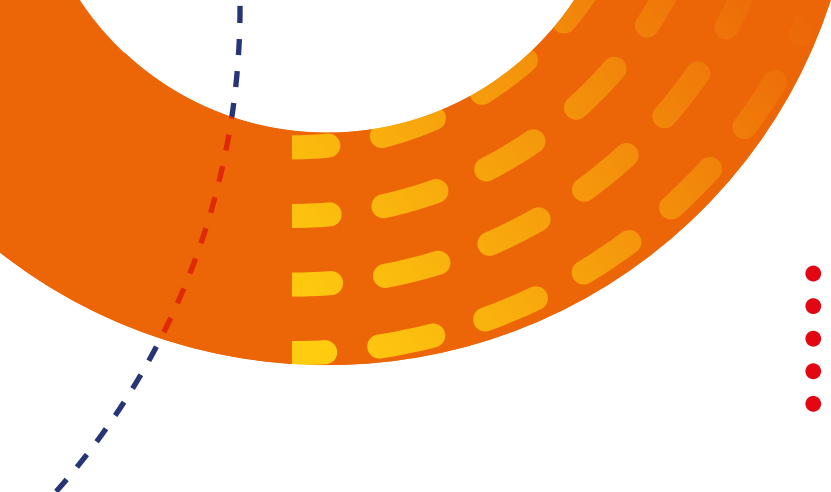
Au cours de l'année 2023, l'AFD a ainsi su déployer de nouvelles opérations illustratives du savoir-faire diversifié mis à disposition par le Groupe auprès de ses clients pour les accompagner dans ces dynamiques. Elle a par exemple apporté à l'État péruvien un prêt de contingence de 200 millions d'euros décaissable en cas de catastrophe, proposant ainsi une solution innovante adaptée à un État avec lequel nous n'avions pas encore pu engager de financement souverain jusqu'alors. L'accompagnement du

Groupe se matérialise aussi par une démarche de transformation globale des économies ; le soutien apporté au verdissement du système financier rwandais en partenariat avec le Fonds monétaire international (FMI) est à ce titre exemplaire en appuyant l'État, la Banque centrale et la Banque Rwandaise de Développement. C'est également un soutien fort et continu au financement des initiatives des entrepreneurs, en particulier des femmes et des jeunes, avec 24 000 TPME accompagnées en Afrique par exemple ; un soutien qui se poursuivra dans le cadre de l'initiative Choose Africa 2 grâce aux missions conjointes qui ont été conduites dès 2023 par l'AFD avec Bpifrance.

Au-delà de la production financière, le Groupe a poursuivi l'approfondissement de ses solutions pour ses clients. À noter en particulier la publication d'un travail de recherche opérationnelle sur les doubles vulnérabilités macro-financières et climatiques qui a permis de redessiner les alternatives d'intervention du Groupe dans ses pays d'intervention. Ce travail a permis à l'AFD lors de la COP28, d'annoncer le déploiement de clauses de suspension de dettes en cas de catastrophe et de s'engager dans une réflexion sur les opérations d'échanges dette-nature.



© Ibrahima Ben Basse Sock / AFD



Investir dans le développement humain et le progrès social : se mobiliser pour une transition juste

Dans un monde marqué par une crise systémique, le groupe AFD a engagé 6,5 milliards d'euros en 2023 en faveur du développement humain et du progrès social ayant à cœur de réduire la pauvreté et les inégalités de genre mais aussi multidimensionnelles, cause majeure de maintien de la pauvreté. Pour 2,8 milliards d'euros, 170 projets ont directement agi sur un noyau d'ODD (éducation, santé, nutrition, emploi décent, protection sociale) prenant spécifiquement soin de la personne ainsi que de la planète. Un investissement inclusif et durable, socle de toute transition bas carbone, et ceci, y compris dans des territoires et pour des populations vulnérables aux crises et aux conflits violents. Autant de promesses d'accès à des services essentiels, de soutien aux institutions et politiques publiques, gages de pérennité des investissements et de progrès social dans un monde plus solidaire, plus équitable, en paix, qui se mobilise pour des transitions justes, en investissant dans la jeunesse.

L'année 2023 marque un investissement sans égal en termes de mobilisation avec la tenue en juillet à Lyon du premier *One Summit 4 Health* traduisant la volonté des banques publiques de développement, réunies au sein de la *Coalition for Social Investment* du FiCS, de mobiliser plus de financements au profit de la santé, de la protection sociale et de la lutte contre les impacts du changement climatique et des pertes en biodiversité. À titre d'exemple, une première délégation de fonds a été signée entre l'AFD et la Fondation Gates en soutien au système de santé du Pakistan dans sa lutte pour éradiquer la poliomyélite. Un dialogue est engagé avec l'ASEAN, nourri d'un soutien dès 2023 aux réseaux de surveillance en partenariat avec les Instituts Pasteur de la zone indopacifique. En éducation, l'AFD est le premier partenaire bilatéral du Partenariat mondial pour l'Éducation et a été choisie en République démocratique du Congo comme agent partenaire aux côtés de la Banque mondiale pour revaloriser et former les enseignants. En soutien à l'emploi des jeunes et à la production agricole, un premier financement budgétaire a été accordé au Bénin pour étendre les pratiques agroécologiques et

la formation agricole. Dotée de financements reçus de l'Union européenne (UE), l'AFD soutient également la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en matière de recherche et d'innovation pour adapter son agriculture au changement climatique. L'Égypte a aussi bénéficié d'un soutien coordonné et conjoint de l'AFD et de l'UE à l'extension de ses capacités de stockage et de ses marchés de gros, indispensables pour la sécurité alimentaire dans un contexte de fragilité renforcé par la guerre en Ukraine.

Cinquante-cinq pour cent des projets signés par Expertise France en 2023 sont classés CAD1 ou CAD2 selon le marqueur genre de l'OCDE. L'agence Expertise France s'appuie sur des projets emblématiques en cours de mise en œuvre : le PADSAJJ en

Guinée (10 millions d'euros) pour l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'offre de soins pour les jeunes et adolescents et le cadre institutionnel en matière de droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR), l'intégration

des femmes migrantes vénézuéliennes – 7 millions d'euros en Colombie/Équateur via l'accès au logement et à l'emploi et la lutte contre les violences de genre, le projet EFOR (7 millions d'euros) en Tunisie pour l'émancipation économique des femmes agricultrices ou le projet HERNES (2 millions d'euros) en Syrie pour l'accès aux soins de santé maternelle pour les populations affectées par le conflit.

**L'année 2023
marque
un investissement
sans égal
en termes
de mobilisation**

Un projet emblématique : les bus électriques en Colombie

À l'occasion de la quatrième édition du Sommet Finance en commun (FiCS) qui s'est tenue à Carthagène, en Colombie, en septembre 2023, l'AFD et la FDN (organisme colombien de financement en matière de développement) ont signé une convention de crédit de 90 millions d'euros destinée à faciliter la transition des villes colombiennes vers un système de transport public à faible émission de carbone.



Les municipalités colombiennes ou leurs opérateurs de transport public pourront ainsi financer l'achat de bus électriques et des infrastructures de recharge associées.

Le projet encourage les programmes axés sur l'égalité des sexes, notamment en favorisant l'employabilité des conductrices ou en mettant en œuvre des mesures spécifiques pour la sécurité des utilisatrices.

À Saint-Joseph, un centre d'accueil pour l'autisme à la Martinique

Face à la complexité de la prise en charge des personnes atteintes de troubles du spectre autistique (TSA), les structures d'accueil étaient jusqu'ici dispersées en Martinique.



SAINT-JOSEPH

C'est pourquoi le projet d'investissement, porté par l'association Martinique Autisme, vise la construction d'un nouveau lieu d'accueil sur un terrain de 8700 m². L'objectif est d'améliorer les conditions de prise en charge et d'augmenter le nombre de places disponibles. Le projet prévoit aussi de créer un espace dédié aux parents et de renforcer l'accueil d'urgence.

L'association a par ailleurs adopté une construction bas carbone. **Bénéficiaire du financement de l'AFD, Martinique Autisme sera le maître d'ouvrage du projet, pleinement soutenu par l'Agence régionale de santé (ARS).** L'ouverture du site est prévue en avril 2025.

Renforcer la sécurité alimentaire et diversifier l'économie irakienne

Proparco, avec la Société financière internationale (SFI) et la Société néerlandaise de financement du développement (FMO), soutient la société agro-alimentaire Sama Al-Manar dans le développement d'un nouveau complexe agro-industriel dans le port irakien d'Umm Qasr.

Ce dispositif inclut une usine de broyage de soja et des entrepôts. La nouvelle installation permettra à Sama Al-Manar de doubler ses importations de maïs d'ici 2027 et d'importer pour la première fois des graines de soja brutes à des fins de transformation.



Les impacts attendus sont considérables pour ce pays en proie à des situations de conflit : une sécurité alimentaire renforcée, grâce à la réduction de la dépendance aux importations en assurant l'accès aux denrées alimentaires pour les agriculteurs locaux, mais aussi une plus grande diversification économique. Sans oublier les opportunités nouvelles en termes de création d'emplois décents et locaux.

Améliorer l'accès des ménages à l'assainissement et contribuer à la dépollution du Rio Tietê

Au Brésil, la région de São Paulo est traversée par le Rio Tietê, une rivière en état avancé d'eutrophisation du fait de rejets d'eaux usées dans l'environnement naturel.



Proparco et IDB Invest collaborent avec l'entreprise publique brésilienne Sabesp pour améliorer l'accès à l'assainissement et contribuer à dépolluer le Rio Tietê, grâce à l'extension de la couverture des réseaux de collecte et des stations de traitement des eaux usées.

La phase IV du programme Tietê cible 34 municipalités de la région, avec 3 composantes : optimisation et extension du réseau d'assainissement, extension et construction de 4 stations d'épuration, assistance technique en gestion de projet.

Parmi les impacts attendus : 1,3 million de personnes bénéficiant d'un réseau d'assainissement nouveau ou amélioré, réduction des maladies hydriques et des pollutions de l'eau, maintien ou création de 65 000 emplois.

Proparco apporte son soutien sous la forme d'une garantie en monnaie locale portant sur la moitié du prêt d'environ 200 millions d'euros souscrit par l'entreprise auprès de IDB Invest.

République démocratique du Congo : favoriser l'entrepreneuriat féminin

Si les femmes entrepreneures constituent une partie significative du tissu économique congolais (plus de 43 % des entreprises, hors secteur agricole, sont portées par des femmes), elles restent caractérisées par l'informel et l'entrepreneuriat individuel.

Le projet « Pour Elles : Appui aux femmes entrepreneures », financé par l'AFD, vise à favoriser l'autonomisation économique des femmes en RDC et ainsi à participer à la réduction des inégalités femmes-hommes.



© Agence Atalaku

Tout au long du projet, sur quatre ans, 1 200 femmes entrepreneures (micro-entrepreneures, petites entreprises et moyennes entreprises) réparties à Kinshasa, Bukavu et Kikwit seront accompagnées. Des mécanismes de financement innovants (prêts d'honneur, fonds d'amorçage) seront mis en place pour financer les entreprises à fort potentiel de changement d'échelle. Un dispositif de coordination et de concertation effectif et pérenne sera mis en place entre les différents acteurs autour de l'entrepreneuriat féminin.

mAIDan : accompagner

la reconstruction de l'Ukraine

Avec la Facilité d'assistance technique mAIDan, dotée de 14,5 millions d'euros, Expertise France soutient la résilience et la reconstruction de l'Ukraine, ainsi que sa candidature à l'adhésion à l'Union européenne.

Lancée en septembre 2023, par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, **elle a notamment contribué aux travaux de reconstruction de la toiture du Théâtre régional de Tchernihiv**, fortement endommagée par l'armée russe, permettant la reprise des activités du principal lieu culturel de la région.

D'autres secteurs d'intervention sont couverts par le programme mAIDan Ukraine : la santé, les mobilités, le développement urbain ou encore la gouvernance.



© Veronika Yaresko

03

NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

© Didier Gentilhomme

Depuis plus de quinze ans, la démarche de responsabilité sociétale (RSO) du groupe AFD lui a permis de **structurer ses pratiques et de respecter les exigences** qui lui sont applicables en matière sociale, environnementale, éthique, de respect des droits humains, de lutte contre la corruption et de transparence. Le Groupe s'est par ailleurs résolument engagé dans le cadre de référence fixé par l'Agenda 2030 et par l'Accord de Paris sur le climat cherchant sans cesse à

approfondir son approche du développement durable.

La démarche RSO du Groupe fait l'objet de **notations extra-financières** qui, en plus d'orienter les décisions des investisseurs, constituent un outil précieux de progrès en interne. En 2023, l'agence Moody's Analytics a attribué au groupe AFD la note de 74/100 (contre 73/100 en 2021), le plaçant à la première place *ex aequo* dans la catégorie *Specific purpose banks and agencies*

et dans le top 10 des quelque 4 667 entreprises évaluées dans le monde. Par ailleurs, l'AFD a obtenu une notation AAA dans le dernier rapport de notation MSCI, en février 2023. Elle est également passée de « meilleur acteur de la finance climat parmi les banques publiques de développement nationales et bilatérales » en 2021 à « banque transformationnelle »¹ en 2023, d'après l'évaluation externe indépendante menée par le *think tank* E3G.

¹ <https://www.e3g.org/news/agence-francaise-de-developpement-reaches-transformational-milestone-in-fossil-fuel-phase-out/>

4 AXES D'ACTION

1

Appropriation
et approfondissement
du développement durable
dans les projets financés

2

Exemplarité
financière
et Éthique

3

Alléger notre
empreinte, maîtriser
nos pratiques

4

Ressources
humaines
responsables

3 LEVIERS TRANSVERSAUX



Sensibilisation et formation
des collaborateurs



Transparence



Dialogue avec
les parties prenantes



Axe 1

Appropriation et approfondissement du développement durable dans les opérations

Le groupe AFD a poursuivi en 2023 ses activités d'appui au dialogue, de capitalisation, de veille et d'échanges externes sur les enjeux de développement durable.

Maîtriser les risques environnementaux et sociaux (E&S) des projets financés

Le groupe AFD intègre la responsabilité sociétale dans son système de gouvernance et dans ses activités. Dans ce cadre, il prend des mesures destinées à évaluer et à maîtriser les risques environnementaux et sociaux (E&S) des projets financés. Le Groupe suit des procédures visant à identifier, prévenir ou atténuer les dommages E&S, y compris les atteintes aux droits humains susceptibles de résulter de ses activités. Cette démarche de maîtrise des risques E&S se décline à toutes les

étapes du cycle du projet, de l'identification à l'approbation du financement, jusqu'au suivi et à l'évaluation *ex post*. En 2023, un travail de **capitalisation** a été mené sur l'impact de la prise en compte des critères E&S sur la qualité et la réussite des projets. Cette analyse transversale se base sur des études de cas.

Le Groupe est également doté d'une **liste d'exclusion**, qui précise et renforce les lignes rouges d'intervention du Groupe, en particulier en matière de climat, de préservation de la biodiversité et de protection des droits humains. Cette approche est complétée par l'existence de deux mécanismes de traitement des réclamations E&S, respectivement pour l'AFD et pour Proparco.



Poursuivre l'intégration de l'approche fondée sur les droits humains

Pour le groupe AFD, l'intégration de l'approche fondée sur les droits humains (AFDH) est un processus continu d'apprentissage et de partage de bonnes pratiques. Grâce à l'échange avec les réseaux de la société civile, la contribution aux groupes de travail de partenaires bilatéraux et multilatéraux consacrés au sujet, et aux échanges au sein du Groupe ce processus permet d'approfondir la connaissance des équipes et d'améliorer les pratiques de diligences raisonnables.

[...] un processus continu d'apprentissage et de partage de bonnes pratiques [...]

L'approche fondée sur les droits humains se base à la fois sur une démarche de réduction des risques avec l'objectif de ne pas leur nuire, et sur une approche plus proactive afin que les projets contribuent directement à la réalisation des droits humains. En 2023, Proparco a ainsi élaboré pour les deux ans à venir une première feuille de route

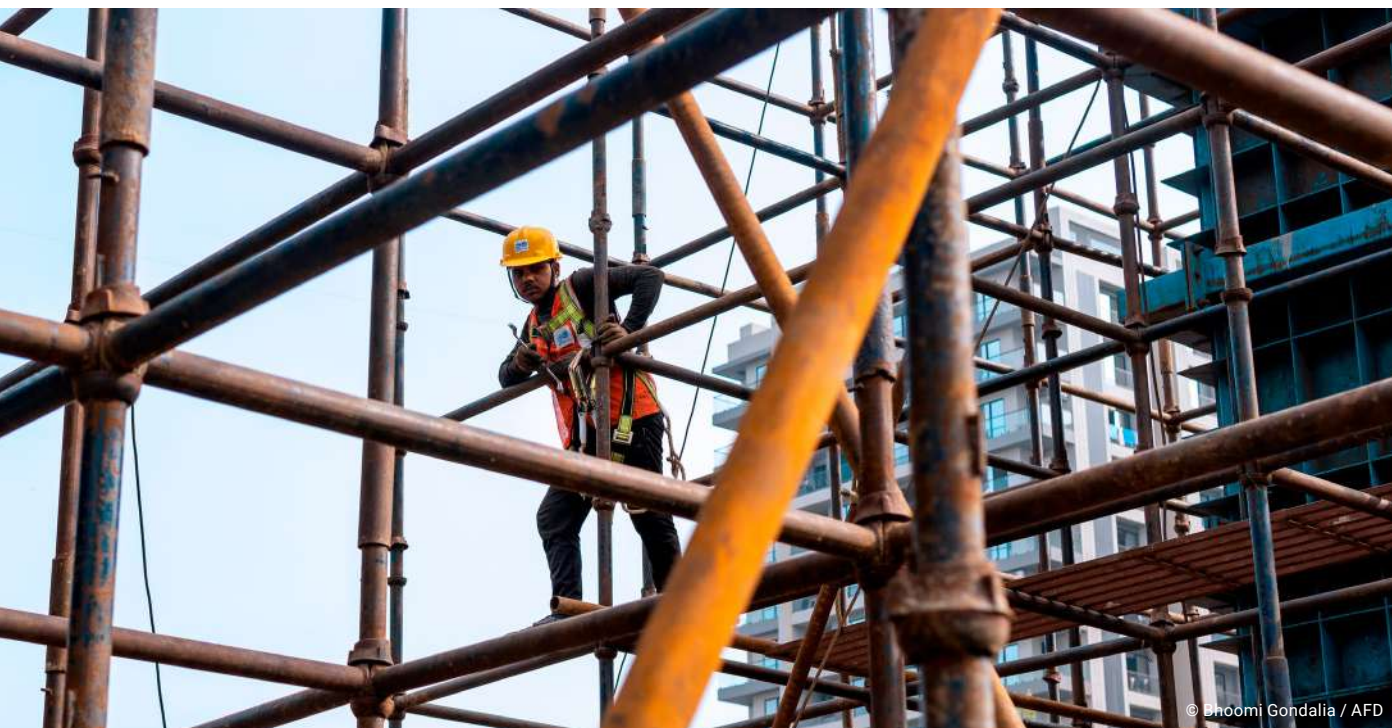
« droits humains », qui définit des actions pour une meilleure intégration de l'AFDH dans ses activités.

En parallèle, **une méthodologie pour faciliter l'intégration de cette approche**

dans les projets de développement a été créée, dans le cadre d'un nouveau partenariat avec le *Danish Institute for Human Rights* (DIHR). Cette méthodologie propose également

un système de redevabilité dans l'esprit des marqueurs CAD/OCDE.

En décembre, la conférence « Droits humains et développement » a permis d'en partager les résultats. Cette conférence a par ailleurs été l'occasion de faire le point sur l'évolution de la situation des droits humains dans le monde, et de traiter, sur la base d'illustrations concrètes, les liens entre les droits humains conventionnels, le droit à un environnement sain et les droits émergents de la nature. Elle a rassemblé plus de 1 200 participants du monde entier.



© Bhoomi Gondalia / AFD



© Cyril le Tourneur d'Ison

Axe 2

Exemplarité financière et Éthique

Prévenir et lutter contre les pratiques prohibées

La corruption, la fraude ainsi que toute forme de détournement de l'aide publique et privée sont de nature à porter durablement atteinte à la mission du groupe AFD. L'année 2023 a vu la poursuite des efforts déployés par l'AFD pour renforcer son dispositif en matière de prévention et de lutte contre les pratiques prohibées, notamment en procédant à la révision des Directives pour la passation des marchés financés par l'AFD dans les États étrangers, afin d'élargir les potentiels cas d'inéligibilité en lien avec les pratiques prohibées. L'entrée en vigueur de cette nouvelle version a eu lieu le 1^{er} février 2024.

[...] un dispositif de signalement des pratiques prohibées est ouvert aux tiers du Groupe.

L'AFD et Proparco disposent en outre d'un **programme complet de conformité anticorruption et trafic d'influence**, avec notamment un code de conduite anticorruption, un dispositif d'alerte interne professionnel rejoint par Expertise France en 2023, une cartographie des risques de

corruption et de trafic d'influence, etc. Après avoir adopté en 2022 une procédure lui permettant d'identifier et d'évaluer le risque de corruption associé à ses fournisseurs, à l'entrée et tout au long de la relation d'affaires avec ceux-ci, le Groupe a décidé de centraliser la réalisation des diligences raisonnables au sein d'une structure à compter de 2024.

De même, Expertise France met en œuvre la politique générale du groupe AFD en matière de prévention et de lutte contre les pratiques prohibées. Elle s'appuie sur un code de conduite, qui définit et illustre les situations et agissements proscrits ainsi que les comportements à adopter dans la conduite des activités. En 2023, la procédure de signalement et de traitement des pratiques illicites a été publiée. Une nouvelle procédure de gestion des conflits d'intérêts est entrée en vigueur début 2024.

Depuis 2021, un **dispositif de signalement des pratiques prohibées** est par ailleurs ouvert aux tiers du Groupe.

En matière fiscale, le Groupe a finalisé en 2023 la refonte de sa politique concernant les juridictions non-coopératives.



© Chau-Cuong Lê / AFD

Pour une finance résolument responsable

Dans le domaine des obligations durables (*sustainable bonds*), le groupe AFD a été en 2014 le **premier émetteur, dans le secteur public français, d'une obligation verte**, axée sur le climat, avant d'adopter un cadre programmatique d'émissions climat et de poursuivre sa politique d'émission régulière de *climate bonds*. Le Groupe a franchi une nouvelle étape en 2020, avec la publication d'un cadre d'emprunt thématique renouvelé et centré sur les Objectifs de développement durable (ODD), suivant naturellement les piliers des « Green & Social Bond Principles », notamment la transparence sur la sélection des projets et l'utilisation des fonds levés. Il donne à l'AFD la possibilité d'émettre trois types d'obligations : durables, climat et sociales. En 2023, les obligations durables de l'AFD ont représenté 43 % du total des 8,030 milliards d'euros empruntés. En ce qui concerne le choix des banques arrangeuses dans ces opérations, la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est un nouvel enjeu. En parallèle, l'AFD poursuit un chantier pour intégrer des considérations ISR (Investissement socialement responsable) à la gestion de sa trésorerie.

Par ailleurs, l'AFD et Proparco ont amorcé une réflexion sur la nature des placements de **l'épargne salariale** proposés aux collaborateurs. Une étude a été réalisée sur les options et les opportunités de placements responsables pour l'épargne salariale, permettant l'ajout de trois fonds supplémentaires, respectant de nouveaux critères, aux options de placements proposés aux collaborateurs. L'aboutissement de cette démarche s'est matérialisé en 2024 par le lancement d'un appel d'offres pour un nouveau contrat de gestion de l'épargne salariale du groupe AFD et par la mise en place à venir d'un plan d'épargne entreprise dans lequel l'ensemble des fonds proposés se conformeront aux les critères environnementaux et sociaux définis par le Groupe.

Un dialogue éthique renforcé

Conscient des exigences fortes de sa mission de service public dans l'Outre-mer français et les États étrangers, le groupe AFD s'est doté

en 2004, à son initiative, d'un **dispositif éthique** complet, articulé autour d'une Charte, d'un Conseil éthique et d'un Conseiller. Une nouvelle Charte éthique Groupe a été signée par les trois directeurs généraux du Groupe (AFD, Proparco, Expertise France) le 15 avril 2022. Elle fixe une ambi-

tion commune, des références de comportements et des engagements cohérents avec son triple statut, à la fois d'établissement public, d'institution financière et d'agence de développement.

Un Conseil éthique représentatif et indépendant a été

mis en place en août 2022. Il met l'accent sur les liens entre l'éthique et le questionnement individuel et collectif autour de nos valeurs et de nos règles. Il est invité à éclairer, par des dialogues éthiques, certaines questions sensibles à l'attention de l'ensemble du Groupe. Ainsi, quatre cafés éthiques ont été organisés en interne en 2023 : les échanges nourrissent la réflexion du Conseil éthique du groupe AFD et viennent alimenter ses propositions et ses recommandations, sur des thèmes tels que : « Alerter/signaler un acte prohibé : pourquoi ce n'est pas si simple ? », « Commandes politiques : en quoi et quand peuvent-elles poser un problème éthique ? ».

**En 2023,
les obligations
durables de
l'AFD ont
représenté 43 %
du total des 8,030
milliards d'euros
empruntés.**



Les acteurs de la sobriété
au siège de l'AFD.

© Stéphanie Boillon / AFD

Axe 3

Alléger l'empreinte
et maîtriser
les pratiques de l'AFD

Vers une trajectoire bas carbone

Entre 2022 et 2023, les émissions totales du siège pour l'AFD et Proparco augmentent de 8 % – passant de 23 957 à 25 997 teq CO₂ – en raison de la hausse (13 %) du poste des intrants qui correspond aux achats de biens et services non immobilisés et de la hausse tendancielle de l'activité du Groupe. Les émissions liées aux déplacements augmentent légèrement en 2023 (8 %). Elles représentent 42 % du Bilan Carbone du siège, contre 53 % en 2019, année de référence pré-Covid. Les autres postes, qui constituent ensemble 10 % du Bilan Carbone du siège, évoluent peu même s'il faut relever la baisse continue, depuis plusieurs années, du poste « Énergie », grâce notamment à une

politique proactive de sobriété énergétique. Au final, depuis 2019, les émissions de CO₂ pour le seul siège ont baissé de 15 % alors que l'activité a fortement augmenté en termes d'encours.

Chaque année, les émissions internes de CO₂ du siège et des directions régionales et bureaux dans les territoires et pays d'intervention de l'AFD et Proparco font l'objet d'une **compensation carbone** à travers l'achat de crédits carbone destinés à financer des actions contribuant aux ODD. En 2023, les émissions de CO₂ des années 2021 et 2022 ont ainsi été compensées par le financement de projets de biomasse agricole et de lutte contre la déforestation au Brésil ou de microhydraulique en Indonésie. Une réflexion est en cours pour faire évoluer la méthodologie correspondante.

Le premier bilan carbone d'Expertise France (EF) a été finalisé début 2023 pour l'année 2022. Il a permis de quantifier les émissions liées au fonctionnement du siège d'EF à Paris, ainsi que celles liées aux déplacements du siège vers les pays

bénéficiaires. Ces derniers constituent 95 % des émissions d'EF. Dans un contexte de déconcentration de son activité, qui s'est poursuivie en 2023, l'un des enjeux du prochain bilan carbone d'EF sera d'étendre progressivement le calcul aux cellules d'appui mutualisées sur le terrain et aux nouvelles directions pays. Autre enjeu majeur pour EF, la question de l'empreinte carbone de ses activités. En 2024, EF devrait faire adopter sa propre feuille de route pluriannuelle « trajectoire bas carbone » définissant les actions à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif.

La trajectoire bas carbone se décline en interne au sein du groupe AFD et dans sa chaîne de valeur par des mesures opérationnelles de réduction de l'impact de son activité. En 2023, le Groupe a poursuivi le chantier de trajectoire bas carbone avec la fiabilisation de son Bilan Carbone et l'identification des leviers à activer en vue d'obtenir une baisse significative des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à son fonctionnement propre d'ici à 2030.



Campagne de sensibilisation sur la sobriété et les écogestes de l'agence de La Réunion.



Campagne de sensibilisation sur la sobriété et les écogestes du Groupe.

Participer aux efforts de sobriété

En tant qu'opérateur public, le groupe AFD s'engage pour le plan de transformation écologique de l'État et le plan national de sobriété énergétique. **Engagés dans la démarche Services publics écoresponsables,**

tous les services concernés du Groupe se mobilisent avec leurs partenaires et prestataires. Un ensemble de mesures adaptées a été défini, conjuguant recherche d'économies et adaptation aux contraintes techniques, avec le souci constant de préserver les meilleures conditions de travail possibles pour tous. La fermeture d'une partie des bureaux

parisiens, en août 2023, a généré une économie de 57 000 kW d'électricité. La fermeture pendant dix jours en décembre 2023 de trois des quatre bâtiments du siège de l'AFD a permis de réduire de 2,4 % notre consommation énergétique sur l'année.

Une **campagne de sensibilisation** des collaborateurs du Groupe, sur la sobriété et les écogestes, s'est déroulée tout au long de l'année 2023. Cette campagne – déclinée en actualités sur l'intranet, affiches, bandes dessinées et autocollants – a été séquencée par thématique : mobilité et transports, éclairages et appareils électriques et numériques, chauffage et climatisation, restauration et gaspillage alimentaire, eau.

Waouh quelle belle idée ! Le côté ludique et le positionnement au plus près des écogestes à appliquer nous sensibilisent au quotidien au respect de la sobriété énergétique ! Allon mèt ensamb pou nout planète !

Dolène Nauche,
responsable service Gestion financière et ressources,
agence de La Réunion.



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Le groupe AFD a son plan



RESTAURATION & GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- 1 RÉDUISONS LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
& proportionnons correctement nos assiettes.
- 2 CONSOMMONS MOINS DE VIANDE, DAVANTAGE DE PROTÉINES
VÉGÉTALES ET LÉGUMES SECS
& mangeons local et de saison.
- 3 BANNISSONS LE PLASTIQUE, TRIONS AU MIEUX NOS DÉCHETS
& utilisons des contenants réutilisables.

CHAQUE GESTE COMPTE

La seule énergie à ne pas économiser, c'est celle de la mobilisation !



Depuis juillet 2023, le restaurant d'entreprise du siège de l'AFD a évolué vers plus de durabilité pour répondre aux attentes de ses convives. Désormais, deux alternatives végétariennes sont proposées chaque jour. Une journée 100 % végétarienne a été instaurée tous les mois. La présentation de viande bovine a été réduite. En outre, la proposition d'alimentation durable est d'au moins 60 %, dont 40 % issue de l'agriculture biologique (la loi dite « EGALIM » n'impose que 20 % de produits biologiques dans les achats alimentaires de la restauration collective). Le café utilisé à la cafeteria est certifié issu du commerce équitable et de l'agriculture biologique. Une attention particulière a également été portée à la réduction des déchets plastiques, avec la fin de la vente de bouteilles d'eau en plastique. Enfin, le prestataire retenu redistribue certaines denrées encore consommables via une convention avec la Banque alimentaire, au niveau de la cuisine centrale.

Campagne de sensibilisation sur la sobriété et les écogestes du Groupe.

Agir en faveur

d'achats responsables

Le groupe AFD s'est engagé à réduire l'empreinte environnementale de ses achats, à renforcer leur contribution sociale, et à soutenir le développement local. Sa politique se fixe pour objectifs d'intégrer des critères environnementaux dans les achats, de renforcer les clauses environnementales ou sociales dans les marchés, de rendre plus accessibles ces derniers aux petites et moyennes entreprises et aux acteurs locaux dans les pays d'implantation, et d'augmenter la part des achats auprès des entreprises du secteur du travail protégé et adapté (STPA).

En 2023, l'intégration progressive des critères de responsabilité sociétale aux achats du groupe AFD s'est poursuivie, tout en veillant à prendre en compte les spécificités des projets d'achat.

Un poste dédié aux achats responsables et aux relations fournisseurs a été créé. Un diagnostic des achats responsables et une analyse approfondie du cadre réglementaire des achats publics responsables ont permis de définir et de développer les éléments structurants de la démarche. Un outil de cartographie des risques sociaux et environne-

mentaux relatifs aux achats, déployé pour les acheteurs en 2022, a été mis à la disposition de l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Conformément à la loi, pour permettre la candidature de structures de taille modeste ou locale, les consultations sont alloties. Le dialogue a été renforcé avec certains fournisseurs clés du Groupe sur leurs relations avec nous et sur leurs pratiques RSE. Le Groupe a promu les achats auprès de structures STPA, avec des dépenses s'élevant à environ un million d'euros en 2023.

Vers un numérique

plus responsable

Le plan d'action numérique responsable de l'AFD vise à **réduire à terme l'impact carbone et environnemental des usages numériques** du groupe AFD. En 2023, plusieurs actions ont été menées : un challenge interne a permis une baisse de 14 % des impressions entre le premier et le troisième trimestre et une mise en

veille automatique des postes et des écrans de communication est maintenant programmée au bout d'une heure d'inactivité, économisant 2,8 t de CO₂ par an. L'amélioration des inventaires permet en outre de mieux connaître l'état du parc en quantité et qualité, et facilite le suivi des mouvements de matériels. Enfin, un bilan carbone matériel est à présent systématiquement demandé dans les appels d'offres infrastructures et tous les appels d'offres informatiques contiennent des critères environnementaux.

Dans le cadre d'une campagne de renouvellement des anciens PC, le département des systèmes informatiques a fait le choix de s'orienter vers le **don à des associations**. En 2023, plus de 530 PC ont été donnés à des écoles et à des associations, notamment Label École (Emmaüs), une école de la deuxième chance qui propose des formations gratuites aux métiers du e-commerce à des personnes éloignées de l'emploi.



Les ordinateurs portables permettront à l'ensemble de [leurs] bénéficiaires de pouvoir suivre dans des conditions optimales leur formation, et ainsi, de maximiser les chances d'une insertion durable dans le monde professionnel.

Grégoire Lievens,
directeur de Label École (Emmaüs)



Axe 4

Ressources humaines responsables

Coureurs de la Nuit des Relais.
© Jérémie Pellet / Expertise France

Qualité de vie au travail

En matière de qualité de vie au travail, l'AFD a poursuivi la mise en œuvre de l'accord signé en 2020. Un nouveau **dispositif de signalement et de traitement des situations de harcèlement moral, discrimination, violences sexistes et sexuelles** a été établi. Une boîte e-mail générale est accessible par l'ensemble

des collaborateurs du siège et du réseau, avec un processus de traitement s'engageant à ne laisser aucune situation sans réponse. Ce dispositif a été promu par des actions de communication dédiées.

Un **nouvel accord relatif au télétravail** a été signé et appliqué à compter du 1^{er} juin 2023. Ce nouveau dispositif prévoit un forfait annuel de

jours de télétravail et instaure des nouveautés comme le télétravail menstruel. Il propose la définition de chartes de télétravail au sein de chaque structure, afin de poser les bases d'un fonctionnement collectif efficace et serein pour tous.

La **charge de travail** étant régulièrement mentionnée comme facteur de risques, la direction des

Ressources humaines a conçu, en collaboration avec le département en charge de la transformation interne, un outil d'évaluation et de régulation de la charge de travail. Il permet d'analyser l'environnement de travail et sert de base de discussion en équipe pour définir un plan d'action. Cet outil est progressivement déployé au sein des structures qui souhaitent réfléchir à leur mode de fonctionnement.

Un travail important de refonte du Guide des **collaborateurs aidants** a été réalisé. Il vise à mieux connaître et à mettre en visibilité l'ensemble des dispositifs d'accompagnement existant pour répondre aux besoins des collègues aidants. La semaine de la qualité de vie au travail au mois de juin a été l'occasion de proposer une conférence témoignage au sujet de l'aidance.

L'Association sportive et culturelle (ASC) du comité social et économique (CSE) participe aussi activement au développement de la cohésion sociale grâce aux nombreuses **activités sportives et culturelles** proposées. L'ASC favorise grandement par son action la rencontre du personnel et la cohésion sociale. En 2023, 805 collaborateurs ont ainsi participé aux activités de l'ASC.

En outre, le groupe AFD dispose d'une **médiatrice** interne dont le rôle est d'aider à la prévention et à la gestion des tensions et des conflits relationnels (interindividuels ou collectifs) en contexte professionnel, au siège et dans le réseau. Elle apporte un

conseil aux collaborateurs qui la sollicitent et organise au besoin des médiations interpersonnelles et collectives. En 2023, près de 150 collaborateurs ont participé à des formations sur des thématiques telles que « Mieux se comprendre dans le cadre du travail » ou « Appréhender la conflictualité à ma place de manager ».

Un nouveau dispositif de signalement et de traitement des situations de harcèlement moral, discrimination, violences sexistes et sexuelles a été mis en place.

Un nouveau **baromètre social** a été réalisé en 2023 auprès de l'ensemble des collaborateurs du siège et du réseau afin de mieux saisir les atouts, les enjeux et les difficultés rencontrées par les collaborateurs. L'indicateur général de bien-être au travail (composé de la mesure de la satisfaction au travail, du plaisir au travail, de la fierté ressentie par rapport au travail et de la motivation des collaborateurs) est en recul, passant de 6,61/10 lors du précédent baromètre à 6,34/10 en 2023. Il en ressort que si l'intérêt et l'utilité du travail restent appréciés tout comme le management de proximité, de nombreux items sont en dégradation par rapport au baromètre de 2021. Ces résultats ont été pris en compte et viennent nourrir le plan d'entreprise Cap 27. Des plans d'action visant à travailler sur les difficultés remontées sont mis en œuvre au sein de chacune des directions exécutives et de la direction générale.

Promouvoir

l'égalité professionnelle

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes constitue un enjeu majeur de la politique de ressources humaines du groupe AFD. Cette démarche se veut cohérente avec celle mise en œuvre par le groupe AFD sur le plan de ses opérations, en faisant de la thématique du genre un levier d'atteinte des ODD.

Les efforts de l'AFD concernant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ont été reconnus par l'obtention de la labellisation Afnor Égalité professionnelle en 2021, confirmée par un audit intermédiaire en 2023. L'index égalité professionnelle de l'AFD et Proparco publié en 2023 est de 92/100, et de 99/100 pour Expertise France. L'écart salarial entre les femmes et les hommes diminue puisqu'il est de 2,1 en faveur des hommes au titre de l'année 2023 (2,65 en 2022), dû notamment au différentiel constaté au niveau cadre.

Enfin, en 2023, le réseau féministe du groupe AFD « Mondes en commun·e·s » a mis en place un programme de mentorat pensé pour créer du lien, des moments d'échange et de soutien entre femmes : 130 binômes ont ainsi été constitués.

Vers plus d'inclusion et de diversité

La démarche de l'AFD en faveur de la diversité et de l'inclusion a été reconnue par l'obtention du label Afnor Diversité en 2021 puis confirmée par un audit intermédiaire en 2023. L'AFD poursuit ses actions dans ce cadre : sensibilisation, formation, recours à une cellule d'écoute externe, participation à un baromètre de l'inclusion, etc. Une cartographie des risques de discrimination a été élaborée par un cabinet spécialisé afin

d'analyser l'ensemble des processus RH et de s'assurer qu'ils ne sont pas porteurs de ces risques, même indirects.

En octobre 2023, l'AFD a organisé sa troisième semaine des diversités et de l'inclusion. À cette occasion, une table ronde avec des représentants des réseaux internes engagés pour la diversité au sein de l'AFD a été préparée avec la direction des Ressources humaines. Un film de sensibilisation « Les discriminations, cela arrive aussi à l'AFD » a été réalisé sur la base de témoignages vécus,

et diffusé largement en interne afin de lutter contre toutes les formes de discrimination.

À l'occasion de la Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, les collaborateurs du Groupe à Bogotá, se sont rassemblés pour parler des préjugés et des difficultés auxquels est confrontée la communauté LGBTQIA+. Le même jour, une conférence sur le coming out avait lieu au siège de l'AFD.

Équipe de l'AFD aux Comores
participant à la Marche rose.

© Chaher Younoussa

Des collaborateurs engagés

Des collègues s'engagent en agissant comme mentors de jeunes pour favoriser leur insertion dans l'emploi, dans le cadre d'un partenariat avec l'association Article 1. Ce partenariat entend aussi élargir l'identification de candidats pour les stages et alternances dans le Groupe, encourager une plus grande diversité au sein des jeunes salariés et faire de l'AFD un acteur de l'égalité des chances.

Aux Comores, nos équipes ont participé à la Marche rose, témoignant leur engagement et solidarité dans la lutte contre le cancer du sein. La cantine de l'AFD a également soutenu cette campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser toutes les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche, en organisant une vente de desserts et de meringues au profit de la Ligue contre le cancer.

Plus d'une vingtaine de collègues de l'AFD, de Proparco et d'Expertise France ont bravé la pluie dans la bonne humeur, le 18 avril 2023, pour courir sur le parcours de la Nuit des Relais. Cet événement sportif et solidaire, organisé annuellement par la Fondation des Femmes, a pour objectif de collecter des fonds en vue de lutter contre les violences faites aux femmes (photo en page 78).

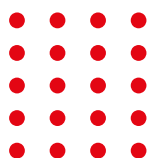




Atelier fresque du climat.

© Axelle Bergeret-Cassagne/AFD

Des leviers pour la démarche de responsabilité sociétale



Former et sensibiliser

les collaborateurs

En cohérence avec les grands engagements stratégiques du Groupe, les **formations relatives au développement durable (DD)** font l'objet d'un effort particulier : 28 sessions labellisées DD ont ainsi été organisées en 2023, bénéficiant à 433 stagiaires, pour un total de 3 240 heures. D'autres formations portant sur cette thématique ont eu lieu en 2023 pour répondre à des besoins émergeant au fil de l'eau, comme un accompagnement spécifique des équipes AFD et Proparco en charge des sujets environnementaux et sociaux (normes environnementales et sociales de la Banque mondiale : NES n°5 et NES n°6). Ces formations « hors label » ont ainsi touché 451 stagiaires, pour 3 467 heures.

Pour renforcer l'efficacité de son outil de formation, le groupe AFD a travaillé tout au long de l'année 2023 à la préfiguration d'une **université d'entreprise**, associant toutes les équipes dédiées à la formation et réunissant les offres interne et externe. Ces travaux ont conduit au lancement, début janvier 2024, du Campus groupe AFD. Le positionnement de cette nouvelle structure en direction exécutive montre clairement le caractère éminemment stratégique que revêt désormais, pour le Groupe, le développement des compétences de ses collaborateurs et de ses partenaires.

Atelier de réparation vélo.

© Frédéric Contin / AFD



Sensibiliser aux enjeux du développement durable

Différentes activités de sensibilisation ont été proposées aux collaborateurs pendant plusieurs temps forts de l'année. À l'occasion des journées du recyclage en mars 2023, par exemple, des ateliers de sensibilisation à la problématique de la réduction des déchets ont été animés par l'association Zero Waste Paris. Pendant la **Semaine européenne du développement durable** (SEDD), en septembre 2023, de nombreux événements ont eu lieu, notamment avec la participation de l'Association pour le maintien d'une agriculture paysane (AMAP) de l'Essonne, qui livre toutes les semaines des paniers de légumes et de fruits aux adhérents. Le siège de l'AFD a également accueilli des ateliers de fabrication de lessives et déodorants, de réparation de vélo, etc.

Plus de 200 collaborateurs répartis dans 17 équipes ont participé au **challenge d'écogestes** Ma petite planète. De Paris à Marseille, dans nos directions régionales et nos agences à l'étranger et dans les Outre-mer, 3409 défis ont ainsi été relevés, permettant d'économiser 1 831 260 litres d'eau, et d'éviter 104 kilos de déchets et 9 720 kilos de CO₂eq. Arrivée en deuxième position du challenge, l'équipe de la direction régionale de Bangkok témoigne : « C'est une belle expérience. Ce challenge apporte un bel éventail d'idées d'écogestes, même pour

ceux qui sont déjà sensibilisés et engagés. Elle crée aussi une belle émulation entre collègues, y compris à travers les océans ! »



Atelier de fabrication de déodorant.

© Axelle Bergeret-Cassagne / AFD

En parallèle, le groupe AFD a poursuivi, tout au long de l'année, le déploiement de la Fresque du climat : en 2022-2023, 670 collègues ont participé à cet atelier collaboratif. Nouveautés cette année : des fresques ont été organisées pour les stagiaires de 3^e accueillis à l'AFD et une fresque junior pour les enfants des collaborateurs à Paris. Expertise France a proposé de façon institutionnelle une fresque du climat au sein de la direction des Opérations. Le Campus AFD a également formé à l'animation de la fresque des étudiants du Master Maîtrise d'ouvrage pour le développement (Modev). Enfin, d'autres fresques ont eu lieu cette année aux collaborateurs : fresque de la diversité, du numérique, de l'adaptation au changement climatique, etc.



Fresque du climat animée le 2 décembre 2023 à Cotonou et co-organisée par Anziz Adehan, diplômé béninois de la promotion Modev 2022-2023.

© Anziz Adehan

Dialoguer avec les parties prenantes

Le groupe AFD définit et met en œuvre ses actions dans le cadre de partenariats multiples et concrets, et dans le dialogue avec divers acteurs français (organisations de la société civile – OSC, établissements publics, fondations, collectivités territoriales, entreprises), européens, internationaux (banques régionales et multilatérales, organisations onusiennes, philanthropes...) et locaux (organisations de la société civile, fondations, collectivités territoriales) dans les différents pays où il intervient. En 2023, dans le cadre de l'élaboration de son plan d'orientation stratégique 2024-2029, le groupe AFD a multiplié les rencontres bilatérales et multilatérales avec ses parties prenantes. En outre, l'AFD anime une enceinte de dialogue et de concertation, appelée « comité des partenaires », qui réunit, de façon bisannuelle, OSC françaises et internationales, ministères, *think tanks* français et banques commerciales autour des enjeux climat et nature du Groupe. Des échanges trimestriels se tiennent également sur les questions climatiques et de RSO avec plusieurs OSC françaises.

Dans l'instruction et la mise en œuvre des projets qu'elle finance, l'AFD s'assure, par des clauses et des accompagnements, que le maître d'ouvrage consulte les différentes parties prenantes. Pour les projets présentant des risques d'impacts environnementaux et sociaux importants, l'AFD applique des mesures garantissant l'association des parties prenantes à tous les stades du projet.

Être transparent sur les financements

Animée par la volonté de s'aligner avec les meilleurs standards de transparence, l'AFD poursuit son adhésion à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide qui la pousse à toujours améliorer ses pratiques pour une transparence étendue et au service de l'aide pour le développement. Le groupe AFD a lancé en 2023 un chantier de refonte de son portail d'open data, afin de proposer une plateforme plus ergonomique, mieux structurée et avec un accès simplifié aux données. Ce portail, qui sera la vitrine de la transparence du Groupe, permettra également de disposer de données thématiques en lien avec les principaux engagements du Groupe.

Enfin, le Groupe travaille à la mise en place d'une nouvelle politique de transparence avec un périmètre de données et de contenus à publier plus étendu.

Chiffres clés

TOP 10
des 4 667 entreprises
évaluées par l'agence
Moody's Analytics

1 200 participants
à la conférence
« Droits humains
et développement »

+ de 670
collaborateurs ont participé
à une Fresque du climat

+ de 530 PC
données à des écoles
et des associations

7 607 heures
de formations relatives
au développement durable
organisées en 2023

Index Égalité
professionnelle Afnor

92/100
pour l'AFD et Proparco

99/100
pour Expertise France

1 M€ d'achats
auprès du secteur du travail
protégé et adapté

La démarche de responsabilité sociétale de l'AFD et ses annexes
sont disponibles en suivant le lien :
<https://www.afd.fr/fr/notre-responsabilite-societale>

À propos du groupe AFD

Le groupe AFD finance, accompagne et accélère les transitions nécessaires pour un monde plus juste et résilient. Il contribue ainsi à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement durable et de solidarité internationale. C'est avec et pour les populations que nous construisons en lien avec nos partenaires des solutions partagées dans plus de 160 pays, ainsi que dans 11 départements et territoires ultramarins français.

Notre objectif ? Concilier développement économique et préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nos équipes sont engagées dans plus de 3 600 projets sur le terrain, contribuant ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr - Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel
5, rue Roland-Barthes -75598 Paris cedex 12 -France
Tél. : +33 1 53 44 31 31